

UNIVERSITÉ DE LA MÉDITERRANÉE – AIX MARSEILLE II

Faculté de Médecine de Marseille

THESE

de

Doctorat de l'Université de la Méditerranée

Spécialité : Anthropologie biologique

**ÉTUDE DE BIODÉMOGRAPHIE SUR UNE POPULATION RURALE
DE LA HAUTE-VIENNE (LIMOUSIN-FRANCE)**

Soutenue publiquement le 13 Juillet 2011

Par : **Gianluigi Mangiapane**

Né le 21 Décembre 1976 à Torino (Italie)

Composition du Jury

Gilles Boëtsch : Directeur de recherche au CNRS, Marseille – Directeur de thèse

Emma Rabino Massa : Professeur à l'Université de Torino (Italie) – Rapporteur

Sergio De Iasio : Chercheur, Université de Parma (Italie) – Rapporteur

Michel Signoli : Directeur de recherche au CNRS, Marseille

Antonio Guerci : Professeur à l'Université de Genova (Italie)

Jacques Chiaroni : Maître de conférences de l'Université de la Méditerranée, Marseille

Laboratoire d'accueil : UMR6578 CNRS – Université de la Méditerranée

Faculté de Médecine de Marseille

Ecole Doctorale : Sciences de l'Environnement

UNIVERSITÉ DE LA MÉDITERRANÉE – AIX MARSEILLE II

Faculté de Médecine de Marseille

THESE

de

Doctorat de l'Université de la Méditerranée

Spécialité : Anthropologie biologique

**ÉTUDE DE BIODÉMOGRAPHIE SUR UNE POPULATION RURALE
DE LA HAUTE-VIENNE (LIMOUSIN-FRANCE)**

Soutenue publiquement le 13 Juillet 2011

Par : **Gianluigi Mangiapane**

Né le 21 Décembre 1976 à Torino (Italie)

Composition du Jury

Gilles Boëtsch : Directeur de recherche au CNRS, Marseille – Directeur de thèse

Emma Rabino Massa : Professeur à l'Université de Torino (Italie) – Rapporteur

Sergio De Iasio : Chercheur, Université de Parma (Italie) – Rapporteur

Michel Signoli : Directeur de recherche au CNRS, Marseille

Antonio Guerci : Professeur à l'Université de Genova (Italie)

Jacques Chiaroni : Maître de conférences de l'Université de la Méditerranée, Marseille

Laboratoire d'accueil : UMR6578 CNRS – Université de la Méditerranée

Faculté de Médecine de Marseille

Ecole Doctorale : Sciences de l'Environnement

A mes parents

*“Noi che viviamo in una sola
generazione ogni generazione
vissuta qui, in queste terre ora
umiliate, non abbiamo nozione
vera di chi è partecipe alla storia
solo per orale, magica esperienza;
e vive puro, non oltre la memoria
della generazione in cui presenza
della vita è la sua vita perentoria.”*

Pier Paolo Pasolini *Il canto popolare*

REMERCIEMENTS

A mon Directeur de thèse

Ma reconnaissance va à Monsieur Gilles Boëtsch, Directeur de recherche au CNRS, pour m'avoir permis de commencer ce travail et d'approfondir les recherches biodémographiques. Je le remercie encore pour la disponibilité et la patience dont il a fait preuve tout au long de ces années.

A mes Rapporteurs de thèse :

Madame Emma Rabino Massa, Professeur d'Anthropologie à l'Université de Turin qui, il y a quelques années, m'a ouvert les portes de l'Anthropologie. Je la remercie pour son soutien et ses conseils que je garderai à jamais et qui me seront précieux pour ma carrière.

Monsieur Sergio De Iasio, Chercheur à l'Université de Parme: je reconnais que ses indications, justes et précises, m'ont accompagné vers la conclusion de ma recherche.

Je tiens également à remercier les membres du Jury pour avoir accepté d'en faire partie :

Monsieur Signoli, Directeur de recherche au CNRS, qui m'a toujours accueilli au laboratoire avec la plus grande gentillesse.

Monsieur Antonio Guerci, Professeur d'Anthropologie à l'Université de Gênes, pour son obligeance et sa cordialité.

Docteur Jacques Chiaroni, Maître de conférences de l'Université de la Méditerranée, pour sa disponibilité.

Je remercie d'autre part, pour leur soutien et leur amitié, les chercheurs du Laboratoire d'Anthropologie de Turin :

En particulier Mesdames Lidia Calleri, Alessandra Cinti, Alessia Loré, Margherita Micheletti, Donatella Minaldi, Nadia Salis et Monsieur Francesco Merlo.

A Madame Rosa Boano, Chercheur à l'Université de Turin, mes remerciements pour sa disponibilité, son amitié et ses conseils toujours importants.

A Madame Laetitia Girollet mes remerciements pour son aide précieuse dans toutes les démarches administratives.

A Madame Rosalba Guala mes remerciements pour sa patience et pour la révision précise des textes français.

A ma sœur Gloria Mangiapane qui m'a soutenu et encouragé dans les moments difficiles.

Enfin, ce travail a été effectué grâce à l'aide et à l'encouragement de Madame Marilena Girotti, sans laquelle je n'aurais pas découvert les secrets de la recherche biodémographique. Je la remercie infiniment pour son amitié.

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

1. Présentation de la recherche	pag.9
2. Introduction	pag.11
2.1. La biodémographie en Anthropologie biologique	pag.11
2.2. Les paramètres considérés : événements démographiques	pag.14
2.2.1. Le mariage	pag.15
2.2.2. Les naissances	pag.17
2.2.3. La mortalité	pag.24
2.3. Le phénomène de la Transition Démographique et son importance	pag.25
2.4. Transition démographique: le cas français	pag.29
2.5. Endogamie et exogamie	pag.30
2.6. Consanguinité	pag.33
3. Données géographiques, historiques et économiques	pag.36
3.1. Châteauponsac: données géographiques et historiques	pag.39
3.2. Démographie de Châteauponsac aujourd'hui	pag.46
4. Matériaux et méthodes	pag.49
4.1. Méthodologie de l'enquête	pag.54
4.2. Méthodes utilisées pour le calcul des indices biodémographiques	pag.54
4.3. Méthodes pour la reconstruction des familles	pag.58
5. Naissance, décès et solde naturel	pag.64

DEUXIEME PARTIE

6. La reconstruction des familles	pag.73
6.1. Les familles les plus anciennes	pag.73
6.2. Durée du mariage	pag.79
6.3. Premier mariage et âge au mariage des conjoints	pag.83
6.4. Quatrième aspect: saisonnalité des mariages	pag.89

6.5. Migrations saisonniers et métier des hommes	pag.92
6.6. Endogamie et exogamie de l'échantillon	pag.96
6.7. Les remariages	pag.103
6.8. La descendance	pag.110
6.9. Age de la mère à son premier enfant	pag.116
7. Intervalle protogénésique et intervalle intergénésiq	pag.117
7.1. Intervalle protogénésiq	pag.118
7.2. Intervalle intergénésiq	pag.119

TROISIEME PARTIE

8. Les familles paysannes: paramètres biodémographiques, sociaux et culturels	pag.123
8.1. Où les hommes se marient-ils?	pag.124
8.2. Quelles sont les professions agricoles les plus présentes sur le territoire?	pag.127
8.3. Quelle est la dynamique des propriétés terriennes actuelles?	pag.133
8.4. Quels sont les aspects des mariages pouvant être décelés en observant les patronymes?	pag.136
8.5 Quelles sont les généalogies stables sur le territoire?	pag.143
8.6 Quel est le nombre de mariages consanguins dans les généalogies?	pag.147
9. Conclusions	pag.153

BIBLIOGRAPHIE	pag.159
---------------	---------

SITOGRAFIE	pag.170
------------	---------

Résumé	pag.171
--------	---------

Abstract	pag.172
----------	---------

APPENDICES	pag.164
------------	---------

PREMIERE PARTIE

1. PRESENTATION DE LA RECHERCHE

Ce travail s'inscrit, en vue de l'étendre, dans la recherche sur un échantillon de la population de Châteauponsac (commune du Canton du Limousin, Haute-Vienne) entreprise par Gilles Boëtsch à partir des années 70, en collaboration avec d'autres chercheurs de l'Université de la Méditerranée de Marseille qui avaient effectué des études sur ce territoire rural concernant certains comportements sociaux et démographiques des XIX^e et XX^e siècles et, en particulier, les choix conjugaux, les métiers des conjoints etc. Mes propres analyses sur ce territoire ont donc pour but de compléter les données sociales et culturelles par celles de nature biodémographique et biologique, tels l'âge de la femme à son premier enfant, l'intervalle intergénéral, le nombre de mariages complets, etc. Les premières recherches avaient déjà révélé le degré d'ouverture de la population examinée, laquelle est caractérisée par une endogamie de "vallée", bien qu'il ne s'agisse pas d'une population de montagne. Ce type d'endogamie est en effet présent dans les pays de montagne où le choix du conjoint se fait entre communautés limitrophes à cause de l'isolement géographique qui les distingue. Mes études actuelles ont mis en évidence cet aspect et ont également analysé les effets de la transition démographique, le passage de l'ancien régime à la société moderne et les mouvements migratoires. Ma recherche se propose en effet d'apprécier les dimensions du processus migratoire et ses conséquences sur la structure des différentes communautés du Canton, partagées, depuis toujours, entre choix d'"adaptation" et "déplacement".

Les résultats concernant les mariages (endogamie, exogamie, isonymie) ayant mis en évidence certaines caractéristiques importantes des populations du Limousin, il a été décidé d'étudier l'évolution générale de la population à travers le calcul de certains taux démographiques – natalité et mortalité – ainsi qu'à travers l'examen de l'évolution des patronymes tout au long des siècles et de leurs éventuelles corrélations avec les facteurs sociaux, environnementaux et génétiques.

Les données ont été tirées des registres d'état civil qui, à partir de 1790, sont complets et permettent donc d'évaluer les modifications de la population de manière continue. En ce qui concerne les populations du passé, il manque parfois certaines données statistiques précises: tel

est le cas, en partie, de cette population où l'on trouve des données d'"état" mais peu de données de "mouvement", raison pour laquelle il a été nécessaire d'"adapter" les méthodes aux sources.

A partir des différents actes de naissance, de mariage et de décès, il a été ensuite procédé à la reconstruction des familles, tâche importante pour comprendre les problèmes liés à la nature intrinsèque de toute la communauté. La reconstruction des familles comportant un "*linkage*" entre les différents types d'actes et de données, celui-ci a permis d'obtenir des informations qui, ne pouvant être directement tirées des actes d'état civil, peuvent contribuer à mieux définir la dynamique de cette population. De plus, une interprétation plus exhaustive des résultats des études anthropologiques peut être obtenue par l'intégration avec des données historique et par l'analyse des aspects géographiques et socioculturels.

L'étude du passé permet de reconstruire l'histoire biologique de l'échantillon et de reconnaître les processus adaptatifs à son milieu : en effet, ces populations étaient aussi bien repliées sur elles-mêmes par leurs « tradition » et leurs comportements qu'ouvertes sur le monde par nécessité économique, car elles émigraient temporairement dans différentes zones selon les occasions qui étaient offertes (Boëtsch et Rabino, 1997).

2. INTRODUCTION

Le terme démographie vient du grec *demos*, c'est-à-dire peuple ou population, et *graphein*, c'est-à-dire écrire ou dessiner. Il indique l'étude statistique des populations, à savoir ses phénomènes d'"état", comme le nombre des habitants qui, à un certain moment historique, ont une incidence sur un territoire et leur subdivision par sexe et classe d'âge, et ses phénomènes de "mouvement", comme les flux migratoires et les rechanges générationnels. Les premières études de démographie datent de 1662, lorsque l'Anglais John Graunt (1620-1674) publia le livre *Natural and Political Observations. Mentioned in a Following Index, and Made upon the Bills of Mortality*, où il décrivait ses études sur la mortalité à Londres. Le terme «démographie» n'a toutefois été officiellement introduit qu'en 1885 par le Français Achille Guiliard dans son volume *Eléments de statistique humaine ou démographie comparée*.

2.1. La biodémographie en Anthropologie biologique

Ce travail fait partie d'un projet de recherche biodémographique, autrement dit de la branche de l'anthropologie biologique qui offre des instruments d'analyse permettant de définir les structures des populations humaines actuelles et historiques.

L'histoire évolutive de toute population humaine constitue un événement unique, dont l'étude ne peut être considérée comme un processus purement biologique mais qui doit nécessairement tenir compte tant des interactions environnementales que de l'influence socioculturelle, facteur caractérisant l'espèce humaine elle-même (Lucchetti, 1978 ; Lucchetti, 1982).

Objet concernant différentes disciplines, biologiques ou pas, qui abordent en général l'étude de manière différenciée et spécialisée, l'"Histoire naturelle de l'Homme" - ce dernier étant considéré soit comme individu soit comme groupe - trouve par conséquent sa pleine réalisation non seulement dans l'ensemble des contributions apportées par les différents types d'enquêtes, mais aussi et surtout dans l'analyse de leurs interactions correspondantes (Lucchetti, 1978 ; Lucchetti, 1997). En effet, toute science, toute discipline ne vit pas dans un milieu stérilisé mais chacune d'elles est tributaire des autres et aucune d'elles ne peut échapper à cette interdépendance, même pas les sciences de la nature comme la génétique ou la biologie (Conterio et Moroni, 1974 ; Cresta, 1998).

D'un point de vue anthropologique, l'étude de l'"Histoire Naturelle de l'Homme" peut être ramenée à l'analyse des modifications subies dans le temps et dans l'espace par le pool génétique des populations, leur structure étant fonction des fréquences génétiques elles-mêmes. Une approche possible qui permette d'effectuer cette analyse avec rigueur scientifique, c'est-à-dire avec la possibilité de décrire et d'interpréter ces variations - ou, au moins, leurs conséquences dans l'évolution - de manière quantitative, se sert précisément de moyens interdisciplinaires consistant dans l'analyse des interactions entre génétique et démographie (Cavalli Sforza et Bodmer, 1971 ; Conterio et Moroni, 1974).

La démographie est la science qui étudie les processus déterminant la formation, la préservation, l'accroissement et l'extinction des populations, processus qui sont liés à la reproduction, à la mortalité et à la mobilité et qui déterminent la rapidité des changements numériques et structurels des populations. Par le terme « population », on entend un groupe d'individus unis par des liens reproductifs, et identifiables par des modalités territoriales, politiques, juridiques, ethniques et religieuses (Livi Bacci, 1989). L'évolution démographique et l'évolution biologique sont donc fortement liées: la première analyse les individus, la deuxième les gènes dont les individus sont porteurs. Dans ce cadre, le changement démographique, l'affirmation d'un individu ou d'un groupe et la contribution apportée aux générations suivantes sont la cause de la variation des fréquences des génotypes et de la structure du pool génétique d'une population. En démographie, tous les événements ont une origine ou une influence biologique (Del Panta L., 1982 ; Scardovi, 1994).

Si la transmission des gènes et, par conséquent, les fréquences avec lesquelles les caractéristiques biologiques se distribuent dans l'espace et dans le temps sont directement liées aux événements démographiques, ceux-ci sont à leur tour conditionnés par des facteurs à la fois naturels et socioculturels interagissant les uns avec les autres de différentes façons et à différents degrés. Le milieu et les caractéristiques du territoire, l'isolement géographique, la langue, la religion, les événements politiques, le développement économique et les traditions culturelles sont en effet tous des éléments qui – directement ou en influençant le comportement de leurs ancêtres - agissent sur les principaux facteurs évolutifs (mutation-sélection, dérive et flux génétique), en régissant la structure et les transformations des populations. Les aspects comportementaux de la population acquièrent, sous cet aspect, une importance déterminante: le choix du conjoint, l'âge moyen au mariage et donc l'âge moyen à la naissance des enfants, le

nombre d'enfants et l'intervalle intergénéral, combien de ces mêmes enfants se marient et se reproduisent à leur tour, combien émigrent, etc. sont en effet tous des facteurs capables de conditionner la composition et l'évolution du pool génétique d'une population (Jacquard, 1970 ; Cavalli Sforza et Bodmer, 1971 ; Henry, 1972 ; Conterio et Moroni, 1974 ; Pettener, 1988). On peut, à titre d'exemple, citer l'importance que la consanguinité exerce sur la mortalité et sur la morbidité, le fait que la réduction du nombre d'enfants tend à diminuer la consanguinité elle-même et donc ses conséquences ainsi que le risque d'immunisation maternelle-fœtale, comment l'âge des parents à la conception a un impact sur l'apparition de mutations ou, encore, l'effet évident produit par les migrations sur la structure génotypique de la communauté de départ et d'arrivée (Melleri *et al.*, 1995 ; Melleri, 1995).

Par leur analyse des populations en termes de natalité, mortalité, fécondité, âge, etc., les sciences démographiques s'avèrent fondamentales pour la génétique et la biologie, car elles permettent de remonter aux causes et aux mécanismes qui régissent la variabilité et les changements génétiques et biologiques des populations (Ward *et al.*, 1976).

L'analyse de l'évolution effectuée selon cette approche, c'est-à-dire en évaluant les variations biogénétiques à partir des paramètres démographiques ou, plus exactement, à partir des paramètres de la "démographie historique", est un domaine d'étude des sciences biodémographiques. La biodémographie représente donc un système concret d'enquête, car elle permet de saisir les caractéristiques réelles d'une population et de comprendre les mécanismes qui les ont déterminées et/ou les conséquences auxquelles elles conduisent, sans recourir à des modèles théoriques ou aprioristes (Ghisolfi, 1990).

Même si, comme toutes les études de biologie des populations humaines, la biodémographie utilise des sources concrètes et mesurables, elle suit cependant un critère méthodologique opposé à celui des sciences expérimentales. En effet, les phénomènes qu'elle analyse ne se produisent pas dans des conditions contrôlées et ne peuvent être répétés à discrétion, comme cela se fait au laboratoire en variant les conditions initiales pour mettre en évidence leurs effets sur le résultat final, mais, au contraire, c'est du résultat final qu'il faut partir pour remonter aux conditions de départ afin de comprendre, donc, la nature des mécanismes évolutifs qui ont conduit à ce résultat et aux causes qui les ont déterminés (Lucchetti, 1989 ; Gueresi *et al.*, 2002 ; Gueresi *et al.*, 2003).

Ce type de recherche apparaît toutefois particulièrement fertile lorsqu'on examine non seulement les données provenant d'analyses agrégées – données globales d'une certaine typologie – mais aussi celles provenant des analyses nominatives “suivies”, c'est-à-dire obtenues, comme cela se passe dans les recherches de démographie historique (Gautier *et al.*, 1958 ; Chiarelli, 1983 ; Chiarelli, 2003), à travers la reconstruction des événements démographiques de chaque individu et de sa famille. En effet, s'il est vrai que certains facteurs – tels que le milieu, le moment historique et les traditions – influent de la même manière sur la population, il est tout aussi vrai que d'autres facteurs, d'ordre socio-économique et culturel – comme le choix du conjoint, l'âge au mariage et la consanguinité - ont une incidence, en son sein, de manière différenciée.

Les études biodémographiques présentent donc inévitablement aussi des limites: en effet, il est évident, en premier lieu, que des analyses de ce genre peuvent être effectuées lorsqu'on se réfère à des populations humaines relativement récentes ou actuelles sur lesquelles on dispose d'informations démographiques complètes et, en second lieu, compte tenu de la grande quantité de travail exigée, elles sont principalement applicables à des populations de petites dimensions. Cependant, en augmentant le nombre des populations où sont réalisées ces recherches, il devient alors possible de mettre en évidence les mécanismes généraux et particuliers qui sont à la base des phénomènes microévolutifs, mécanismes et processus actifs aujourd'hui aussi et dont dépend donc la structure des populations de l'avenir (Cresta, 1998).

Par conséquent, si le laps de temps qu'il est possible de suivre avec ces études est assurément limité par rapport aux temps nécessaires à l'évolution biologique, il est toutefois suffisant pour mettre en évidence ses aspects microévolutifs; d'autre part, *“l'Anthropologie considérée comme Histoire Naturelle de l'Homme ne sert pas seulement à satisfaire notre curiosité actuelle sur l'histoire passée de l'espèce à laquelle nous appartenons, mais elle a aussi une valeur d'actualité constante, allant de la réflexion sur la nature de notre être et de son insertion dans le milieu où nous vivons à la re proposition constante de différents modes d'existence”* (Chiarelli, 1983).

2.2. Les paramètres considérés: événements démographiques

L'analyse de ces populations a eu pour but d'observer certains événements démographiques fondamentaux (mariages, naissances, décès): ceux-ci ne surviennent et ne se répartissent pas au

hasard dans une population, précisément parce qu'ils sont le résultat de comportements dictés par les choix des individus et se ressentent donc d'un ensemble de facteurs qui peuvent, en différente mesure, être ramenés au contexte bionaturel (la physiologie humaine avec ses variantes, les pathologies avec lesquelles nous entrons en contact), aux dotations en connaissances et biens matériels (technologie, économie, niveau de vie) et à la culture (règles, valeurs). Chacun peut imaginer que tout événement démographique peut être influencé par de multiples facteurs retombant dans les trois catégories abstraites susmentionnées. C'est précisément parce qu'elle est animée par des comportements et non pas par le hasard que la dynamique de toute population est riche en processus de *cohésion et répulsion, de sélection et interaction* qui sont toujours soigneusement pris en compte dans l'interprétation des phénomènes démographiques.

Ces données démographiques que nous allons examiner ont été enregistrées dans de nombreux pays occidentaux, l'enregistrement continu de naissances, décès et mariages étant une tradition ancienne. Si, dans certaines zones, l'enregistrement des décès commence durant le haut Moyen-Age, sa diffusion généralisée a lieu au XVI^e siècle et se renforce avec le concile de Trente. C'est de cette même époque que date la diffusion, de la part du clergé, des événements démographiques dans l'Europe réformée. En Italie et en France, l'inscription des baptêmes, des mariages et des sépultures dans des registres spéciaux devient une pratique courante au XVII^e siècle dans les dizaines de milliers de paroisses dans lesquelles se subdivisait l'Ancien Continent. Ces enregistrements étaient assez complets mais variables en fonction de la diligence des curés et de la sévérité des évêques ainsi que de l'étendue du territoire paroissial et des conditions de vie. Ce système survit jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, lorsque la Révolution française et l'Empire napoléonien ôtent à l'autorité religieuse la responsabilité de l'enregistrement de ces événements en l'assignant à l'autorité civile. Pratiquement, au XIX^e siècle tous les pays européens peuvent établir des statistiques d'état civil de bon niveau grâce à l'existence d'une organisation administrative diffuse (communes, mairies, comtés, etc.) et à une spécialisation de fonctions.

2.2.1. Le mariage

L'analyse du **mariage** est importante, car celui-ci représente d'une part l'acte social qui a pour but de stabiliser les intérêts collectifs et d'autre part un comportement individuel qui exprime,

par sa variabilité, les différents critères adoptés pour le choix d'un conjoint. Le mariage est une institution sensible aux mouvements de la communauté et l'analyse de ses comportements est donc un bon indicateur de l'évolution sociale. Son analyse constitue également une bonne méthode pour étudier l'évolution des pools génétiques. Il est possible d'évaluer le niveau d'isolation ou d'ouverture d'une population par l'analyse des mouvements reproductifs, c'est-à-dire par l'intensité de l'échange de gènes avec d'autres groupes. Il est aussi possible d'étudier l'endogamie et l'exogamie, autrement dit les mariages entre les personnes d'une même communauté ou de communautés différentes. En ce qui concerne les mariages exogamiques, il est important d'examiner la distance et l'orientation auxquelles ont lieu les échanges matrimoniaux et donc génétiques. De plus, dans les populations humaines, le modèle de l'accouplement casuel (tout individu peut se croiser, avec la même probabilité, avec un autre individu du sexe opposé) n'est pas toujours vrai. Tel est le cas des mariages entre consanguins qui dépendent fortement de la dynamique de la population, de son organisation sociale et économique, des traditions culturelles et religieuses, des habitudes familiales, et qui influencent la structure génétique parce qu'ils impliquent l'augmentation de l'homozygotie.

L'étude du mariage est importante à cause de ses influences biologiques et génétiques considérables mais aussi de sa forte connotation culturelle et sociale. En effet, comme on l'a déjà remarqué, le choix du conjoint a des répercussions directes sur la structure génétique et sur les processus microévolutifs d'une population, mais le nombre de mariages effectués dans une société, leur précocité et le choix même du conjoint ne sont pas dus au hasard: ils sont conditionnés par des facteurs d'ordre social, religieux, psychologique, socio-économique et culturel. Par exemple, les facteurs économiques et culturels influent sur la saisonnalité des mariages et l'on peut reconnaître des périodes préférées ou, par contre, des mois où les célébrations sont rares comme dans ceux du Carême et de l'Avent.

De plus, le calcul du degré d'ouverture d'une population à travers le calcul de l'endogamie et de l'exogamie est assurément utile pour reconstruire les mouvements matrimoniaux, lesquels suivent toujours des directions et des cours privilégiés en fonction de facteurs géographiques, culturels, sociaux, économiques, mais aussi historiques. Dans les études de ce genre, il est en effet important de connaître les événements historiques et les phénomènes migratoires qui ont concerné les populations examinées. L'ouverture d'une population passe cependant aussi par le degré d'intégration sociale qu'elle est capable d'offrir au "nouvel arrivé": parallèlement à

l'observation de l'endogamie, il devrait donc être possible d'apprécier le degré d'intégration sociale qu'une population est à même d'offrir. En réalité, les populations de montagne du passé avaient une capacité d'intégration inférieure à celle des populations de plaine, car les ressources étaient plus contingentées (Pettener, 1985 ; Lucchetti *et al.*, 1996 ; Martuzzi Veronesi *et al.*, 1996). On entend, par intégration sociale, le processus à travers lequel les individus deviennent partie intégrante d'un système social, en adhérant aux valeurs qui en définissent l'ordre législatif. Sur le plan microsociologique, il s'agit d'une fonction du processus de socialisation, consistant dans la formation de la personnalité sociale de l'individu, à travers la transmission des modèles culturels et de comportement dominants assurée par la famille, l'école et les groupes primaires. Sur le plan macrosociologique, dans l'approche structurelle-fonctionnaliste de Parsons il s'agit d'une pré-condition du système social destinée à assurer des liens stables, comme le mariage, entre ses membres à travers le renforcement des mécanismes de contrôle social (Soliani, 1991 ; Parsons, 1960).

La nuptialité comme événement exclusivement démographique est une clé de voûte importante de notre recherche parce que, comme on l'a déjà spécifié, elle a donné des informations claires sur l'état de l'endogamie communale et cantonale et sur celui de l'exogamie ainsi que sur les distances matrimoniales et les mariages consanguins, mais il est également possible de la considérer comme une variable intermédiaire de la fécondité.

2.2.2. Les naissances

L'analyse des **naissances** permet d'envisager la possibilité de répéter des événements pour comprendre comment la population peut être influencée par des interactions environnementales ou socioculturelles. Avant d'aborder l'étude des patronymes, il convient de préciser que les naissances représentent en général le facteur positif de l'évolution d'une population et qu'elles permettent d'évaluer sa croissance, sa décroissance et son vieillissement. De plus, l'évaluation du *sex ratio* – c'est-à-dire du rapport entre le nombre de garçons et de filles et, éventuellement, des couples gémellaires – donne des informations sur les caractéristiques biologiques de la population: respectivement, dans les populations humaines, le premier a des valeurs comprises entre 1,05 et 1,06 garçons toutes les 100 filles, et le second a des pourcentages compris entre 1 et 1,5% (Cavalli Sforza, et Bodmer, 1971). Le *sex ratio* à la naissance varie d'une population à l'autre ainsi que d'une époque à l'autre. La différence à la naissance entre le nombre de garçons

et de filles a intéressé les spécialistes pendant des siècles. John Graunt avait déjà remarqué qu'à Londres, entre 1628 et 1662 étaient nés environ 14 garçons toutes les 13 filles ($SR = 1,07$); quant à Sussmilch, il avait consacré tout un chapitre de son livre "Die Göttliche Ordnung" au *sex ratio* à la naissance et il avait été le premier à établir la moyenne d'environ 1,05 pour les populations européennes. Dans le monde, le *sex ratio* à la naissance est d'environ 1.005. Grâce à des statistiques nationales disponibles depuis 1950 et publiées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), en 1997 la moyenne était de 1.0545, avec un petit intervalle de confiance (1,0533 – 1,0557) dû à l'étendue de l'échantillon (1,07 milliard).

Certains auteurs ont en tout cas remarqué des différences entre les populations, et des études effectuées aux Etats-Unis ont démontré que les descendants de populations provenant de l'Afrique et de l'Inde avaient de faibles valeurs de *sex ratio* (respectivement 1,03 et 1,02), tandis que les descendants de populations provenant de l'Asie avaient un *sex ratio* plus élevé (1,07 – 1,08). La valeur la plus haute au monde (1,13) a été observée en Corée dans la période 1921-1929, celle-ci ayant été calculée sur plus de 5 millions de naissances. Le *sex ratio* peut aussi présenter des variations dans le temps au sein d'une même population. Par exemple, en France au XX^e siècle le *sex ratio* a présenté différentes phases: de 1900 à 1913 il est passé de 1,041 à 1,048 en atteignant son maximum à la fin de la première guerre mondiale (1,064 entre 1918 et 1920), puis il a baissé entre 1921 et 1941 (de 1,051 à 1,038) pour remonter durant la seconde guerre mondiale (1,059 entre 1942 et 1948), redescendre au cours des années suivantes et remonter de nouveau dans les années 70; en 1999 il était de 1,051. De la même façon, en Amérique Latine il a augmenté régulièrement entre 1982 et 1986, mais au Chili il a baissé entre 1900 et 1964. En Afrique tropicale, un *sex ratio* de 1,03 avait été constaté en 1969. Pour le Congo, dans son étude de 1967 Romaniuk indique la valeur la plus faible (0,978) et de faibles valeurs ont également été observées chez les Bantous (0,989) par Garenne, tandis que d'autres auteurs ont signalé des valeurs élevées au Nigeria (1,067).

Les causes de la variation du *sex ratio* sont peu connues, alors que les facteurs génétiques le sont davantage, de la part du père surtout. Aux Etats-Unis, par exemple, les Afroaméricains présentent des valeurs plus faibles que celles des Américains d'origine européenne. Dans le cas de couples mixtes aux Etats-Unis, les enfants de père afroaméricain ont moins de probabilité d'être des garçons; par contre, si c'est la mère qui est d'origine africaine cette probabilité augmente. D'autres facteurs jouant un rôle dans le *sex ratio* sont l'âge des parents, l'ordre de naissance, la

situation socio-économique, l'état nutritionnel de la mère ainsi que des facteurs environnementaux tels que la saison et l'exposition à l'uranium dans les mines (Garenne, 2002; Garenne, 2004). Si, dans une population donnée, le résultat du *sex ratio* s'écarte beaucoup de ces valeurs, on peut penser que cela est dû à un échantillon de dimensions insuffisantes; en effet, plus l'échantillon est réduit et plus la probabilité est grande que se manifestent des oscillations casuelles qui éloignent les valeurs obtenues des valeurs standards..

Des valeurs anormales du *sex ratio* peuvent également être dues à un enregistrement incomplet de l'un des deux sexes, à cause d'erreurs d'enregistrement de la part de l'officier d'état civil ou bien à cause d'erreurs de relevé des données (registres écrits à la main, dont l'écriture est difficile à déchiffrer et où le sexe est tiré du prénom).

Pour chaque type d'échantillon, on se réfère à des intervalles de confiance à 95% du *sex ratio* relativement au nombre de naissances; de ce fait, plus le nombre est grand et plus l'intervalle de confiance sera précis. Dans le tab. II.1 sont indiqués les intervalles de confiance par agrégats de naissances: plus le nombre de naissances est élevé et plus l'intervalle est réduit (Leti, 1974).

Naissances	105	106	107
100	63,8-146,2	64,4-147,6	65-149
1000	92-118	92,9-119,1	93,7-120,3
5000	99,2-110,8	100,1- 111,9	101,1- 112,9
10000	100,9- 109,1	101,8- 110,2	102,8- 111,2
50000	103,2- 106,8	104,1- 107,9	105,1- 108,9
100000	103,7- 106,3	104,7- 107,3	105,7- 108,3
1000000	104,6- 105,4	105,6- 106,4	106,6- 107,4

Tab. II.1. Intervalles de confiance par agrégats de naissances.

Le calcul du *sex ratio* peut être effectué de deux façons, lesquelles reflètent en tout cas proportionnellement les mêmes résultats: une première façon donne le calcul du rapport garçons-filles, à savoir G/F , tandis que dans la deuxième modalité on considère au dénominateur la somme de l'échantillon tout entier, à savoir $G/(G+F)$. Dans le premier cas, les variations entre les deux sexes sont naturellement plus visibles (Ulizzi et Zonta, 2002).

En ce qui concerne la gémellarité, il s'agit au contraire d'un phénomène d'accouchement multiple. Constant dans presque toutes les espèces animales, il est considéré comme une exception dans l'espèce humaine: chez l'homme, en effet, l'évolution a privilégié la grossesse simple par rapport à la grossesse multiple.

On a vu, par contre, que les singes callitrichides ont souvent des jumeaux. De cette façon, leur fécondité s'avère fortement accrue par rapport aux espèces qui ont un seul enfant et maintiennent les deux naissances espacées par nécessité. Ce type ancestral de stratégie reproductive des callitrichides assume donc une signification biologique-évolutive importante.

Cette interprétation peut aussi être valable pour l'homme, même si dans l'espèce humaine la naissance gémellaire représente un événement rare et hors du commun (Rabino Massa, 1989).

Dans le domaine de la gémellité, il est également nécessaire de distinguer deux types de jumeaux directement tirés de l'évolution embryogénétique de la cellule œuf:

- les jumeaux monozygotes (MZ), où chaque zygote, résultant de l'union d'un spermatozoïde avec une cellule œuf, se dédouble dans une des premières phases du développement, en donnant ainsi naissance à deux individus génétiquement identiques;
- les jumeaux dizygotes (DZ) où, suite à un événement de double ovulation et double fécondation, se forment deux zygotes qui, en se développant simultanément, donnent naissance à deux individus génétiquement semblables mais non pas identiques, comme n'importe quel frère et sœur.

En termes génétiques, il en résulte que les deux types de gémellité ici décrits assument une signification profondément différente. Si, dans le cas monozygote, pour n'importe quel gène pris en considération, la probabilité que celui-ci soit identique chez les deux jumeaux est $p=1.00$, en démontrant par là l'effective identité génétique des deux individus monozygotes, dans le cas des jumeaux dizygotes cette probabilité est réduite de moitié, à savoir $p=0,5$. Raison pour laquelle il est possible d'affirmer que, alors que deux jumeaux MZ ne peuvent différer que pour des raisons environnementales, chez les individus DZ la différence est due aussi bien à des

facteurs génétiques qu'à des facteurs environnementaux, comme dans n'importe quel couple de frères et sœurs (Parisi, 1989). C'est pourquoi les jumeaux représentent une opportunité unique pour l'étude et la compréhension de la contribution différente des composantes d'origine génétique ou de dérivation environnementale sur la variabilité des caractères des populations humaines.

Même si, aujourd'hui encore, n'ont pas été entièrement élucidés les mécanismes et raisons qui provoquent la gémellité – laquelle présente en tout cas des fréquences différentes dans les diverses populations, comme n'importe quel caractère génétique – on a toutefois remarqué une incidence effective de certains facteurs génétiques et environnementaux sur ce phénomène. Citons, parmi les plus importants:

- L'âge maternel: on constate, dans la période allant de 35 à 39 ans, une augmentation des accouchements gémellaires, ceux-ci diminuant ensuite. Selon Taffel, cet effet est dû à l'augmentation de la sécrétion de gonadotrophines durant cette même période et puis à un déclin des fonctions ovariennes. D'autres hypothèses suggèrent une baisse de la gémellité après 37 ans causée par la diminution des follicules ovariens (Bulmer, 1970) ainsi que par une augmentation des fausses couches (Lazar *et al.*, 1978). Pour une interprétation correcte des données statistiques, il faut en tout cas tenir compte du fait que, dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'âge maternel à l'accouchement a sensiblement augmenté par rapport aux siècles précédents.
- Le nombre d'accouchements: des études européennes (Waterhouse, 1950), américaines (Taffel, 1995) et africaines (Renhan et Tafida, 1980) indiquent un pourcentage de naissances gémellaires à la quatrième ou cinquième grossesse jusqu'à quatre fois plus élevé qu'au premier accouchement.
- La saisonnalité: en Europe et en Afrique, on a observé, aux mois d'avril et mai, une fréquence de naissances gémellaires plus élevée que dans le reste de l'année (Hungtington, 1938). Selon Rehnan et Tafida (1980), cela serait dû au climat des saisons où ont lieu les conceptions, lequel favoriserait une augmentation des grossesses gémellaires dans des conditions de plus basse température et pluviosité durant les mois d'hiver. D'autres hypothèses parlent d'une influence de la durée de la photopériode sur la production hormonale de l'FSH, mais on ne connaît pas encore avec certitude son rapport effectif avec la gémellité.

- Les facteurs génétiques: on a constaté une certaine composante familiale – et non pas seulement populationniste – dans la prédisposition différente à l'accouchement multiple, au point que le phénomène gémellaire peut être considéré comme un marqueur génétique utile pour l'étude des populations (Rabino Massa, 1989). Par exemple, un rôle paternel serait joué dans les naissances multiples DZ, tandis que le rôle maternel influencerait tant sur les naissances MZ que sur celles DZ (Parisi *et al.*, 1983). D'autres études parlent d'une augmentation d'accouchements gémellaires chez les femmes qui sont elles aussi jumelles, ainsi que d'une augmentation générale de fertilité chez les femmes ayant des accouchements multiples (Madrigal, 1995).

Dans l'étude des jumeaux, l'évaluation des taux de monozygotes et de dizygotes constitue un problème central, compte tenu du fait qu'aucune information ne peut être tirée des actes de baptême et de naissance. A cette fin, on se réfère donc à la règle différentielle de Weinberg. (WDR), selon laquelle le total du nombre des maternités de jumeaux DZ est le double des maternités gémellaires de sexe différent (OS). Quant au nombre des jumeaux MZ, il est donné par la différence entre le nombre des jumeaux de même sexe (SS) et celui des jumeaux OS. Le WDR se base implicitement sur le principe que les jumeaux dizygotes aient la même probabilité d'appartenir à l'un ou à l'autre sexe, de façon à ce que le reste des jumeaux de même sexe soient monozygotes. Bien que le *sex ratio* à la naissance soit généralement >100 , la crédibilité du principe de Weinberg n'a jamais été définitivement vérifiée ou rejetée. Quoiqu'il en soit, dans ce travail l'évaluation du nombre de monozygotes et de dizygotes est effectuée en se servant de la WDR (Fellman et Eriksson, 2006).

Par l'étude des patronymes, il est aussi possible d'obtenir des informations importantes sur le niveau d' "ouverture" d'une population et l'influence que l'histoire a eue sur sa structure, les patronymes pouvant être considérés comme des marqueurs génétiques et anthropologiques fiables ainsi que comme des indicateurs pour comprendre les phénomènes de migration des populations.

Le concept de patronyme, qui s'affirme à partir du X^e siècle ap. J.-C. et se fixe après le concile de Trente de 1563, est le système que nous connaissons aujourd'hui de PRENOM + NOM DE FAMILLE, utilisé pour rendre l'identification univoque et, du moins, pour réduire les risques de superposition. Avec le temps, les patronymes sont devenus d'importants traits culturels et ils

peuvent être utilisés pour évaluer les parentés biologiques au sein et entre les populations humaines (Lucchetti et Pizzetti, 2001).

Si l'utilisation de patronymes pour évaluer la fréquence de mariages consanguins (*inbreeding*) a déjà été adoptée par certains spécialistes du XIX^e siècle, dans les dernières décennies le patronyme a été considéré comme un marqueur génétique et anthropologique fiable et comme un excellent indicateur pour calculer les taux d'immigration de populations humaines (Lasker, 1977). Les patronymes étant hérités par voie patrilinéaire, ils sont liés à l'histoire du chromosome «Y» et ils se comportent comme des allèles multiples et neutres (Zei *et al.*, 1983). Les patronymes représentent donc une source d'informations riche et détaillée, laquelle permet de reconstruire et d'interpréter certaines caractéristiques de l'histoire démographique, biologique et culturelle d'une population: l'apparition de nouveaux patronymes représente l'apport de nouveaux allèles et d'autres informations génétiques au sein d'une population. En analysant la fréquence de différents types de patronymes, il est possible de suivre l'histoire de certains groupes de famille, depuis leur apparition jusqu'à leur disparition.

Une partie de ce travail de thèse est une contribution à l'évaluation des changements dans le Canton et de la distribution des patronymes. L'indication du patronyme est présente dans la quasi-totalité des sources et, en les observant, il est possible de déterminer les patronymes les plus utilisés. Les fréquences patronymiques ne sont pas constantes dans le temps mais elles subissent des fluctuations: c'est ainsi que l'on peut, pour chaque patronyme, mettre en évidence des périodes d'apparition, d'affirmation, de persistance et de déclin jusque, parfois, à leur extinction (Bigazzi, 1999). Le nombre des patronymes indique par conséquent le degré d'isolement et d'ouverture de la population de Châteauponsac.

En observant les données, on pourrait adopter différents modèles mathématiques qui visent à faciliter l'étude de la population à partir des patronymes; mais ces modèles sont cependant difficilement applicables à cette population, car ils supposent l'existence du paramètre "K", à savoir la donnée exacte sur la population totale dans des périodes déterminées. Pour la population du Canton, cela n'est toutefois pas toujours possible, sauf dans certaines périodes grâce à des recensements effectués dans des années précises: 1790, 1800, etc.

Pour une population telle que celle à l'examen, il est au contraire possible de calculer le rapport S/N, où "S" est le nombre total de patronymes et "N" le nombre d'individus nés en dix an. Le but de cette étude consiste dans l'évaluation de variations de patronymes qui intéressent la

population au cours des deux derniers siècles; on se propose, en particulier, de souligner les changements de ce rapport, en indiquant la présence ou l'absence d'immigration grâce à l'observation de nouveaux patronymes (Bigazzi, 1999). Il est par conséquent possible d'évaluer si la population est sujette à des flux migratoires ou tend à l'isolement.

En effet, si une population présente un nombre élevé de patronymes à faible fréquence, il est possible d'en déduire qu'il existe une grande mobilité, tandis que peu de patronymes répétés en présence d'un nombre élevé de naissances indiquerait de rares immigrations. La possibilité de mobilité augmente donc dans une population où les patronymes sont nombreux par rapport au nombre total d'individus, tandis qu'elle diminue si les patronymes restent à peu près les mêmes. Le rapport S/N peut, par conséquent, être assimilé au concept de variabilité génétique: l'estimation la plus directe de la multiplicité des formes alléliques patronymiques est déterminée par le rapport entre le nombre de patronymes trouvés et le nombre des événements de natalité.

Le dernier aspect à aborder dans l'étude des naissances est la saisonnalité des événements, laquelle donne des indications en premier lieu socio-économiques et en second lieu biologiques: la périodicité des naissances, d'où l'on peut déduire celle des conceptions, est souvent liée aux travaux agricoles, à des migrations saisonnières, à des traditions, à des raisons religieuses et à d'autres motifs d'ordre culturel et social. De plus, les rythmes du monde agricole et pastoral pouvaient influencer sur la fécondité, car ils agissaient sur l'état physique de la femme qui, en été par exemple, était soumise à un plus grand stress dû à son travail aux champs (Girotti, 2010).

2.2.3. La mortalité

Enfin, la **mortalité** de la population, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de décès ayant lieu dans une communauté au cours d'une certaine période et la quantité de la population moyenne au cours de cette même période, permet de vérifier la santé d'une population et les transformations qu'elle a subies dans les deux derniers siècles. En comparant la mortalité avec la natalité, on peut reconnaître l'augmentation de la population et obtenir d'importantes informations sur la transition démographique, c'est-à-dire sur le passage de l'ancien régime à l'Etat moderne. En France, entre le XVIII^e et le XIX^e siècle; il est aussi important de vérifier l'indice saisonnier et la mortalité infantile.

A une première analyse, le nombre de décès survenant dans une population représente le facteur négatif du mouvement naturel de cette même population et, par le simple calcul de ces

événements, il est possible de reconnaître des moments de crise de mortalité qui se produisent lorsqu'on assiste à une augmentation des morts. Cette augmentation est provoquée par une cause exceptionnelle qui n'est normalement pas présente dans une population (épidémies, famines, guerres) (Del Panta, 1982)

En ce qui concerne la mortalité infantile (mort survenant dans la première année de vie), celle-ci apparaît au contraire comme un indicateur fondamental du niveau de développement d'un pays relativement à ses caractéristiques sanitaires, sociales et environnementales. L'état de santé d'une population peut également être déduit de l'analyse de l'âge au décès, car une population "saine" a une durée de vie supérieure. Enfin, l'étude de la saisonnalité des décès peut donner des indications sur les causes de la mort, lesquelles dépendent des conditions climatiques de la saison: en hiver, par exemple, les classes de population les plus sensibles aux maladies de l'appareil respiratoire (celles de moins de 1 an et de plus de 60 ans) meurent plus fréquemment, tandis qu'en été les décès augmentent dans les classes de population jeune (1 à 14 ans), celles-ci étant plus sujettes aux maladies de l'appareil gastro-intestinal.

2.3. Le phénomène de la Transition Démographique et son importance

La transition démographique est le phénomène qui, plus que tout autre, a modifié la diversité interne du système démographique européen ainsi que son hétérogénéité intrinsèque. C'est ainsi que disparaît, par exemple, le système de contrôle de la fécondité fondé sur l'âge avancé au premier mariage ainsi que sur le haut niveau de célibat définitif, et les paroisses cessent, d'autre part, de marquer l'horizon à l'intérieur duquel s'accomplit l'existence de la plupart des individus de nos populations. La transition démographique aura des conséquences profondes sur de nombreux aspects de la vie des Européens: suite à cet événement, les populations – quoique à des époques différentes, selon les pays – commenceront à vieillir progressivement et les classes d'âge supérieures prendront avec le temps une importance croissante. Si l'on considère rapidement certaines des grandes transformations ayant eu lieu aux XIX^e et XX^e siècles, telles l'urbanisation, la fin des sociétés paysannes, le vieillissement de la population, etc., on voit que la transition démographique a joué un rôle dans chacun de ces changements et que, dans la plupart des cas, elle les a même précédés.

D'un point de vue strictement démographique, la transition subie depuis le système de l'ancien régime jusqu'au système actuel est un processus qui se développe en trois phases distinctes:

a) une première phase est caractérisée par la baisse de la mortalité: ce phénomène - déjà en cours depuis les premières décennies du XVIII^e siècle et qui doit très probablement être imputé à l'affaiblissement et puis à la disparition des grandes pandémies du XVII^e siècle – s'atténue au début du XIX^e. La décroissance de la mortalité en Europe est un phénomène "au long cours" qui a concerné de nombreuses et différentes générations. Il s'agit là d'un aspect important de l'expérience démographique européenne. La mortalité commence à baisser avant la diffusion des premiers vaccins et des antibiotiques. Une variable du système démographique européen commence à changer et sort du contrôle que sur celle-ci exerçaient de nombreux facteurs pathogènes; cette évolution de la structure de la mortalité reste toutefois un phénomène lent, qui s'étend sur des temps encore relativement longs, sans subir de hausses et d'accélération imprévues. Le système démographique européen change progressivement, tout comme progressivement s'affirment les innombrables effets engendrés par les transformations subies par la mortalité.

b) En l'absence d'une transformation de la structure de la fécondité, la réduction des taux généraux de mortalité d'une population provoque naturellement une augmentation du rythme d'accroissement. Cela signifie que si le taux de mortalité se réduit dans le temps tandis que le taux de natalité reste constant, la population verra progressivement augmenter son propre solde naturel et par conséquent, en l'absence de flux migratoires significatifs, sa propre population globale. Et, en effet, la seconde phase de la transition démographique est caractérisée par une croissance progressive en termes absolus de la population, suite à l'écart progressif qui se forme entre les valeurs de la natalité et celles de la mortalité. Les processus de croissance de la population (Malthus l'avait déjà constaté) sont des phénomènes très rapides qui suivent une courbe exponentielle. Une population qui double ses propres effectifs tous les a ans progresse suivant la série 1, 2, 4, 8, 16 ... sur la base de la formule $P_t = 2^{t/a} \cdot P_0$, « t » étant le nombre d'années passées depuis l'année 0 où a commencé la série et « a » étant le nombre d'années nécessaire au redoublement. Ce phénomène d'accroissement sera naturellement d'autant plus intense que l'écart des valeurs de la mortalité de celles de la natalité sera plus fort et que cet écart se maintiendra dans le temps. Plus ces deux variables seront grandes et plus la population post-transitionnelle apparaîtra grande par rapport à la population pré-transitionnelle. Il est toutefois raisonnable de penser que, à un certain moment, ce phénomène devra s'interrompre, parce qu'aucun processus de croissance exponentielle ne peut se maintenir indéfiniment dans le

temps. Le moment arrivera donc où le développement même de la population commencera à constituer un frein à tout accroissement ultérieur. Au moment où la dimension globale de la population commence à entraver le processus suivant de croissance, la population commence à réduire progressivement son taux de natalité en réduisant, dans le même temps, l'écart qui s'était créé entre ce dernier et le taux de mortalité.

c) C'est alors que commence la troisième phase du processus de transition démographique associée à la réduction progressive du taux de natalité et donc, en général, mais pas nécessairement, de l'indice d'accroissement moyen annuel de la population. Il s'agit là de la phase généralement appelée "phase de fin de la transition démographique". La réduction de la natalité indique que la population commence à percevoir les effets produits par l'augmentation de la population et rétroagit pour freiner son accroissement. Si, d'un point de vue macroscopique, ce phénomène apparaît linéaire et en quelque sorte déterministe, cela n'est pas aussi vrai en ce qui concerne l'analyse moléculaire des comportements des individus de nos populations. En d'autres termes, le mécanisme qui pousse avec cohérence les différents individus dans la direction d'une limitation de la natalité n'est pas encore pleinement compris.

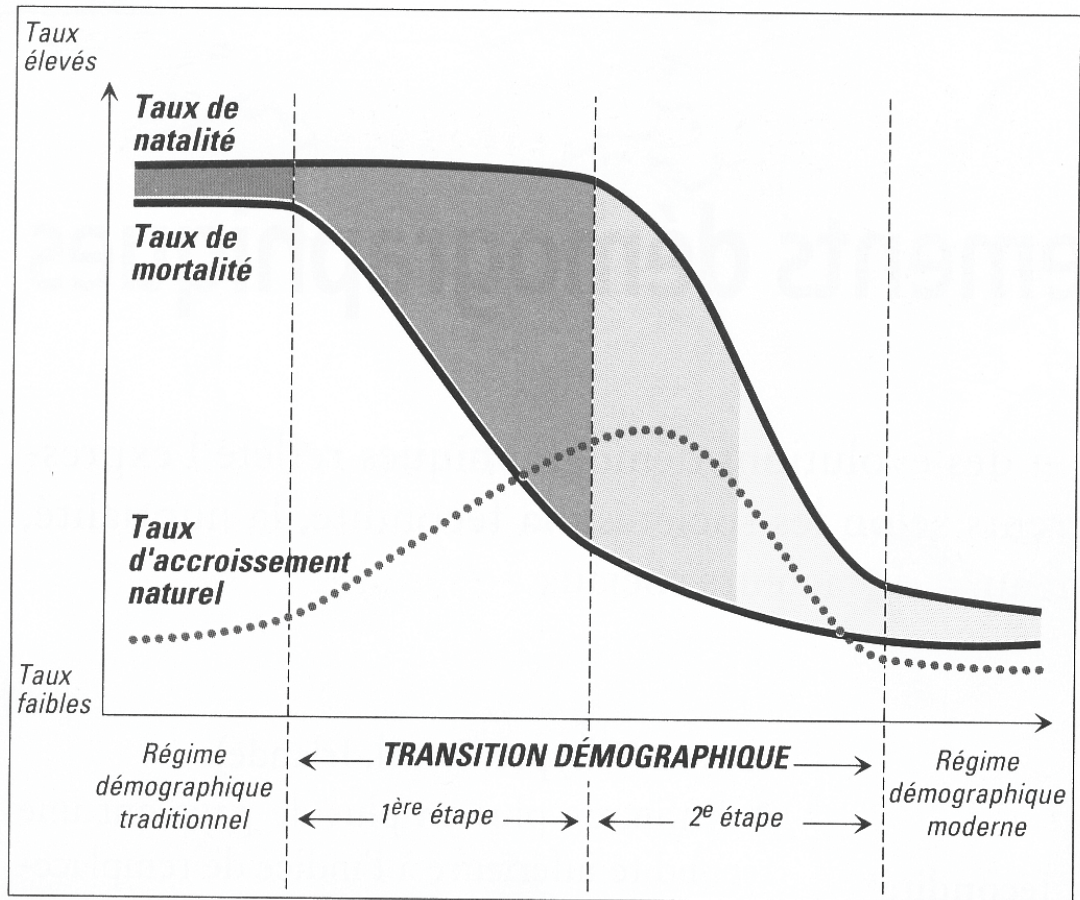


Fig. 2.1. Transition démographique illustrée à l'aide d'un graphique
(Courtesy of <http://www.geofri.ch/moodle1/mod/resource/view.php?id=1137>).

La fig. 2.1 représente les trois phases théoriques de développement de la transition démographique. La théorie de la transition démographique est construite, entre les années 30 et 40 du siècle dernier, au sein de deux importantes écoles démographiques, celle liée à l'Université de Princeton et celle de l'école démographique française. Comme on le voit, il s'agit d'une théorie très simple qui vise à faire dépendre les changements subis par la fécondité - et donc par la structure par âge de la population - des variations précédemment subies par la mortalité. Cette théorie tente d'établir une connexion entre deux processus démographiques différents (baisse de la mortalité et baisse de la fécondité), sans toutefois étudier, ou considérer comme importants, les différents facteurs qui ont conduit à ces processus (Chesnaï, 1990).

S'il est vrai que la théorie de la transition démographique a une grande généralité, il n'en est pas moins vrai qu'il s'agit encore d'une théorie limitée à quelques simples variables. De plus, en ce

qui concerne l'analyse de ces variables, seuls certains aspects ont été étudiés. Ce qui s'est passé dans de nombreuses populations mondiales, et que l'on peut désormais considérer comme un fait établi, c'est qu'une baisse générale de la mortalité est suivie d'une baisse de la fécondité. On n'a pas insisté, par contre, sur le fait que non seulement les différentes populations varient - et donc évoluent - sous l'aspect des valeurs moyennes de la mortalité et de la natalité, mais que les écarts par rapport à ces valeurs moyennes deviennent progressivement plus petits. Les populations deviennent non seulement moins fécondes, mais aussi plus semblables les unes aux autres; avec la fin de l'ancien régime démographique les populations européennes se retrouveront beaucoup plus identiques que dans le passé (Chesnais, 1990).

La transition démographique est un phénomène de grande dimension, caractéristique de nos sociétés actuelles: ces dernières sont en effet, sous de nombreux aspects, moins diversifiées, plus contrôlées et plus standardisées que les sociétés démographiques du passé.

2.4. Transition démographique: le cas français

Par rapport à d'autres populations, la population française a été très précocement sujette au phénomène de la transition démographique, c'est-à-dire à une diminution du taux de mortalité suivie d'une baisse du taux de natalité (Sori, 1984 ; Bley et Boëtsch, 1999). Les données faisant l'objet de ce travail sont très importantes, car la période examinée coïncide avec le premier siècle post-transition démographique ayant eu lieu en France entre 1760 et 1789.

En France, le pays connaît sa révolution démographique dès le XVIII^e siècle, tandis que la révolution industrielle attendra le siècle suivant. Il est nécessaire de souligner la précocité de ce phénomène dans ce pays, due à des causes uniques en Europe: en effet, pour bon nombre de spécialistes les campagnes françaises du XVIII^e siècle sont comparables aux campagnes chinoises actuelles surpeuplées - 50 habitants par km carré, chiffre considérable pour l'époque - et confrontées à de nombreux problèmes pour l'acquisition de leurs moyens de subsistance (Chesnais, 1986).

Cette situation est résolue précocement grâce au contrôle volontaire de la population, tandis que l'émigration subit un ralentissement en 1763 à cause de la perte de colonies telles que la Louisiane et le Canada. Le contrôle des naissances, qui va en s'affirmant, découle aussi de la transformation de la petite propriété familiale. L'évolution du régime agraire de la France apparaît alors unique en Europe: le servage n'existe plus; les paysans sont libres et, le plus

souvent, propriétaires. Cela implique une réduction des dimensions des terres qu'un père peut laisser en héritage à ses enfants, selon la formule "*L'Ancien Régime produit le fils aîné; le Nouveau le fils unique*" (Chesnais, 1986). En France, quatre phases historiques peuvent donc être distinguées: l'époque prérévolutionnaire (1750-1790), l'époque révolutionnaire (1790-1855), l'époque de l'industrialisation (1855-1880) et l'époque de la consolidation (1880-1940). La population évoluera par conséquent vers une diminution continue tout au long du XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e.

Comme on l'a précédemment écrit, les causes qui ont déterminé en Europe - et en France tout d'abord - la baisse de la mortalité ne sont pas, aujourd'hui encore, parfaitement claires; peut-être sont-elles attribuables à des facteurs d'ordre général, comme l'amélioration des conditions alimentaires, hygiéniques et sanitaires. Les progrès de la médecine ont certes été fondamentaux et c'est de ces années-là que datent la prévention de la variole (Jenner, 1976), les premiers vaccins (Pasteur et Kock), la découverte de la pénicilline (1929) et une plus grande diffusion de l'éducation sanitaire au début du XX^e siècle (Chesnais, 1986).

Certains démographes mettent toutefois davantage l'accent sur les changements du style de vie: amélioration de l'alimentation, conditions d'habitation plus saines et hygiène collective (Gilli *et al.*, 1989).

Remarquons, par ailleurs, qu'en Europe la transition démographique n'a pas eu lieu de manière uniforme, ni pour ce qui est du temps ni pour ce qui est de la modalité: dans les pays tels que la France, l'Angleterre et la Suède la baisse de la mortalité commence déjà au début du XIX^e siècle, tandis que dans les pays méditerranéens elle ne commencera qu'à la fin de ce même siècle. Il importe aussi d'observer qu'en France ce phénomène commence si précocement qu'il anticipe la révolution industrielle - au moment, probablement, de la transformation rurale du pays et du changement du sentiment religieux - contrairement à ce qui se passera en Angleterre où la transition démographique n'aura lieu qu'après la révolution industrielle (Chesnais, 1986).

2.5. Endogamie et exogamie

Le degré d'isolement ou d'ouverture d'une population - et, par conséquent, le niveau d'homogénéité et d'hétérogénéité - dépend des mouvements reproductifs de la population, c'est-à-dire de l'intensité d'échange des gènes qu'elle réalise avec d'autres groupes. L'isolement, qui peut difficilement se maintenir dans les groupes humains pendant de longues périodes de temps,

est considéré comme le résultat d'une série de "barrières génétiques". Certaines de ces barrières dépendent de facteurs géographiques, comme les mers, les cours d'eau, les montagnes, etc., tandis que d'autres barrières sont d'ordre social ou culturel et visent à maintenir l'identité ethnique, religieuse ou culturelle d'une population ou même de minorités en son sein. Ces barrières ne sont toutefois pas infranchissables, mais elles permettent un certain flux dont la direction et l'intensité varient dans le temps (Benoist, 1976). Si l'isolement absolu est donc théorique, il en est de même pour l'ouverture complète, car les choix matrimoniaux sont plus ou moins toujours conditionnés par des facteurs socio-économico-culturels (Boëtsch, 1985).

Pour évaluer le degré d'isolement reproductif ou, au contraire, d'ouverture d'une population, on peut recourir à l'examen de l'endogamie et de l'exogamie, c'est-à-dire à l'évaluation du nombre de mariages contractés entre personnes appartenant à la même communauté ou à d'autres communautés.

L'endogamie, en particulier, est un choix basé sur le sang, sur la réciprocité et sur le lieu géographique, et les mariages entre consanguins sont ensuite les moyens par lesquels on ravive continuellement ces relations sociales (Boëtsch, 1988). En général, il est d'usage que le mariage soit contracté entre personnes appartenant au même groupe social, que celui-ci soit basé sur le territoire, comme le village, sur la descendance, comme les phratries ou les clans, ou bien plus souvent sur le statut, comme les castes et les classes sociales. En effet, les mariages endogamiques en France, comme dans le reste de l'Europe, étaient très fréquents dans le passé, en particulier dans les pays ruraux et de montagne, mais ces mariages ont subi, à partir de la fin du XIX^e siècle, un déclin graduel à cause de la mobilité provoquée par les changements socioculturels liés à l'industrialisation, phénomène appelé "rupture des isolats" (De Iasio *et al.*, 2006).

L'observation des variations des comportements matrimoniaux dans le temps, en particulier lorsqu'on se réfère à l'étude des transformations subies par les sociétés rurales au cours des deux derniers siècles, a par conséquent une grande valeur, car elle permet d'apprécier dans quelle mesure l'évolution des facteurs économiques et sociaux a eu des répercussions sur la structure de la population.

Bien que l'endogamie soit plus marquée dans les pays de montagne, où la pénurie de moyens ne facilite pas l'intégration des «étrangers», dans les communautés rurales la distance a un certain poids sur le choix du conjoint, et l'endogamie de «vallée» devient en effet un principe

fondamental pour le choix du conjoint. Des populations caractérisées par des échanges matrimoniaux très faibles et réduits aux populations limitrophes se sont dans certains cas complètement transformées suite à des échanges importants avec des populations géographiquement même très éloignées.

L'exogamie prévoit donc le choix du conjoint en dehors de son propre groupe d'appartenance – soit de territoire soit de parenté – et elle était autrefois répandue dans les sociétés à descendance unilinéaire, car elle favorisait les alliances et échanges matrimoniaux. Aujourd'hui, elle est également très fréquente grâce à la facilité de déplacement de la population. Dans le domaine des mariages exogamiques, il est aussi important d'évaluer la distance, l'orientation et la direction dans lesquelles se produisent les échanges matrimoniaux et donc génétiques, c'est-à-dire d'analyser les "mouvements matrimoniaux" (Boëtsch *et al.*, 1997 et Girotti *et al.*, 2008).

La distance matrimoniale, définie comme distance entre les lieux de naissance ou de résidence des conjoints et mesurée le long des principaux axes routiers ou, de façon plus rapide quoique moins correcte, à vol d'oiseau, peut donner des indications sur les rapports d'affinité existant entre deux populations: moins ces populations sont éloignées et plus les rapports d'affinité sont élevés. Depuis la fin du XIX^e siècle, le tableau des mariages exogamiques a changé: en effet, parallèlement à l'augmentation de l'exogamie a eu lieu une augmentation des distances matrimoniales moyennes; toutefois si, dans le passé, le nombre de mariages exogamiques pouvait approximativement être considéré comme inversement proportionnel aux distances – plus la distance augmente et plus le nombre de mariages baisse – la "rupture des isolats" a produit une augmentation des mariages aux grandes distances, tandis que ceux aux courtes distances n'ont pas présenté de variations (Pettener *et al.*, 1994).

Une contribution importante pour le calcul du degré d'ouverture d'une population est donnée par l'observation et par l'étude des patronymes présents dans cette même population. L'importance du patronyme réside dans le fait que celui-ci n'est pas choisi et qu'il est parfaitement lié à l'histoire sociale et biologique de la famille: il suit donc, par sa propre fréquence dans une population, l'évolution d'un noyau familial, depuis son augmentation jusqu'à son extinction. On peut dire qu'il suit les modifications quantitatives d'une souche et les phénomènes d'apparition et disparition liés aux immigrations et émigrations.

Le concept de "patronyme" se réfère au système onomastique fondé sur le prénom et sur le nom de famille, propre au monde occidental. Le système romain prévoyait trois noms (prénom, nom

correspondant au nom de la famille, et patronyme, à l'origine un surnom devenu ensuite héréditaire), mais celui-ci fut abandonné au Bas-Empire lorsque se répandit un nom unique, souvent complètement nouveau, en partie d'inspiration chrétienne ou de formation germanique. A partir du X^e siècle ap. J.-C. s'affirme le système que nous connaissons aujourd'hui de PRENOM + NOM DE FAMILLE, système qui se fixe après le concile de Trente de 1563 et qui est utilisé pour rendre l'identification univoque et, du moins, pour réduire les risques de superposition. De plus, *“les patronymes, traits culturels, peuvent être utilisés pour évaluer les parentés biologiques au sein et entre les populations humaines”* (Biondi, 2000 ; Lasker *et al.*, 1983).

Si l'utilisation de patronymes pour estimer la fréquence de mariages consanguins a été adoptée en 1875, dans les dernières décennies le patronyme a été considéré comme un marqueur génétique et anthropologique fiable et comme un excellent indicateur pour calculer les taux d'immigration de populations humaines (Lasker, 1977). De plus, étant hérités par voie patrilinéaire, les patronymes sont liés à l'histoire du chromosome «Y» et ils se comportent comme des allèles multiples et neutres (Zei *et al.*, 1983).

En dernière analyse, les patronymes représentent une source d'informations riche et détaillée, laquelle permet de reconstruire et d'interpréter certaines caractéristiques de l'histoire démographique, biologique et culturelle d'une population; enfin, étant comparables aux formes alléliques à évolution patrilinéaire, ils peuvent être utilisés dans les estimations de valeurs d'isolement d'une population (Lasker, 1977).

2.5. Consanguinité

Dans les populations humaines, le modèle d'“accouplement casuel”, selon lequel tout individu d'un sexe peut se croiser avec tout autre individu du sexe opposé avec la même probabilité, n'est pas toujours vrai: un type particulier de déviation est représenté par les mariages entre consanguins. Liés à la structure et à la dynamique de la population, à son organisation sociale et économique, à des traditions culturelles et religieuses et à des habitudes familiales, les mariages consanguins ont une incidence profonde sur la structure génétique de la population, car – comportant une augmentation de l'homozygose – ils déterminent une variation des fréquences génotypiques (Biondi, 2004). L'analyse du degré de consanguinité d'une population et de ses variations dans le temps acquiert donc un poids déterminant dans l'étude de son évolution.

Ce terme, habituellement utilisé pour indiquer les unions entre individus ayant au moins un ascendant en commun, se réfère toutefois aussi aux effets génétiques que le croisement ou *inbreeding*, c'est-à-dire l'accouplement entre consanguins, détermine sur les descendants: un gène récessif nuisible présent en couple simple dans l'ascendant commun peut en effet être exprimé pour la première fois dans un descendant, après avoir été caché pendant des générations (Dalberg, 1929).

Différentes méthodes ont été proposées pour mesurer, dans la descendance d'unions consanguines, la quantité de gènes communs, quantité qui dépend du degré de parenté, mais leur compréhension exige de distinguer entre deux concepts d'identité de gènes par descendance et de gènes par nature (Bittles, 1994): les gènes qui sont des couples du même gène présent dans la souche commune sont appelés "identiques par descendance", tandis que les gènes qui sont physiquement identiques mais qui ne dérivent pas du même chromosome ancestral sont appelés "identiques par nature". L'*inbreeding* rend un individu homozygote pour des gènes qui sont identiques par descendance (Cavalli Sforza *et al.*, 1971).

Bien que l'on n'ait pas exactement défini combien de générations passées doivent être prises en compte pour évaluer le degré de consanguinité entre deux individus, dans les études sur les effets de la consanguinité sont considérées comme généralement consanguines les unions jusqu'au 4^e degré (cousins au troisième degré) ou, selon certains auteurs comme Bittles (1994), seulement jusqu'au 3^e degré (cousins au deuxième degré), parce que l'influence génétique dans les mariages entre couples ayant une parenté de plus grand degré ne diffère que marginalement de celle observée dans les unions non consanguines. Les mariages entre consanguins au 1^{er} degré (parent-enfant, frère-sœur) sont interdits par toutes les sociétés, tandis que ceux entre oncle et nièce ne sont considérés comme incestueux, et donc illégaux, que dans certaines d'entre elles (Cavalli Sforza et Bodmer, 1971 ; Boëtsch *et al.*, 2002).

Un niveau ultérieur de classification par rapport à celui du degré de consanguinité subdivise les mariages de chaque classe de parenté en tenant compte du sexe des individus dans le cadre de la généalogie; par exemple, les cousins germains peuvent être des enfants soit de deux frères (cousins du côté paternel) soit de deux sœurs (cousins du côté maternel), mais ce type de classification, intéressant pour l'anthropologie culturelle, n'est pas considéré dans les études de génétique.

F, à savoir le “coefficient d’*inbreeding*”, a été introduit pour la première fois en 1921 et il indique la corrélation d’union des gamètes, c’est-à-dire la mesure de l’excédent d’homozygose observée dans une population par rapport à la proportion attendue, dans l’hypothèse que les mariages aient lieu de manière casuelle (Wright, 1921). En 1948, le coefficient a été redéfini comme la probabilité que deux gènes présents dans un individu à un *locus* donné (deux allèles d’un gène) soient identiques par descendance; quant au “coefficient de parenté”, également appelé “coefficient de *kinship*” de deux individus, il a été défini comme la probabilité qu’un gène pris au hasard chez un individu A soit identique par descendance à un gène pris au hasard chez un individu B (Crow et Mange, 1965)

Le coefficient d’*inbreeding* ou de “croisement” est donc une mesure statistique de la proportion de locus génétiques auxquels un individu est homozygote par descendance et est pratiquement équivalent au “coefficient de parenté” de ses propres parents (Crow, 1980): la valeur de F est donc quantifiée à travers la formule: $F = \sum_{ik} (1/2)^{n_i + n_k}$, où “ n_i ” est le nombre de générations qui unissent les deux parents de l’individu examiné en passant par l’ancêtre commun et “ k ” sont les lignes indépendantes de parentés possibles (Crow, 1980).

3.DONNEES GEOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET ECONOMIQUES

Du point de vue historique, la Haute-Vienne a été créée par la Révolution française, le 4 mars 1790, en application de la loi de 1789, sur une partie de la province du Limousin. Elle tire son nom de la rivière qui la traverse, la Vienne, affluent de la rive gauche de la Loire né sur le plateau de Millevaches en Corrèze. Peu de vestiges préhistoriques ont été découverts sur le territoire qui correspond au département actuel: l'acidité des sols, l'abondance des forêts et l'absence de grottes n'ont pas facilité la conservation et la découverte de vestiges; seuls quelques vestiges et pièces du paléolithique et du mésolithique ont été retrouvés. La présence humaine du néolithique est plus facilement prouvée par différents ensembles mégalithiques, comme le dolmen de la Borderie. L'arrivée des Romains lors de la conquête de la Gaule se fait sur un territoire occupé par une tribu celte, celle des Lémovices, qui donnera son nom à la ville de Limoges et au Limousin. Des tensions extérieures et des invasions barbares causent un déclin de la cité dès le III^e siècle. Au Moyen-Age, la région est christianisée et un réseau paroissial important se constitue. La présence d'ermites, pendant la période mérovingienne, entraîne un culte posthume de ces hommes autour de leurs tombeaux. Le Limousin profite de la paix pour remettre son économie en marche, depuis la fin du Moyen-Age jusqu'à nos jours. La région connaît une bonne situation économique (arrivée du chemin de fer en 1856, agriculture en expansion grâce aux bovins, production textile) qui permet à la population de s'accroître: Limoges dépasse les 90.000 habitants à la veille de la Première Guerre mondiale, la Haute-Vienne compte plus de 300.000 âmes et le Limousin en compte presque un million. Elle possède 149.996 ha de bois, soit un taux de boisement de 29,6%, mais elle arrive en dernière position régionale, puisque la Corrèze affiche un taux de plus de 45% et la Creuse est recouverte à 29,8% de forêts. Elle a près de 7.000 km de cours d'eau. Contrairement à bon nombre de départements, comme la Corrèze toute proche, la Haute-Vienne n'est pas véritablement divisée en ensembles géographiques distincts, même si les paysages peuvent être très différents. Trois grands ensembles peuvent cependant être définis: les plateaux et monts du Limousin, la vallée de la Vienne et la Basse-Marche. L'altitude varie de 150 à 300 m. La zone comprend environ 40.000 habitants et Châteauponsac est une des principales localités. Du point de vue économique, toute la région du Limousin est aujourd'hui essentiellement composée de PME/PMI, avec un secteur artisanal fort et quelques grands groupes exportateurs tels que Legrand, leader mondial de l'appareillage électrique à basse tension qui emploie plus de 3.000 salariés. Le poids de l'agriculture est supérieur à la moyenne

nationale. Dans le secteur de l'industrie, ce sont les biens intermédiaires qui représentent la production la plus importante. Dans le passé, jusqu'au XIX^e siècle le secteur économique le plus développé a été l'agricole-pastoral et toute la zone a subi son influence au point que, lorsqu'en 1789 les campagnes sont également perturbées par la crise économique, l'une des premières populations qui se soulèvera sera précisément celle du Limousin. Au printemps 1789, le mécontentement envahit les campagnes françaises et les paysans, comme dans d'autres zones de la France, discutent des réformes à demander au roi en vue de la réunion des États généraux (www.chateauponsa.fr)

En général, cette zone française est depuis toujours une région marquée par des mouvements de révolte populaire qui lui donnent une couleur politique "à gauche" encore visible à une époque plus récente.

L'insurrection populaire du 1871 commence dans le chef-lieu, Limoges, et en particulier dans le milieu ouvrier des entreprises de porcelaine dont est riche la zone: les ouvriers demandent plus de sécurité et de justice sociales et, en général, que les conditions de travail soient plus acceptables: Mais le soulèvement qui avait conduit à la création d'une "Commune de Limoges" sera rapidement réprimé, tout comme la rébellion qui avait éclaté à Paris. D'après les documents historiques, il ne semble pas que cette révolte touche en quelque sorte la vie dans les campagnes entre Limoges et Paris qui semblent être fondamentalement étrangères à la mobilisation. Cependant, toutes les campagnes françaises sont assurément en train de traverser une phase de transformation, à cause du dépeuplement dû aux déplacements des habitants vers les grands centres urbains mais aussi à de véritables phénomènes de migration vers d'autres pays: en effet, quoique en moindre mesure par rapport à d'autres peuples européens, le peuple français a été concerné par le phénomène de l'émigration qui durera du début du XIX^e siècle à la moitié du XX^e. L'émigration française avait des caractéristiques différentes de celles d'autres pays et l'on peut affirmer qu'il existait deux types d'émigration: l'émigration économique vers les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine, le Chili et l'Uruguay, et l'émigration de colonisation vers les colonies françaises du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne.

On calcule qu'entre 1848 et 1939, 2,5 millions de citoyens français ont quitté leur pays et que la plupart d'entre eux venaient des zones rurales, comme le Limousin, et des zones de montagne des Pyrénées. Beaucoup moins significatifs et plus rares ont été les flux migratoires vers d'autres pays européens, concentrés surtout vers la Belgique et la Suisse (Auteurs divers, 2009).

En ce qui concerne les déplacements de la population étudiée, il est aussi possible de reconnaître des phénomènes de “migration saisonnière”. On entend, par ce terme, des migrations de travail réalisées par des personnes qui se déplacent pour effectuer des travaux de caractère saisonnier, comme les activités liées à l’agriculture, au bâtiment, etc. Généralement, dans les pays de montagne la migration saisonnière suit l’élevage et la recherche de pâturages pour le bétail, et ces pays sont donc souvent sujets à des périodes de transhumance, c’est-à-dire à des déplacements des zones de colline et de montagne vers les littoraux de plaine et vice-versa. Par définition, toutes les sociétés d’éleveurs sont des groupes sociaux organisés où l’élevage de ruminants (vaches, brebis, chèvres, chevaux, chameaux, rennes) constitue la principale source de subsistance, et le bétail devant périodiquement se déplacer à la recherche de nouveaux pâturages, ces sociétés sont en général “nomades”. Il importe aussi de rappeler dans ce cas que les animaux ne constituent pas seulement la principale source de subsistance de ce type de société mais qu’ils sont aussi des indicateurs de statut et des moyens d’échange social.

La Région du Limousin ne semble pas avoir été conditionnée par ce type de déplacements, d’autant plus que sa structure interne tend à être plus assimilable à celle d’une société de cultivateurs, mais elle est caractérisée par des phénomènes de migration saisonnière dus à des causes différentes, en particulier aux activités du bâtiment des centres urbains les plus proches. En fait, bien que dans le passé la principale activité de subsistance de la zone ait été l’agriculture, la population masculine de ces siècles avait l’habitude de se déplacer en hiver, à la fin des travaux des champs, vers les centres urbains pour effectuer différents travaux de main-d’œuvre liés au bâtiment, comme le maçon (Auteurs divers, 2008 ; <http://www.chateauponsac.fr/>).

3.1. Châteauponsac: données géographiques et historiques



Fig. 3.1. Blason de Châteauponsac.

Le canton de Châteauponsac est une division administrative française située dans le département de la Haute-Vienne et la région Limousin: ce canton est organisé autour de Châteauponsac dans l'arrondissement de Bellac et son altitude varie de 185 m (Rancon) à 471 m (Châteauponsac) pour une altitude moyenne de 310 m. Le canton de Châteauponsac groupe cinq communes et compte 4.041 habitants (recensement de 1999), dont 2.000 résident dans le chef-lieu.

Châteauponsac se trouve non loin de Limoges et la partie ancienne du pays est perchée sur un promontoire dominant un méandre encaissé de la Gartempe, toute la commune étant par ailleurs bordée par la Gartempe. Les pays limitrophes sont Rancon, Balledent, St.Amand Magnezeix, Fromental, Roussac, etc. (fig. 3.2), tous éloignés du centre historique d'environ 10-15 km: ces pays sont aujourd'hui encore, comme le chef-lieu, de nature essentiellement agricole. Le fait d'être une zone plutôt à l'écart constitue aujourd'hui un attrait pour un nouveau type de tourisme qui recherche un style de vie plus tranquille et en contact avec la nature grâce à la présence de nombreux centres hippiques.



Fig. 3.2. Carte du Canton de Châteauponsac (Courtesy of www.insee.fr/fr).

Les premiers documents écrits concernant Châteauponsac sont deux monnaies mérovingiennes où l'on trouve les formes *Potentaco* et *Potento*. *Potentaco* pourrait être une contraction de *Potentiacum* dérivé d'un homme latin, *Potentius*. On sait que très souvent le suffixe -acus ou -acum s'ajoute à un anthroponyme pour marquer la propriété; et tel est le cas, ici. Les origines du site actuel du bourg seraient donc cette propriété. Mais il ne faut pas pour autant imaginer l'imposante villa gallo-romaine: il peut s'agir d'une propriété beaucoup plus modeste, voire d'un simple lieu-dit. Tout ce que ce nom doit suggérer c'est qu'à l'époque gallo-romaine, un certain *Potentius* est propriétaire d'une terre sur l'emplacement de l'actuel Châteauponsac, mais nous ne connaissons ni la nature, ni l'étendue, ni la localisation de sa propriété. Un petit camp militaire semble s'être malgré tout développé. Situé au carrefour de deux voies romaines, au III^e siècle, il prend comme premier nom celui de *Castrum Potentiacum*, le "château de *Potentius*" ou "le camp militaire construit sur le domaine de la famille *Potentius*". Avec le temps, quelques habitations s'installent à proximité. Au moment des invasions barbares du V^e siècle, la cité de *Castrum Potentiacum* est rasée.

Châteauponsac au Moyen Age (VI^e - début XIV^e siècles) : Au VI^e siècle, deux ermites s'installent près du bourg. Ils vont permettre la renaissance du lieu. On ne sait pas grand-chose de cette période. Tout ce que l'on sait c'est qu'au VIII^e siècle, une église mérovingienne voit le jour: il s'agit de l'église Saint Martin (près de la librairie actuelle). L'édifice en lui-même ne garde comme trace de son ancienne utilisation que deux baies romanes et l'ancienne porte

(façade Nord). Pour information, cette église - la plus ancienne de Châteauponsac - connut un passé assez tumultueux: en 1631, atteint de la peste, Gaspard Benoit, trésorier de France, y fut enterré. En 1664, elle accueille une confrérie de Pénitents noirs. Sous la Révolution, elle devient salle commune tandis que l'église Saint-Thyrse devient le Temple pour "le culte de la Raison". Elle sert aujourd'hui de garage. Au X^e siècle, des féodaux voisins, les seigneurs de Rancon, s'intéressent au bourg sans doute pour s'assurer le contrôle des grands axes routiers de la région. Ils auraient ordonné la fortification d'un antique ouvrage militaire (peut-être romain ou franc ?) appelé "*Châtelard*" dominant la route et le lieu de franchissement de la Gartempe, au-dessous de la ville actuelle de Châteauponsac. Aimery de Rancon fait élever une église dédiée à Saint Pierre (emplacement de la mairie actuelle) pour remplacer celle, alors ruinée, qui s'élevait sous le même vocable au bord de la Semme. L'édifice est déplacé le long de l'axe Nord-Sud, vers la Gartempe, presque jusqu'au carrefour que forme cette voie avec celle qui vient de Saint-Hilaire-la-Treille. En 1019, les Rancon donneront cette chapelle à l'Abbaye Saint-Martial de Limoges qui l'affectera à son prieuré de La Souterraine. En 1030, un autre seigneur de Rancon fait donation à l'abbaye de Déols, en Berry, du bourg de Saint-Martin-de-Châteauponsac. Celle-ci y installe un monastère en 1039 et y bâtit, au dessous de la Chapelle Saint-Pierre, une église qui aurait été consacrée à Saint Thyrse en 1042. C'est autour du monastère que la population va se grouper, tant au Nord, vers l'église Saint-Pierre, qu'au Sud jusqu'au Châtelard. C'est encore au XI^e siècle, vers 1080, que sont posées les premières pierres de la Chapelle Notre-Dame, située en contrebas du bourg, à l'Est de la chapelle Saint-Pierre. Au début du XIV^e siècle, cette dernière est élevée au rang d'église paroissiale.

Châteauponsac à l'épreuve de la Guerre de Cent Ans (XIV^e - XV^e siècles): situé entre le domaine royal et les possessions anglaises, le Limousin a été un des principaux champs de bataille de la Guerre de Cent Ans. Après la bataille de Poitiers (1356), les Anglais dominent la Marche. De nombreux soldats passent et séjournent à "Castro-Ponssat" (le nom de la ville durant une partie du Moyen Age: il faut dire que la cité changera 55 fois de nom avant de prendre celui qu'elle porte actuellement !). Les troupes armées du Prince de Galles - le "Prince Noir" - s'emparent du château-fort de Rancon et poussent une pointe jusqu'à "Castro-Ponssat" qui est épargné. En 1370, le Prince Noir pille et dévaste la cité de Limoges. En passant à Castro-Ponssat, il saccage la chapelle Saint-Thyrse, renverse la voûte de la nef et la façade occidentale, incendie en partie la chapelle Notre-Dame. Pour terminer, il ravage Rancon. En 1372-1373, Jean de Bourbon libère la Marche. Même aux heures les plus sombres des règnes de Charles VI et de Charles VII, la domination française ne sera jamais sérieusement menacée. Sur place, la défense s'organise. De 1380 à 1395, un château est construit sur la rive

gauche de la Gartempe, dans une position très pittoresque. Construit pour surveiller la vallée, il prend le nom de "Château de Ventenat". C'est une épaisse bâtisse rectangulaire flanquée de quatre tours. Détruit en 1793, il servit de carrière. Il ne reste désormais que des ruines. Les véritables fléaux du Limousin pendant cette période sont les épidémies et le brigandage des grandes campagnes. De leurs repaires, des bandes armées fondent sur le pays et le rongent littéralement. A la suite d'une importante bagarre entre les habitants du bourg et des soldats (pillage du prieuré et de nombreuses maisons), l'abbé de Déols décide en 1420 de fortifier le prieuré en incluant l'église Saint-Thyrse dans les fortifications (elle devient une véritable forteresse), mais non l'église Saint-Pierre dépendant de La Souterraine, pas plus que l'église Saint-Martin, trop éloignée. Mais comme la sécurité est toujours troublée par les soldats du château du Dorat, des remparts sont alors édifiés autour de la ville (1429-1431). L'église Saint-Thyrse (fig. 3.2) devient alors église paroissiale en lieu et place de l'église Saint Martin, qui en devient une simple annexe. Châteauponsac a ainsi deux paroisses, Saint-Thyrse en ville murée et Saint-Pierre "hors les murs". La chapelle Notre-Dame est restaurée (<http://www.chateauponsac.fr/>).



Fig. 3.3. Vue de l'église de St.Thyrse à Châteauponsac.

Pour plus d'informations, on présente ci-dessous la fiche descriptive du pays faisant l'objet de notre étude, tirée du site internet <http://cassini.ehess.fr/> (tabs. III.1 et III.2)

Châteauponsac		
Superficie	6 879 ha	
Altitude	196 m	471 m
Coordonnées	Lambert II étendu	
	x	518 053,00
	y	2 126 509,00
	Longitude	1°16'34" E
	Latitude	46°08'02" N
Code insee	87 1 07 041	
Statut(s)	chef-lieu de canton (anII)	chef-lieu de canton
Administration actuelle (recensement 1999)		
Région	Limousin	
Département	Haute-Vienne	
Arrondissement	Bellac	
Canton	Châteauponsac	
Administration ancienne (1789-1999)		
Souveraineté	1789, royaume de France	1790, Haute Vienne
Département	1793, Haute Vienne	1801, Haute-Vienne
District	1793, Le Dorat	
Arrondissement	1801, Bellac	
Canton	1793, Château Ponsat	1801, Château-Ponsac [Châteauponsac]
Municipalité	1793, Château Ponsat	
Le nom		
Ancien(s)	information non disponible actuellement	

Nom(s) rév.	Ponsac-la-Montagne	
An II	1793, Château Ponsat	
Bulletin des Lois	1801, Château-Ponsac	Châteauponsac
Le nombre d'habitants		
<i>(voir diagramme d'évolution)</i>		
Le recensement de 1826, qui ne serait qu'une réactualisation de celui de 1821, n'a pas été retenu.		
Le recensement de 1871 a été, pour cause de guerre, repoussé à l'année 1872.		
Le recensement de 1941, réalisé selon des instructions différentes, ne peut être qualifié de recensement général, et n'a donné lieu à aucune publication officielle.		
Les résultats provisoires du recensement par sondage annuel réalisé en 2004, 2005 et 2006 selon les communes sont tous, par convention, affichés à 2006 (voir site Insee).		
Pour l'Alsace-Lorraine, les recensements de la période 1870-1919 ont eu lieu aux années 0 et 5 sauf 1871, et 1915 qui n'a pas été réalisé.		
Pour Nice et la Savoie, les recensements de la période 1814-1860 ont eu lieu en 1815, 1822, 1838, 1848 et 1858.		

Tab. III.1. Fiche descriptive du Châteauponsac (Courtesy of <http://cassini.ehess.fr/> et www.insee.fr).

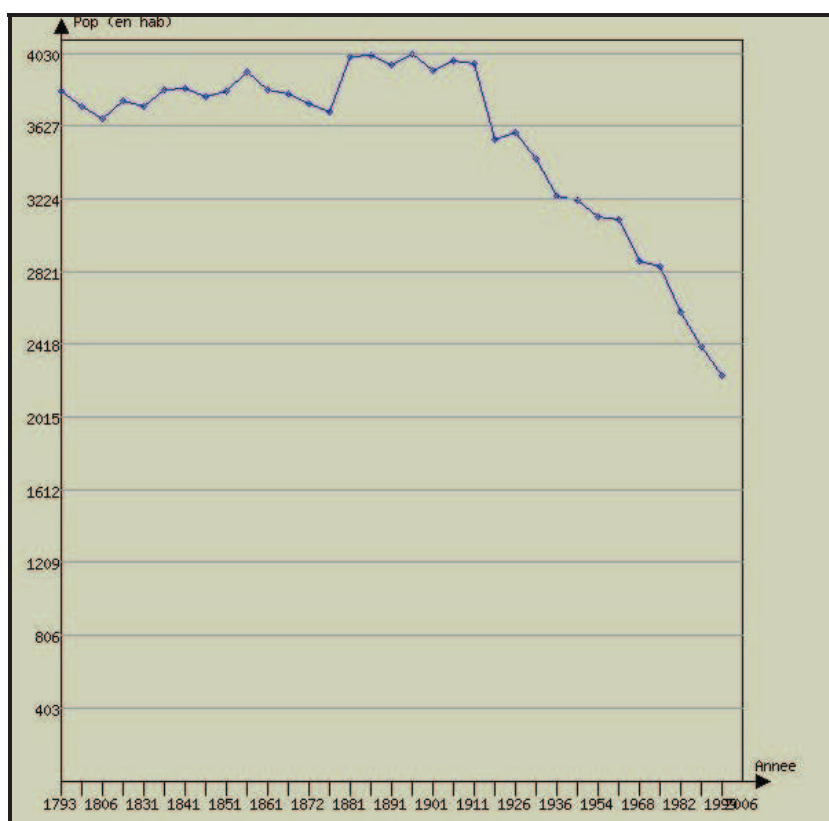


Fig. 3.4. Evolution de la population (habitants) entre 1793 et 2006 (Courtesy of www.insee.fr).

Année	Hab.	1841	3 837	1876	3 710	1911	3 974	1962	3 115
1793	3 823	1846	3 795	1881	4 013	1921	3 556	1968	2 885
1800	3 739	1851	3 822	1886	4 018	1926	3 593	1975	2 849
1806	3 668	1856	3 926	1891	3 970	1931	3 446	1982	2 604
1821	3 771	1861	3 827	1896	4 025	1936	3 240	1990	2 409
1831	3 742	1866	3 809	1901	3 936	1946	3 222	1999	2 252
1836	3 829	1872	3 751	1906	3 994	1954	3 127	2006	

Tab. III.2. Nombre d'habitants de 1793 à 1836. Recensements effectués tous les 5 ans.

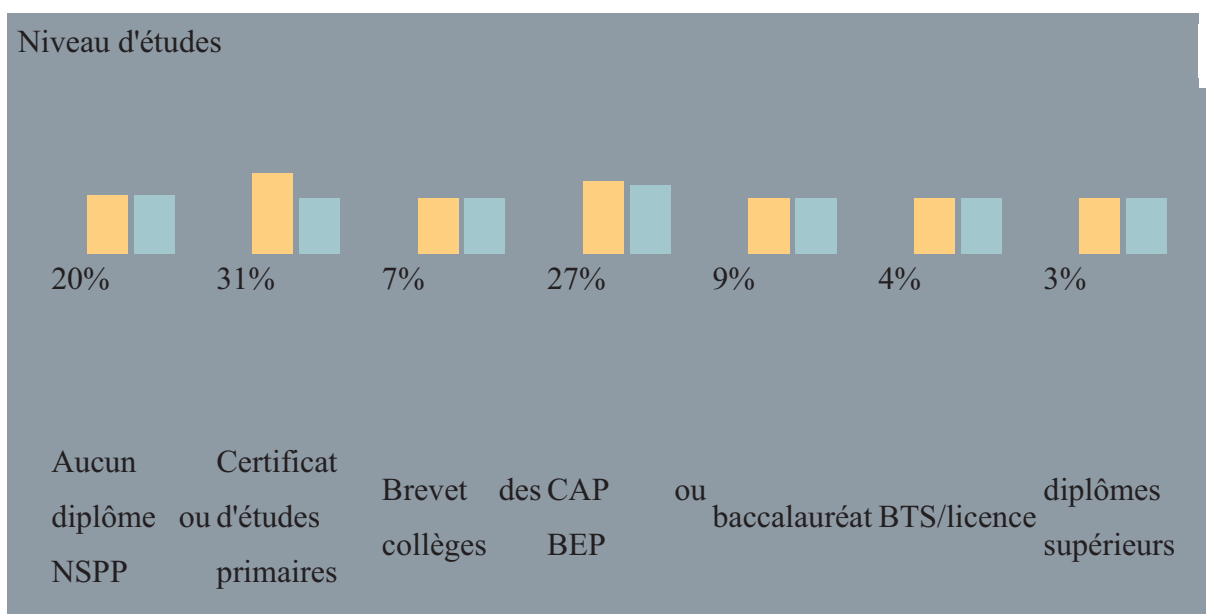
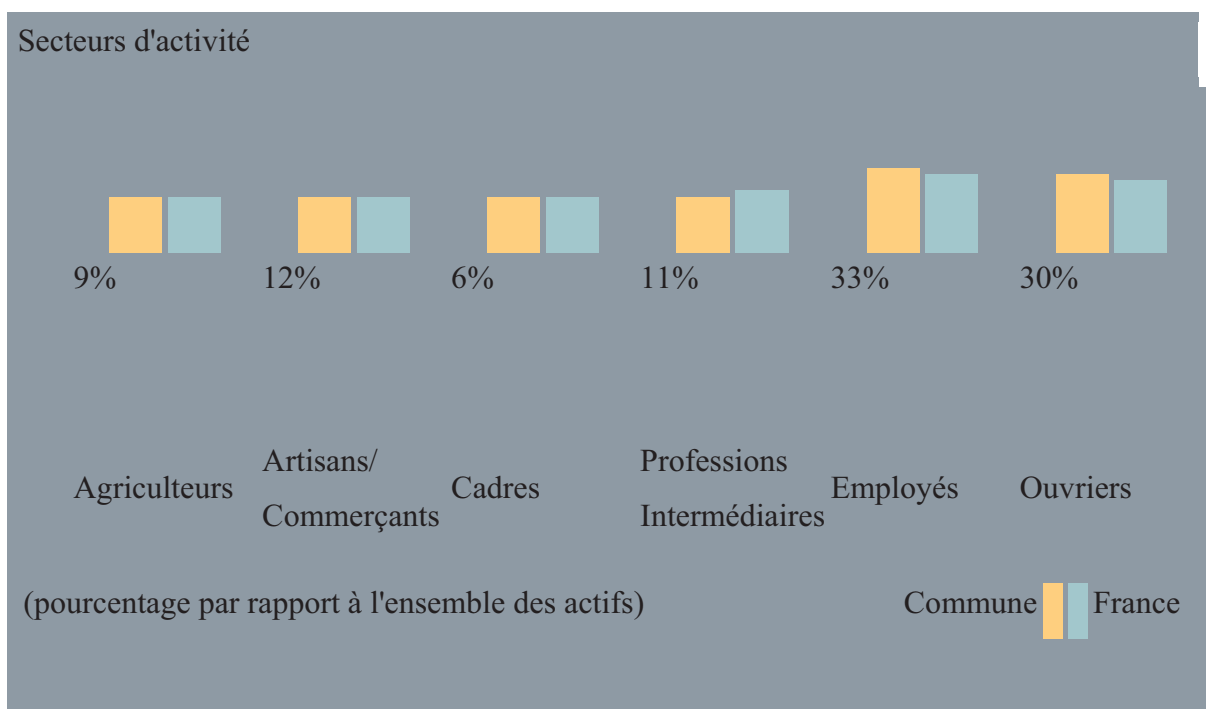
3.2. Démographie de Châteauponsac aujourd'hui

Dans le tab. 3.3 on peut trouver la description de Châteauponsac et des pays limitrophes à travers les paramètres démographiques contemporaines, (site : www.insee.fr) :

EMPLOI

Taux d'activité : 80,8% (moyenne nationale : 10,49%)

Taux de chômage : 8,54% (moyenne nationale : 10,49%)



(valeurs recensées sur les personnes de plus de quinze ans)

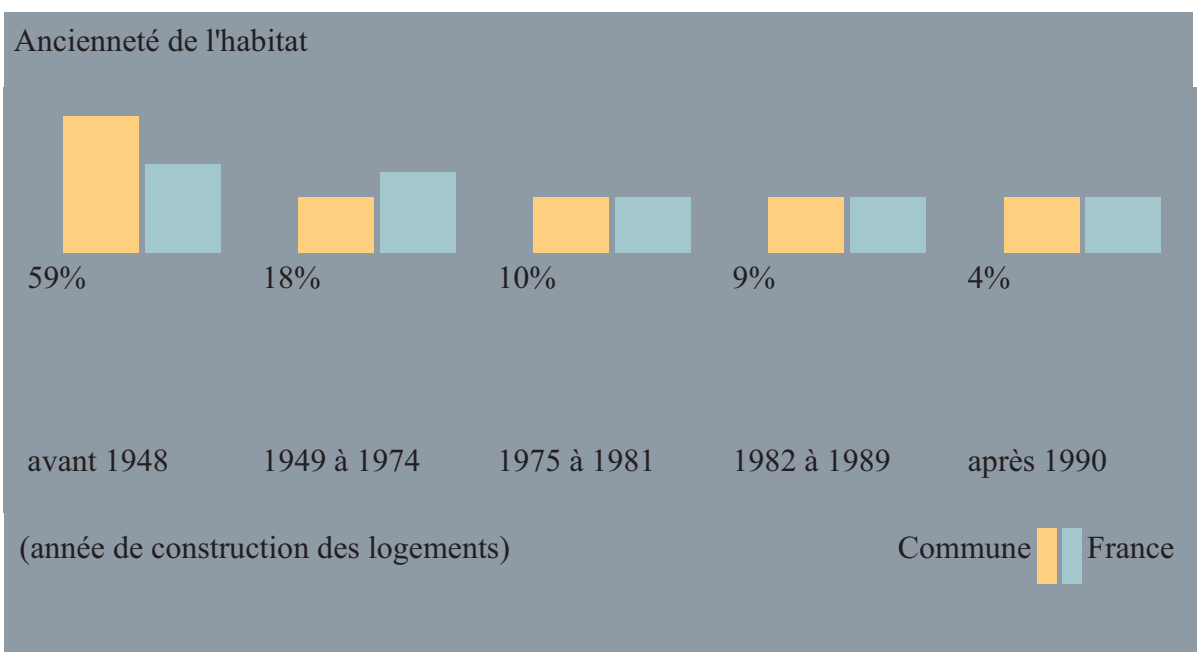
Commune  France 

FAMILLES

Etudiants :	4,8%
Familles Monoparentales :	10,37%

IMMOBILIER

Propriétaires de leur résidence principale :	68,06% (moyenne nationale : 73,56%)
Résidence principale de type maisons/fermes :	82,4% (moyenne nationale : 82,39%)
Résidences principales en immeuble :	11,5% (moyenne nationale : 6,3%)



Tab. III.3. Paramètres démographiques du village (Courtesy of www.insee.fr).

Ces données ont été ici citées pour avoir une image plus complète de la population, même si en fait elles se réfèrent uniquement à la fin du XXème siècle, ces données nous permettent de comprendre comment la nature rurale du pays a été perdue en partie et a été remplacée par le Tertiaire. Actuellement, les employés sont le 33% de la population totale.

Le niveau d'éducation et d'autres informations sur l'immobilier et les ménages, qui en démographie historique et biodémographique sont difficile à reconstruire, cependant, nous

permettent de comprendre le passé de la population. Il est donc important que le 82,4% de la population vit encore dans des fermes dont le 59% a été construit avant le 1948. Le lien entre la population et la vie rurale est si important que l'on a choisi de prendre en examen un échantillon de la population avec une économie de ce genre.

4. MATERIAUX ET METHODES

Ce travail représente la continuation et l'intégration d'analyses préliminaires concernant les études de biodémographie menées depuis un certain nombre d'années en Haute-Vienne par plusieurs chercheurs de l'Université de la Méditerranée de Marseille et du CNRS (UMR 6578). Le but de cette recherche est de reconstruire la structure de cette population du centre de la France et de parcourir les étapes du développement de cette communauté rurale depuis le XVIII^e siècle jusqu'à nos jours (Crognier, 1983 ; Boëtsch, 1986 ; Boëtsch, 1988).

Les localités prises en considération sont Châteauponsac (le chef-lieu), Rancon, Balledent, Saint-Amand-Magnazeix et Saint-Sornin-Leulac, situées à 40 km de Limoges. En particulier, Châteauponsac est une commune qui compte aujourd'hui plus de deux mille habitants. Du point de vue économique, son activité principale a toujours été l'agriculture, suivie de l'élevage.

On a procédé à la reconstitution de l'ensemble des chaînes généalogiques de 970 familles jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ainsi que des fratries du début du XIX^e siècle à nos jours, grâce à la consultation des registres d'état civil (naissances, mariages, décès).

En effet, la collecte des données a été effectuée à travers la lecture des actes qui enregistrent les plus petits changements de la population, à savoir les actes d'état civil qui sont conservés à la Mairie et concernent les naissances, les décès et les mariages ayant eu lieu dans la population au cours des deux derniers siècles. Les données obtenues ont été ensuite l'objet de recherches; par exemple, les actes de mariage ont permis de tirer les informations suivantes à propos des couples analysés: nom et prénom du mari et de ses parents, nom et prénom de la femme et de ses parents, date du mariage, date et lieu de naissance du mari, profession du mari, date et lieu de naissance de la femme, profession de la femme. En comparant d'autres documents, il a été aussi parfois possible de retrouver les mariages précédents et/ou suivants (Mangiapane *et al.*, 2010).

Les actes de naissance contiennent les nom et prénom de l'enfant (sexe), la date et le lieu de naissance, les nom et prénom des parents et parfois la professions des parents. Ceux de décès contiennent les nom et prénom du mort (sexe), la date et le lieu du décès, l'âge au décès. D'autres informations sur l'état des populations peuvent être obtenues grâce aux recensements qui ont été entrepris en France dès 1800, c'est-à-dire très précocement par rapport à d'autres pays (Manfredini, 2003).

L'analyse de ces informations permet de comprendre les importantes fluctuations démographiques (formation, préservation, accroissement et structure d'une population) et les

changements culturels, environnementaux et biologiques d'une population humaine. Ces changements de la communauté ont une valeur qui peut être interprétée par le biais de sciences différentes telles que la biologie, l'histoire, la génétique, la sociologie, etc.

L'un des buts de la démographie est donc de comprendre comment les relations dues à des facteurs socio-économiques (héritage ou liens matrimoniaux) et biologiques (fécondité et consanguinité) ont influencé l'évolution et les biotransformations des populations humaines. L'étude de l'évolution effectuée suivant cette méthode est du domaine de la biodémographie: celle-ci représente, en effet, un système concret d'enquête puisqu'elle permet d'obtenir les caractéristiques réelles des populations humaines (Boëtsch, 1988).

La biodémographie suit une méthode opposée à celle des sciences expérimentales: les phénomènes qu'elle analyse n'ont pas lieu dans des conditions contrôlées et ne peuvent être reproduits au laboratoire, en changeant les conditions initiales pour mettre en évidence les effets sur le résultat; mais il faut au contraire partir du résultat et remonter aux conditions initiales pour identifier la nature des mécanismes évolutifs qui ont donné ce résultat ainsi qu'aux causes qui les ont déterminés.

La démographie relève à la fois de l'histoire naturelle (naissances et décès) et de l'histoire culturelle (mariages). La recherche statistique commence par la collecte de paramètres tels que la mortalité, la fertilité et les migrations et par l'analyse de l'évolution de ces paramètres dans le temps et dans l'espace. Les données démographiques permettent de comprendre les transformations que peut subir une population grâce à la démographie descriptive et à la démographie d'investigation: la première donne les informations nécessaires pour définir la structure d'une population; tandis que la deuxième essaye d'interpréter les phénomènes observés et décrits. La méthode sera donc à la fois de type quantitatif et statistique et les résultats seront interprétés suivant des modalités d'analyses multidisciplinaires. Pour l'interprétation des données, on se réfère à des explications économiques, biologiques et culturelles; en effet, le développement d'une population humaine est influencé par différents facteurs, même si les facteurs biologiques semblent être les plus importants (Boëtsch, 1986). Ce travail commence donc par la collecte et l'observation des données, pour passer ensuite à l'analyse proprement dite - comme les événements démographiques et les analyses transversales ou longitudinales - en se servant parfois de la collaboration d'autres disciplines. Pour effectuer l'étude de la population du Canton de Châteauponsac, plus de 13.000 actes de naissance, de décès et de mariage conservés auprès des archives municipales du chef-lieu ont été consultés; alors que pour effectuer les analyses spécifiques, indiquées en détail ci-après, on a fait appel à des disciplines telles que la démographie, pour

l'interprétation des résultats il a été nécessaire de se référer à des disciplines telles que l'histoire et la sociologie.

La collecte des données est obtenue en intégrant, là où cela est possible, des statistiques d'état, des recensements, des registres, des actes de mariage et de naissance. Dans certains pays, il est aussi possible de consulter les fiches de famille pour connaître les dates d'entrée et de sortie de chaque individu dans des groupes familiaux ainsi que les caractéristiques personnelles et familiales des nouveaux arrivés et de ceux qui migrent. On peut également définir la provenance et les rapports de parenté d'individus qui ont constitué un noyau fondateur et remonter au groupe le plus ancien pouvant être nominativement retrouvé (Soliani L., 1991). En particulier, par rapport à d'autres pays européens, la situation française est plus facile parce que, en plus des registres municipaux que l'on commence à rédiger à partir du XVII^e siècle, il est possible de disposer de recensements spécifiques. Tous les événements (naissances, mariages, décès, etc.) sont inscrits dans les registres d'état civil qui permettent de retrouver les traces de l'existence d'une personne, mais les recensements permettent davantage de comprendre l'évolution d'une population et de connaître son état quantitatif, surtout en France où ils sont réalisés tous les cinq ans à partir de 1836 déjà.

L'utilisation des registres d'état civil dans les petites communes rurales est un événement plutôt récent et les recherches peuvent apparaître lacunaires et incomplètes, sans toutes les informations utiles pour reconstruire le développement d'une population; raison pour laquelle il est parfois conseillé d'effectuer des études complémentaires. Ces sources peuvent en tout cas présenter des problèmes dus à de possibles erreurs de relevé des événements, plus précisément à des erreurs de couverture et à des erreurs de soin. Les erreurs de couverture peuvent concerner les données sur les morts-nés qui n'étaient pas toujours enregistrés dans les registres des naissances ni dans ceux des décès: cette omission ne permet pas d'estimer la mortalité infantile de manière précise ni la fécondité réelle des femmes de la population. Les erreurs de soin concernent, au contraire, l'absence de certaines informations; il arrive que certaines données n'aient pas été indiquées de manière soignée, parce qu'à certains moments historiques elles n'étaient pas considérées comme importantes (Del Panta L., 1994).

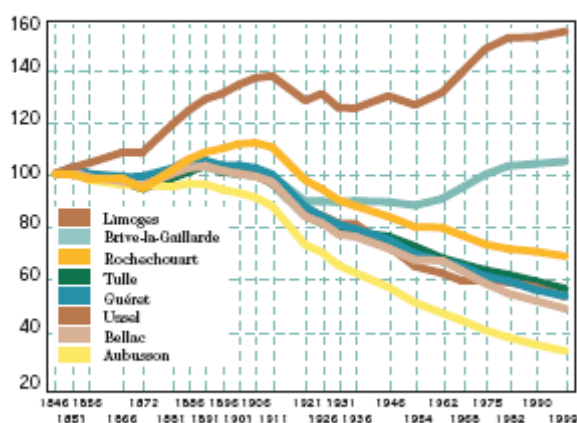
Dans le cas de Châteauponsac, les données sont apparues en tout cas plutôt complètes de 1790 à 1970 et il a été possible, par exemple, de calculer l'évolution du solde naturel pour la période considérée (voir table chapitre suivant).

D'autres informations relatives à la population étudiée concernent son état quantitatif et comment celui-ci a évolué de 1846 à 1999. En effet, du site de l'INSEE et de "*Paroisses et*

Communes de France I. Empereur-Bissonnet il est possible de tirer certaines données importantes sur la diminution de la population du Limousin qui, en un siècle et demi, a perdu plus de la moitié de ses habitants (cf. tables suivantes).

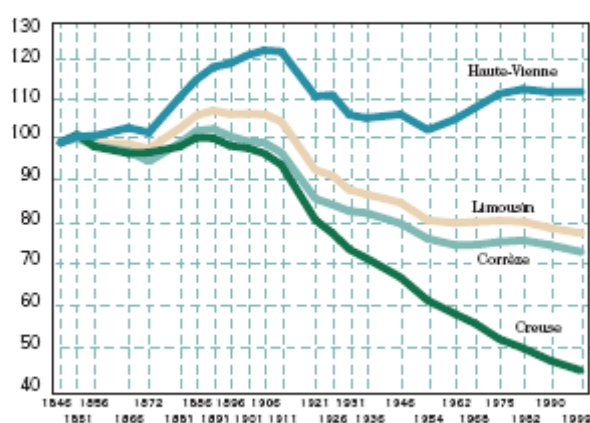
SIX ARRONDISSEMENTS LIMOUSINS SUR HUIT EN BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE						
	POPULATION SANS DOUBLE COMPTE		MINIMUM DE POPULATION		MAXIMUM DE POPULATION	
	1999	1846	POPULATION	ANNÉE	POPULATION	ANNÉE
LIMOUSIN	710 939	914 028	710 939	1999	985 627	1891
CORRÈZE	232 576	317 596	232 576	1999	328 116	1891
CREUSE	124 470	281 693	124 470	1999	287 181	1851
HAUTE-VIENNE	353 893	314 739	314 739	1846	385 732	1906
ARRONDISSEMENT DE :						
BRIVE-LA-GAILLARDE	121 150	115 783	101 853	1954	121 150	1999
TULLE	76 997	136 977	76 997	1999	141 059	1891
USSEL	34 429	64 836	34 429	1999	68 314	1886
AUBUSSON	39 993	123 415	39 993	1999	124 962	1851
GUÉRET	84 477	158 278	84 477	1999	166 192	1891
BELLAC	40 120	82 607	40 120	1999	85 016	1891
LIMOGES	278 439	180 596	180 596	1846	278 439	1999
ROCHECHOUART	35 334	51 536	35 334	1999	57 586	1906

SEULS LES ARRONDISSEMENTS DE BRIVE-LA-GAILLARDE ET DE LIMOGES ONT GAGNÉ DES HABITANTS



La population des arrondissements en Limousin à chaque recensement (base 100 en 1846)

EN UN SIÈCLE ET DEMI, LA CREUSE A PERDU PLUS DE LA MOITIÉ DE SA POPULATION



La population par département en Limousin à chaque recensement (base 100 en 1846)

Fig. 4.1. La situation démographique de l'Arrondissements du Limousin entre 1846 et 1999 (Courtesy of www.insee.fr).

Avec 710.900 habitants en 1999, le Limousin compte 203.000 personnes de moins qu'en 1846, soit une baisse de 22 % en un siècle et demi (fig. 4.1). Des trois départements, seule la Haute-Vienne affiche un gain de population, avec près de 40.000 habitants supplémentaires sur cette période. L'arrondissement de Bellac est aussi en perte de vitesse. Sur un siècle et demi, il a divisé sa population par deux.

POPULATION DES DÉPARTEMENTS, ARRONDISSEMENTS, CANTONS ET COMMUNES

	Population 1846	Population 1866	Population 1886	Population 1901	Population 1921	Population 1936	Population 1946	Population 1962	population 1975
HAUTE-VIENNE	314 739	326 031	363 182	381 853	350 225	333 589	336 313	332 514	352 149
Châteauponsac	9 496	9 228	9 460	9 367	8 082	6 959	6 715	6 076	5 250
Balledent	724	733	675	685	550	471	426	373	291
Châteauponsac	3 795	3 809	4 018	3 936	3 556	3 240	3 222	3 115	2 849
Rancon	2 086	1 859	1 910	1 861	1 567	1 128	1 124	911	733
Saint-Amand-Magnazeix	1 402	1 350	1 407	1 428	1 164	1 042	925	837	705
Saint-Sornin-Leulac (*)	1 489	1 477	1 450	1 457	1 245	1 078	1 018	840	672

POPULATION DES DÉPARTEMENTS, ARRONDISSEMENTS, CANTONS ET COMMUNE

Population 1999	var annuelle 1846-1886	var annuelle 1886-1921	var annuelle 1921-1962	var annuelle 1962-1999	Maximum population	Année du maximum	Minimum population	Année du minimum	
353 893	0.36	-0.10	-0.13	0.17	385 732	1906	314 739	1846	HAUTE-VIENNE
4 041	-0.01	-0.45	-0.69	-1.10	9 616	1856	4 041	1999	Châteauponsac
205	-0.18	-0.58	-0.94	-1.60	779	1856	205	1999	Balledent
2 252	0.14	-0.35	-0.32	-0.87	4 025	1896	2 252	1999	Châteauponsac
519	-0.22	-0.56	-1.31	-1.51	2 091	1851	519	1999	Rancon
442	0.01	-0.54	-0.80	-1.71	1 435	1906	442	1999	Saint-Amand-Magnazeix
623	-0.07	-0.43	-0.96	-0.80	1 552	1851	600	1990	Saint-Sornin-Leulac (*)

Tab. IV.1. Evolution de la population de Châteauponsac et des pays limitrophes de 1846 à 1975.

Le tab. IV.1. montre que, dans ces pays, l'évolution de la population est fondamentalement stable jusqu'en 1921, année à partir de laquelle on assiste à une diminution qui devient de plus en plus importante jusqu'en 1999. Cette variation ne doit pas surprendre, car toutes les campagnes françaises à cheval sur le XIX^e et le XX^e siècle subissent une diminution de la population; de plus, l'histoire démographique des populations humaines en général n'a jamais été uniforme dans le temps, car elle s'est développée suivant des cycles continus d'expansion, de stase et même de réduction, dont l'interprétation n'est pas toujours facile. Ces fluctuations démographiques sont essentiellement l'effet de conditionnements biologiques et environnementaux et de la façon dont ces conditionnements s'influencent les uns les autres (Livi Bacci M., 1989). Les conditionnements biologiques apparaissent liés aux lois de mortalité et de reproductivité dont dépend la vitesse d'accroissement d'une population, tandis que les conditionnements environnementaux déterminent les variations que ces lois subissent, en modifiant ultérieurement la vitesse de croissance de la population.

4.1. Méthodologie de l'enquête

D'un point de vue général, cette enquête a été menée par le biais d'analyses que l'on peut définir agrégées, en utilisant les données démographiques en fonction de leur typologie (naissance, décès et mariage), ainsi que par le biais d'analyses suivies en reconstruisant la séquence des événements de la vie d'une famille à partir des actes d'état civil nominatifs (Henry, 1967; Manfredini, 2003).

Les données agrégées tirées des archives introduites sur PC dans le programme Excel ou Access ont été ensuite retraitées, tandis que la reconstruction des familles, et donc celle des événements relatifs à chaque individu, a été faite par «*linkage*» manuel des actes de naissance, décès et mariage tirés des données archivées, en recherchant pour chacune de ces familles les informations suivantes: lieu et durée du mariage et données d'état civil complètes des conjoints. Pratiquement, on a préparé, pour chaque mariage, une fiche sur laquelle on a inscrit toutes les données relatives aux conjoints et, de là, on a recherché les noms et les données d'état civil (naissance et décès) des enfants. Pour chacun d'eux on a relevé le mariage et l'éventuelle descendance.

Toutes les informations obtenues ont été insérées sur une seule fiche de famille: à côté de chaque information on a aussi inscrit un code numérique correspondant à un événement matrimonial et donc à la constitution d'un noyau familial. Plus de cent familles d'origine paysanne ont été ainsi reconstruites jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ce qui a aussi permis d'effectuer un contrôle random des degrés de consanguinité de la population.

A l'intérieur de la fiche de famille, il est possible de dégager des données qui, opportunément traitées, peuvent nous fournir les paramètres démographiques typiques de la Démographie historique (natalité, mortalité, etc.).

4.2. Méthodes utilisées pour le calcul des indices biodémographiques

En ce qui concerne la méthodologie utilisée dans les différentes enquêtes, comme il a été souvent nécessaire de l'intégrer en un seul discours comprenant l'exposition et la discussion des résultats, on renvoie, à ce sujet, aux différents chapitres, en limitant ce qui suit à la seule indication des méthodes utilisées pour le calcul des indices biodémographiques.

- Taux d'accroissement annuel de la population

Défini comme "y", il a été calculé en utilisant la formule

$$r = \text{Log} (\text{population finale}/\text{population initiale})/\text{temps} \times 1000$$

- Taux de natalité et mortalité

Ces taux ont été calculés relativement à la seule population effective et en procédant comme suit: le taux de natalité a été obtenu en rapportant, pour chaque décennie, le nombre des naissances dans le Canton à la population présente dans l'année du recensement. Le taux de mortalité a été obtenu en rapportant, pour chaque décennie, le nombre des décès à la population présente dans l'année du recensement.

Le calcul des taux a été effectué à partir de la décennie 1800-1810, depuis le moment où les données sont plus continues.

- Population présente dans les années de recensement

La population présente dans certaines années spécifiques a été tirée des recensements déjà effectués sur le territoire à partir de 1790, puis tous les dix ans environ (fig. 4.2).

De plus, l'examen de l'évolution de la population montre une diminution continue dans les derniers décennies. Par exemple, le chef-lieu Châteauponsac a plus de 5.000 habitants en 1790, 4.000 en 1911, mais moins de 3.000 en 1975.

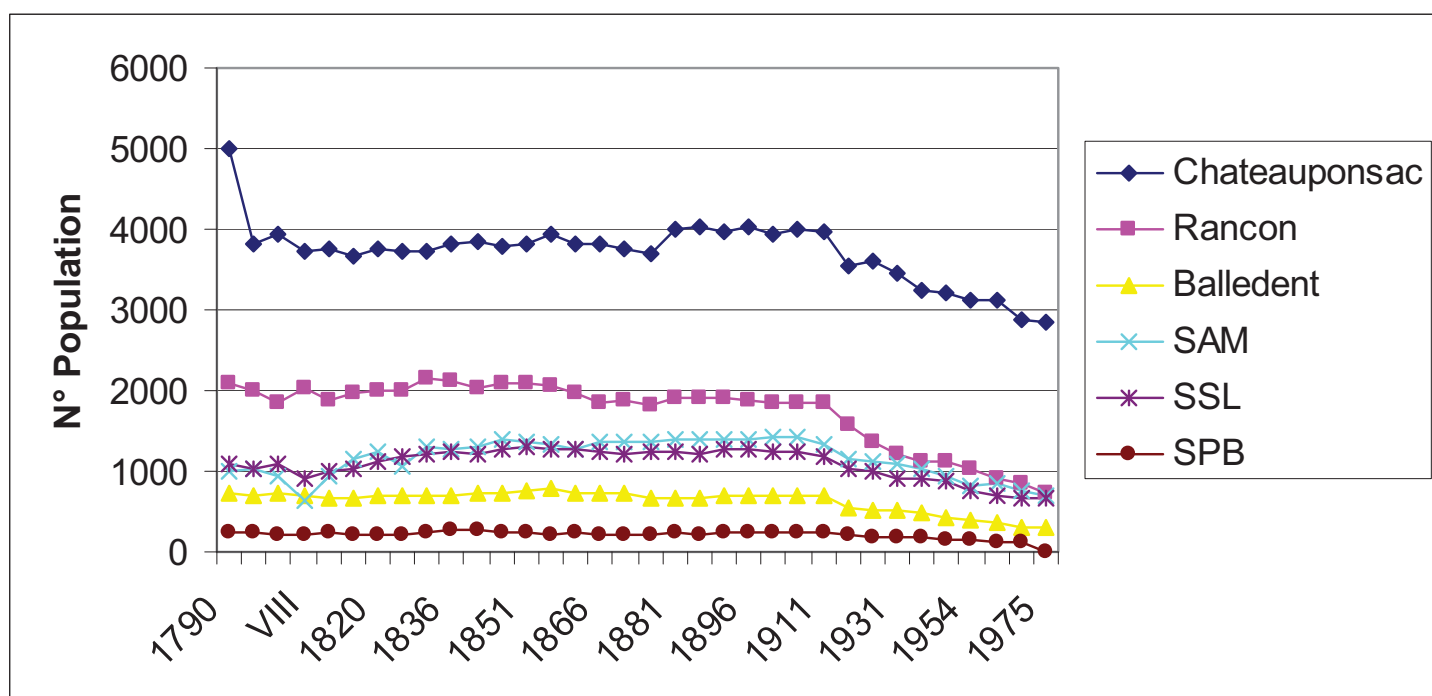


Fig. 4.2. Evolution de la population du Canton de Châteauponsac.

- Taux de mortalité infantile

Ce taux a été obtenu par décennies, en effectuant le rapport entre le nombre de morts dans leur première année de vie et le nombre de morts totaux.

- Indice de saisonnalité pour les événements

En supposant que tous les événements sont équitablement répartis dans les quatre saisons de l'année, les indices ont été calculés en utilisant cette formule:

$$\text{indice saisonnier} = n.\text{bre d'événements par saison} / n.\text{bre d'événements par an} \times 400$$

(Lorenzetti, 2003).

- Fécondité

La reconstruction nominative des familles est une technique mise au point par Louis Henry au début des années 50, pour obtenir une mesure correcte de la fécondité des populations du passé, en dépassant la double limite imposée par les sources historico-démographiques: à savoir, l'absence quasi totale tant des "*status animarum*" dans les paroisses françaises que de l'âge de la mère à la naissance des enfants dans les registres paroissiaux de baptême (De Iasio, 1998). Cette méthode comprend deux phases nettement distinctes:

- d'après les informations contenues dans les registres, on arrive à reconstruire l'histoire démographique de chaque "famille biologique";
- d'après la "fiche de famille (biologique)", on réagrège les données individuelles pour arriver à des mesures de fécondité, nuptialité et mortalité.

En substance, on reconstruit donc des biographies individuelles à l'intérieur d'histoires familiales. Lorsque la reconstruction des histoires familiales a lieu à partir des actes de mariage, il est possible d'obtenir quatre typologies familiales qui, selon la nomenclature d'Henry, prennent les dénominations suivantes: *mariage fermé*, *extérieur fermé*, *mariage ouvert*, *extérieur ouvert* (De Iasio, 2002). A savoir:

1. **Mariage Fermé:** on connaît la date exacte de la fin de l'union due à la mort d'un des deux conjoints (à l'époque actuelle, une autre cause pourrait aussi être le divorce) et l'on sait donc avec précision dans quel laps de temps rechercher les enfants légitimes. Dans ce cas, on connaît la durée de la période fertile du couple, c'est-à-dire le laps de temps où les parents peuvent avoir procréé des enfants légitimes.
2. **Extérieur Fermé:** contrairement au type précédent, de ces familles est connue la date de fin de l'union mais non pas celle de début; dans ce cas aussi, on ne peut

connaître la durée du mariage. Ces familles dérivent de couples s'étant mariés "à l'extérieur" et puis immigrés dans la zone examinée.

3. **Mariage Ouvert:** il n'est pas possible de connaître la date de fin de l'union conjugale et l'on ne connaît donc pas la durée précise de la période fertile du couple; les enfants légitimes seront recherchés dans un laps de temps allant de la date de mariage à la quarante-cinquième ou cinquantième année de la mère, âge auquel est considérée comme achevée, par convention, la période fertile de la femme. En règle générale, ces familles se sont formées et ont vécu dans la zone faisant l'objet de notre étude, pour émigrer ensuite ailleurs, et il est donc impossible de retrouver les actes de décès des conjoints. Il est également possible de considérer comme MO les familles reconstruites sur la base des seuls actes de mariage et de naissance des enfants, comme dans le cas présent: en effet, les décès n'ayant pas encore été examinés, on ne peut connaître la date de fin du mariage et, par conséquent, estimer la durée de la période fertile du couple (en d'autres termes, on ne peut définir les "années femme").
4. **Extérieur Ouvert:** on ne connaît ni la date du mariage ni celle de fin de l'union du couple. On sait quelque chose à leur sujet parce que leurs enfants sont nés dans cette zone. Il s'agit de familles qui se sont formées à l'extérieur, qui sont restées dans cette zone le temps nécessaire pour avoir au moins un enfant et qui ont ensuite émigré ailleurs.

Les familles "Mariage Fermé" sont à leur tour classées en fonction de la précision avec laquelle peut être déterminé l'âge au mariage de la femme.

FAMILLES NMF ou MF1: on dispose non seulement de la date de début et de fin de l'union mais aussi de la date de naissance, et il est donc possible de calculer très précisément l'âge de la femme au mariage.

FAMILLES PMF: on connaît les dates de début et de fin de l'union (acte de mariage et de décès des conjoints) mais non pas la date de naissance de la femme; celle-ci peut être estimée d'après l'âge au mariage et/ou l'âge au décès indiqués dans les actes respectifs.

On a, par conséquent, une ultérieure subdivision pour ce type de familles:

FAMILLES PaMF ou MFII: l'âge au mariage de la femme est estimé à travers l'indication contenue dans l'acte lui-même. Plus la mariée est jeune et plus cet âge déclaré est fiable.

FAMILLES PbMF ou MFIII: l'âge de la femme au mariage est estimé à travers l'âge au décès déclaré dans ce même acte. Comme dans le cas précédent, si la femme meurt à un âge avancé, la déclaration de décès est peu fiable. De plus, au fur et à mesure que les années

passent, les déclarations de décès ont aussi tendance à “arrondir” l’âge aux cinq ou dix années d’anniversaire (50 ans, 55 ans, 60 ans, 65 ans, 70 ans, . . . , 90 ans): il en résulte une ultérieure invalidation du calcul de l’âge au mariage.

FAMILLES QMF ou MFIV: l’âge de la femme n’est indiqué ni dans l’acte de mariage ni dans celui de décès et il n’est donc pas possible d’estimer son âge au mariage.

- **Remariages**

Cette donnée est utile pour comprendre l’évolution sociale de la population et elle a été calculée en décennies par pourcentage de mariages contractés par les veuves ou par les veufs. Le but est de comprendre combien de veufs/veuves se remarient après la perte de leur premier conjoint. Les remariages sont transcrits dans les actes de mariages.

4.3. Méthode pour la reconstruction des familles

La méthode de la reconstruction généalogique a donné des informations utiles à la reconstruction de la structure de la population de Chateauponsac. Toutes les analyses anthropologiques effectuées ont démontré qu’il s’agit d’une population ouverte dès le début du XIX^e siècle, comme le prouvent par ailleurs ses paramètres démographiques (cf. chapitres précédents). De plus, le chapitre sur la situation historique, culturelle et géographique de la zone à l’examen montre que sa population n’est aucunement isolée, ni sur le plan géographique ni sur le plan culturel. En effet, les caractéristiques de la transition démographique observée à Chateauponsac entre le XVIII^e et le XIX^e siècle ne sont pas celles d’une population isolée, la transition subie ayant eu lieu dans une période et suivant des modalités parfaitement semblables à celles des autres populations françaises.

Si l’étude des populations très fermées et “isolées” a permis, d’une part, de comprendre certains mécanismes de transmission et de microévolution au sein des populations, ce type de populations est d’autre part très rare et peu représentatif de l’Humanité (Boëtsch et Savin, 1988). Les contacts avec les populations voisines ainsi que les échanges de conjoints entre ces mêmes populations (exogamie) sont en effet des phénomènes globaux ayant pour conséquence des modifications génétiques importantes, dont l’intensité dépend de la quantité d’échanges survenus. Il est donc important de prêter surtout attention aux populations humaines les plus emblématiques, telles que les populations ouvertes: pour améliorer la recherche, il peut être utile de compléter les recherches anthropologiques par des modèles et concepts proposés par la Génétique de population.

Le choix s'est donc porté sur une communauté ouverte, à économie rurale, du Centre de la France, et sur laquelle il serait possible de mener une enquête historique, anthropologique et démographique, qui a commencé à partir des années 70 du XX^e siècle, dans le but d'utiliser et d'associer les méthodologies de toutes ces disciplines. Parmi les analyses de base de la Biodémographie, particulièrement importantes sont les études ayant pour objet la nuptialité et visant à mettre en évidence le comportement matrimonial, les formes de famille, les réseaux d'appartenance familiale et l'évolution des patronymes. Ces examens se proposent donc de reconstituer les réseaux matrimoniaux de la partie de population analysée, à savoir un échantillon composé de 970 familles aux caractéristiques préétablies. En particulier, Boetsch et Sevin (1988) à l'aide de l'application de la méthode généalogique avaient défini la population de Chateauponsac en essayant de circonscrire ses limites spatio-temporelles. La recherche avait le but de comprendre dans quelle mesure les interrelations entre système d'héritage, exploitation, alliance matrimoniale, fécondité et migration avaient influencé l'évolution de la structure socio-économique.

En partant du principe qu'il s'agit d'une communauté d'agriculteurs ayant vécu du début du XIX^e siècle à nos jours dans le canton rural du Limousin, il a été décidé de reconstruire les généalogies des familles présentant ces deux caractéristiques:

- une économie du type essentiellement rural
- la présence de ces familles sur le territoire aussitôt après la seconde Guerre Mondiale dans la période allant de 1950 à 1970.

Les critères de sélection des familles ayant été établis, celles-ci ont été étudiées spécifiquement à travers les paramètres biodémographiques relatifs au comportement matrimonial, tels que le choix du conjoint, la durée de l'union, etc. Ce chapitre présente les résultats de ces enquêtes menées en partant de la reconstruction "nominative" des familles.

La première phase du travail a consisté à compléter les résultats obtenus au cours de la recherche faite entre les années 70 et 80 sur un échantillon de la population de Chateauponsac et d'autres pays limitrophes (cf. chapitre "Canton de Chateauponsac"), comprenant alors 93 familles, par de nouvelles données relatives à 878 familles. Les informations sur ces noyaux familiaux¹ ont été obtenues en utilisant les données tirées des actes conservés auprès des archives municipales (mariages/décès/naissances), comme cela a déjà été dit précédemment; les traitements et les analyses des phénomènes de reproduction se basent donc essentiellement sur la reconstruction des événements démographiques d'un total de 970 familles paysannes composant l'échantillon choisi, c'est-à-dire celles ayant vécu et travaillé dans les fermes

¹ Noyau familial constitué uniquement du couple mari et femme

situées sur le territoire cantonal entre la fin du XVIII^e siècle et nos jours (Boëtsch et Savin, 1988).

Le but cette étude étant de comparer les configurations réticulaires des familles, on a choisi une approche méthodologique du type statistique, constituée par la reconstruction des réseaux sociaux et par la construction de graphiques selon les principes de la *network analysis*.

Du point de vue démographique - ainsi qu'anthropologique - la reconstruction des réseaux généalogiques allant de 1650 à 1970, le relevé statistique des patronymes à la présence la plus significative et la détermination de certaines familles et agrégats patronymiques ont été accomplis grâce à la mise en place d'une base de données en Excel des mariages célébrés entre 1950 et 1970. A partir de cette base de données, on a réalisé des fiches de famille par noyau, contenant toutes les informations démographiques extraites des registres municipaux: l'enregistrement et le traitement des données de l'échantillon représentent par conséquent le niveau de base de la recherche.

C'est de cette façon qu'a commencé la reconstruction des nouveaux arbres généalogiques, reconstruction pouvant toutefois être effectuée par plusieurs méthodes qui dépendent tant de l'unité d'étude considérée que de la qualité des ressources documentaires: la méthode a donc été adaptée aux exigences, en premier lieu au fait que la population examinée est – comme on l'a déjà dit - considérablement ouverte. On a par conséquent choisi de reconstruire les généalogies des familles sélectionnées et d'effectuer des analyses dites "transversales", bien que la première méthode permette d'obtenir des informations de meilleure qualité (Boëtsch, 1988).

La base pour la reconstruction des familles a été la méthode élaborée par Louis Henry dans les années 50, laquelle permet d'effectuer les mesures démographiques en surmontant les obstacles dus à l'éventuelle absence de statistiques de recensement ainsi qu'à l'absence ou à l'imprécision de certaines informations dans l'enregistrement des baptêmes, mariages et décès. Cette méthode a été cependant adaptée aux sources et à l'objectif de notre travail.

A ce moment-là, les informations tirées de sources différentes mais relatives à un même individu ont été reliées les unes aux autres, ce qui a permis d'obtenir avec précision des caractères habituellement non enregistrés par les actes, comme l'âge au mariage de la femme et du mari, l'âge éventuel de la femme à la naissance de ses enfants, etc. Ensuite, le rassemblement des données individuelles sur des fiches de famille a permis de suivre le cycle de vie des différents noyaux et d'obtenir des indicateurs démographiques précis.

Au cours des années, l'approche liée à l'utilisation de techniques nominatives a subi une évolution considérable, tant grâce aux possibilités offertes par l'automatisation des procédures

de calcul que suite à la tendance des spécialistes à étendre la zone de l'enquête nominative à des sources non strictement démographiques. La limite principale de cette approche méthodologique n'a toutefois pas été entièrement surmontée: à savoir, la difficulté d'étendre à toute la population considérée la reconstruction nominative et l'impossibilité de mettre en évidence les éventuels comportements différentiels de la partie d'agrégat démographique qui échappe à l'analyse. En effet, l'analyse nominative ne permet de reconstruire que l'histoire des familles qui sont restées le plus longtemps sur place et il n'est pas dit que cet ensemble représente la partie la plus importante ni que ces familles aient été les plus prolifiques. En d'autres termes, il n'est pas dit qu'elles représentent l'échantillon le plus significatif de la population. Le problème de la représentativité des familles reconstruites a été l'un des plus débattus dans le domaine historico-démographique (Schiaffino, 1975; Leti, 1974) et il est, aujourd'hui encore, un objet de discussion.

Quoi qu'il en soit, dans notre recherche cette limite a été surmontée en essayant de ne concentrer les enquêtes que sur un échantillon de la population, le plus représentatif du point de vue de l'économie rurale. La technique d'analyse utilisée a par conséquent adapté la méthode d'Henry aux données sur l'échantillon à notre disposition.

En résumé, le travail a été divisé en trois phases distinctes, à savoir:

- 1) A partir des informations contenues dans les registres individuels (de naissance/baptême, décès, mariage) des six communes du Canton, on a procédé à la réalisation des "fiches de famille".
- 2) En utilisant les informations obtenues et réunies dans la "fiche de famille", on a agrégé les données individuelles pour arriver à la reconstruction de mesures et événements démographiques des familles paysannes ayant vécu dans cette zone entre le XIX^e et le XX^e siècle.
- 3) Après avoir terminé par la phase de "relevé des registres d'état civil", on a procédé au *linkage*, c'est-à-dire à l'accouplement des informations relatives aux familles qui appartiennent au même arbre généalogique. On a ainsi réalisé plusieurs fiches de famille qui ont été ensuite reliées les unes aux autres dans le sens ascendant pour arriver à la reconstruction de lignes généalogiques spécifiques allant jusqu'à la 12^e génération.

En effet, les données démographiques ont conflué dans la "fiche de famille", ce qui permet de reconstruire un arbre généalogique familial et de reparcourir à reculons l'histoire de la famille depuis le deuxième Après-guerre jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (fig. 4.3).

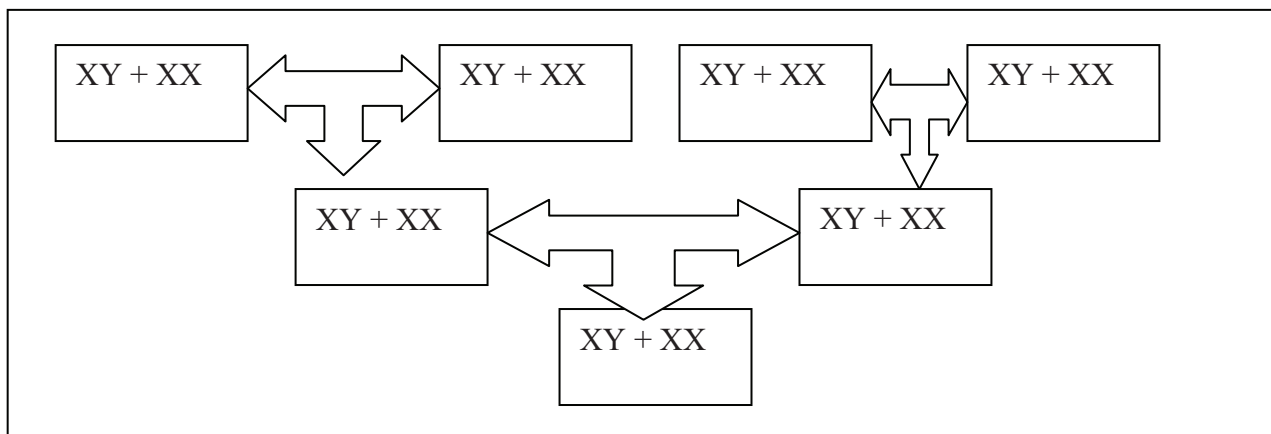


Fig. 4.3. Exemple de réseau matrimonial (détail) d'une famille présente dans le Canton jusqu'à la troisième génération.

Pour mieux suivre l'évolution diachronique de la population, on a dû considérer les réseaux familiaux subdivisés en générations différentes: on a par conséquent décidé d'écarter la méthode naturelle du calcul des générations à partir d'un individu (Boëtsch et Savin, 1988) et l'on a utilisé la méthode proposée par Roberts (1968), laquelle considère que les individus qui forment une génération sont tous ceux qui se marient au cours d'une même période: par exemple, dans les vingt années 1800-1819. La durée d'une génération a donc été établie à 20 ans, ce qui coïncide souvent avec l'âge moyen au premier mariage des femmes paysannes de cette zone (Boëtsch, 1986).

Enfin, les données numérisées et reliées les unes aux autres pour créer les réseaux familiaux ont été traitées du point de vue informatique, dans le but d'effectuer les analyses biodémographiques transversales et longitudinales capables de suivre l'évolution de la population et de son comportement matrimonial. Par exemple, dans certains cas il a été possible de calculer la consanguinité ou l'isonymie à travers l'observation des généalogies individuelles (Levy, 1987). Ces méthodes et les résultats obtenus perfectionnent l'image de la structure de la population (Boëtsch et Savin, 1988).

Les paramètres démographiques sont en général très importants pour comprendre l'évolution des populations et, de tous ces paramètres, celui qui exprime le mieux le rapport entre les comportements sociodémographiques et l'évolution de la structure génétique est la nuptialité. Les analyses visant à étudier cet aspect sur notre population ont contribué à approfondir six aspects en particulier, lesquels ont été relevés grâce à la reconstruction des réseaux familiaux. Le thème du choix du conjoint peut également être analysé à trois niveaux: social, culturel et spatial; la notion de zone matrimoniale renvoie au principe spatial et à l'idée selon laquelle la distance géographique représente le principal facteur de structuration territoriale des réseaux

matrimoniaux (Sinibaldi, 2006 ; Ruggiu, 2007). Dans une analyse par zones matrimoniales, la distribution des individus et des groupes constitue la dimension fondamentale: le relevé de la distance qui sépare les lieux de naissance ou de résidence des conjoints fournit une première vue d'ensemble des degrés d'endogamie (les deux conjoints sont du même pays) et d'exogamie (l'un des deux conjoints n'est pas originaire du pays) de la population (Sinibaldi, 2006).

L'étude du comportement matrimonial, cependant, met en évidence comment les deux aspects, démographiques et biologiques, typiques des études de cette nature, sont mélangés fortement chez une population humaine. Ils ont ensuite observés les comportements chez l'échantillon, puisque on a décidé de souligner comment le choix d'un conjoint, plus que tout autre, influence la structure génétique d'une population et s'avère donc être un des plus intéressants pour la bio-démographiques (Cavalli Sforza *et al.* 1971; Conterio *et al.*, 1974). Ce modèle d'analyse de l'évolution d'une population envisage les changements bio-génétiques à partir de paramètres biodémographiques et représente un système concret d'enquête, car il permet d'extrapoler des caractéristiques réelles et de comprendre les mécanismes interne et ses conséquences, sans avoir recours à des modèles théoriques ou *a priori* (Ghisolfi, 1990).

Pour que les travaux sur le mariage soient complètes, il est nécessaire d'effectuer une précise reconstruction des arbres généalogiques : par conséquent on a pris en considération 2.611 actes de mariage dont on a reconnu les aspects biologiques et socioculturels. Les actes de naissance et de décès ont été utilisés pour compléter l'enquête : en effet, on a calculé l'âge des femmes au mariage, l'âge de la mère à la naissance et, enfin, le nombre de mariages ouverts, ou les mariages dans lequel la femme n'atteint pas 45 ans.

5. NAISSANCES, DECES ET SOLDE NATUREL

On a considéré seulement pour le village de Châteauponsac l'évolution de la population, en particulier le "solde naturel", entendu comme la différence entre les individus nés vivants et les décès : il a été calculé à partir de la lecture des actes des naissances et des décès et il a été évalué pour la période allant de 1790 à 1940, en la subdivisant en décennies. Dans la population de Châteauponsac le solde naturel a une évolution très discontinue, quoique toujours supérieure à 0.

Les données sont indiquées dans le fig. 5.1.

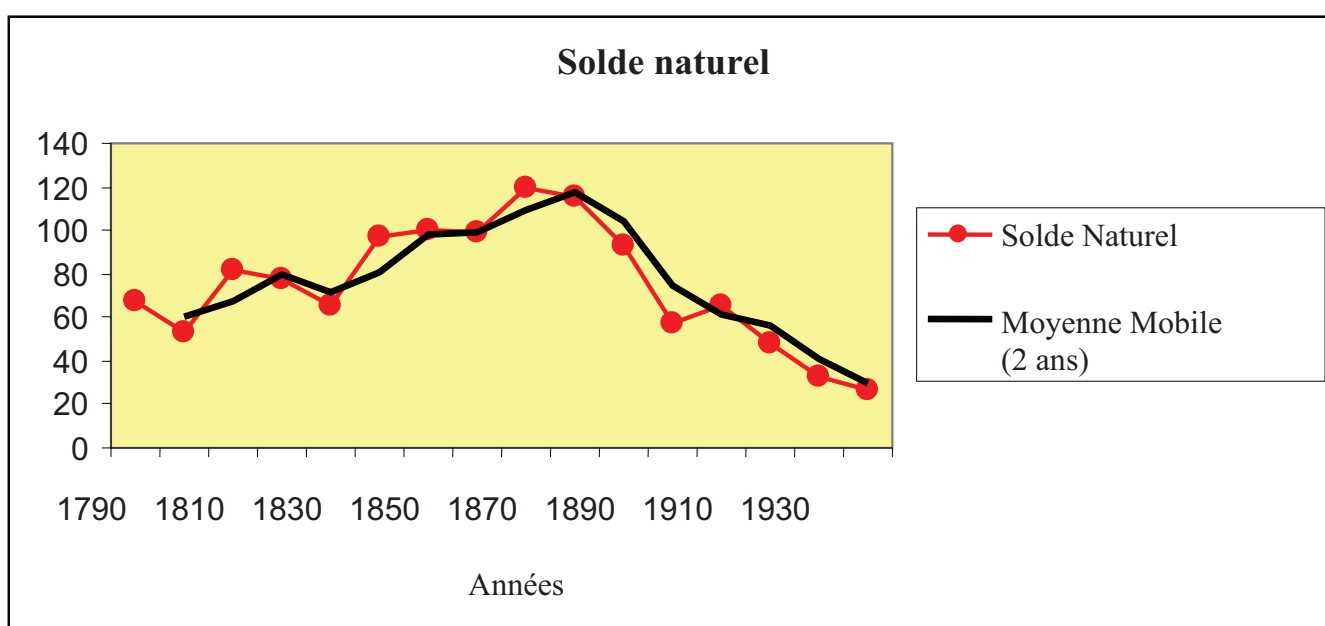


Fig. 5.1. Solde naturel de la population.

Le solde naturel de la population est fondamentalement positif, comme pour tout le XIX^e siècle et comme on s'y attendait en raison de la période post-transitionnelle que les campagnes vivent au cours de ce siècle, précocement par rapport à d'autres zones de l'Europe (Reginato et Costa, 1999). Dans la dernière période du XIX^e siècle surtout, la "courbe de tendance" – toujours calculée sur la moyenne mobile pour une période de 2 ans des données à disposition – a atteint la courbe de parité et est en reprise. Par la suite, au XX^e siècle, les niveaux du solde naturel indiquent toujours que la population augmente moins, mais cela est dû beaucoup plus à des comportements sociaux - tels que les mouvements migratoires, typiques de ces populations rurales durant tout le siècle dernier, vers d'autres centres d'emploi – qu'à des causes biologiques ou internes. La "courbe de tendance" correspondante fléchit ainsi vers le bas. En fait, aucune crise de mortalité n'est présente dans la période considérée,

aucune pandémie ni aucun épisode négatif n'ayant frappé la population et nui à sa croissance. De plus, l'excédent des naissances diminue, mais il est en réalité encore supérieur par rapport à l'excédent de la France, lequel, à la moitié du XIX^e siècle, est en moyenne de 24 pour 10.000 habitants (Thivot, 195).

On peut donc affirmer, en général, que même si le solde naturel est toujours positif à cause des déplacements de la population, entre 1889 et 1940 les habitants de Châteauponsac diminuent, tendance qui semble continuer jusqu'en 1990 lorsque la population est d'environ 5.000 habitants par rapport aux 10.000 habitants de la moitié du XIX^e siècle.

Evolution temporelle de la natalité de la population locale

On a été possible analyser la natalité de la population de Châteauponsac de 1790 à 1939, pour un total de 11.282 individus. On a, dans ce cas, analysé l'évolution de ce phénomène année par année et l'on a calculé une courbe de tendance pour une période de dix ans (fig. 5.2).

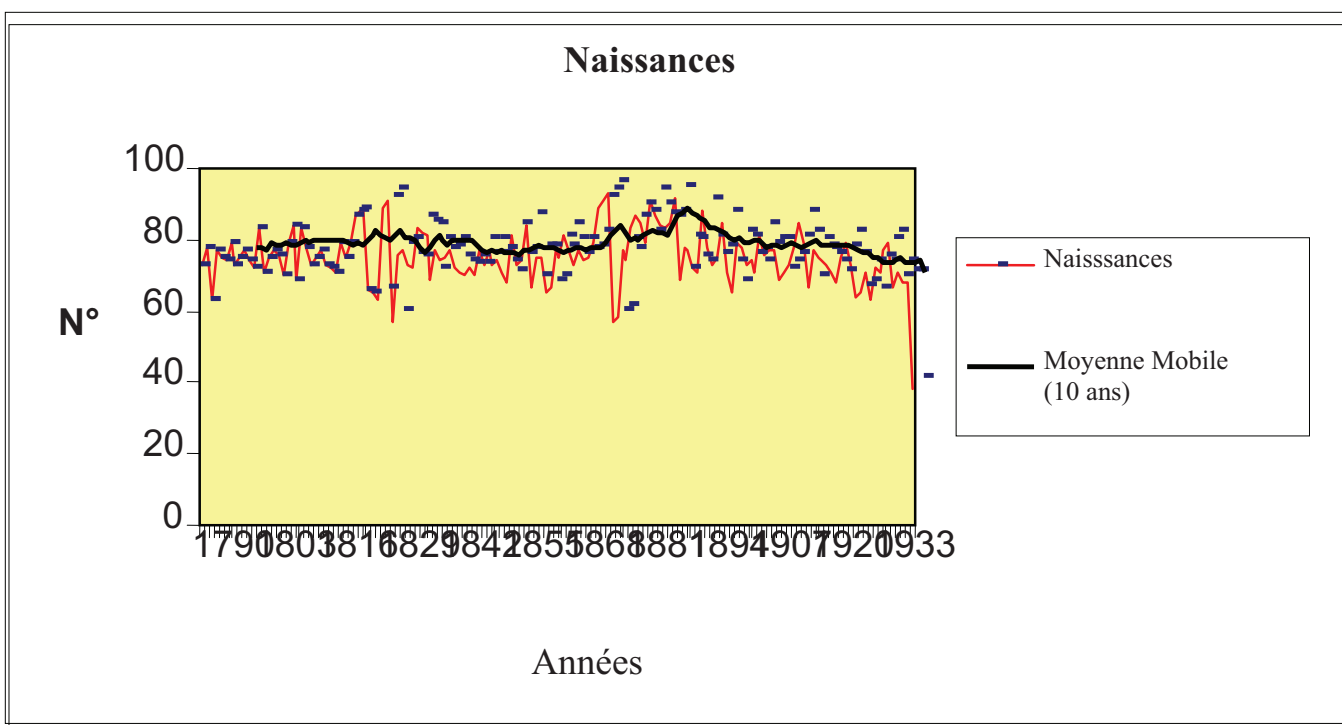


Fig. 5.2. Evolution des naissances à Châteauponsac par décennies.

Dans ce cas aussi, les données apparaissent très discontinues, comme dans toutes les populations humaines, avec un pic vers le haut en 1939 ainsi qu'une évolution de la moyenne mobile vers le haut jusqu'à la fin du XIX^e siècle; puis, à partir des premières années du XX^e siècle, on assiste à une inversion de tendance. Il ne s'agit pas d'un fléchissement important, mais un changement de tendance peut en tout cas être constaté.

Dans le tab. V.1, nous pouvons mieux comprendre l'évolution des naissances subdivisées par année.

1790	1791	1792	1793	1794	1795	1796	1797	1798	1799
73	78	63	77	75	74	79	73	75	77
1800	1801	1802	1803	1804	1805	1806	1807	1808	1809
74	72	83	71	75	77	76	70	79	84
1810	1811	1812	1813	1814	1815	1816	1817	1818	1819
69	83	78	73	75	77	73	72	71	79
1820	1821	1822	1823	1824	1825	1826	1827	1828	1829
75	79	87	88	89	66	65	63	89	91
1830	1831	1832	1833	1834	1835	1836	1837	1838	1839
57	76	77	73	72	83	82	81	69	77
1840	1841	1842	1843	1844	1845	1846	1847	1848	1849
74	75	77	72	71	70	72	70	77	73
1850	1851	1852	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859
77	73	74	71	68	81	73	74	84	67
1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869
75	75	65	67	78	75	81	77	73	77
1870	1871	1872	1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879
74	75	79	89	91	93	57	58	77	74
1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889
83	87	85	79	91	87	84	83	85	92
1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899
69	78	77	72	71	88	78	73	75	85
1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909
71	65	79	78	73	74	71	81	76	77
1910	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919
77	69	71	73	78	85	79	67	77	75
1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929
74	73	71	68	75	79	73	64	65	71
1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
63	72	71	77	79	67	71	68	68	38

Tab. V.1. Naissances subdivisées par année, de 1790 à 1939.

Les fig. 5.2 et tab. 5.1 montrent que dès le début du XIX^e siècle les naissances sont de l'ordre de 75 par an, avec des pics vers la fin du XIX^e siècle: en 1875 sont présentes 95 naissances. Le pic vers le bas est celui de la dernière année (1939), avec 38 naissances seulement; à ce propos, il convient de souligner que toute la dernière décennie a une moyenne des naissances inférieure à celle des autres décennies (67 environ), ce qui est conforme à l'évolution générale de la population qui voit diminuer le nombre de ses habitants à partir des premières années du XX^e siècle et, en conséquence, le nombre de ses naissances.

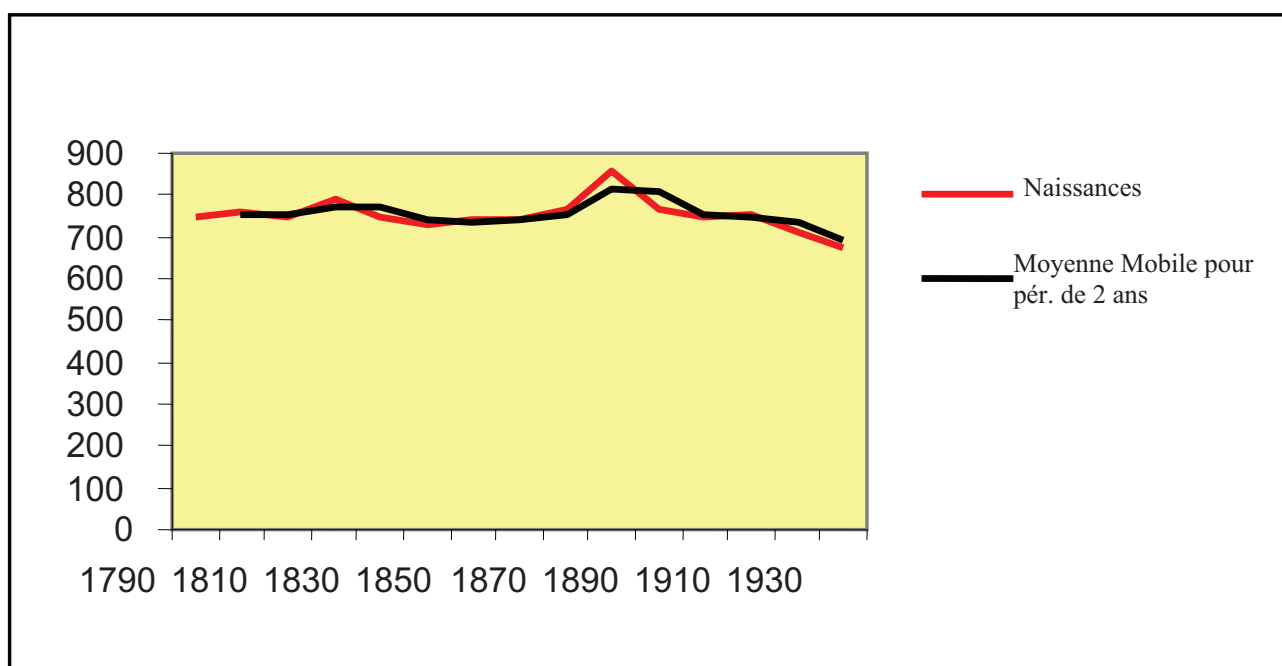


Fig. 5.3. Naissances par décennies et moyenne mobile pour pér. de 2 ans (Naissances par décennie – Moyenne Mobile pour pér. de 2 ans)

La tendance des naissances à l'échelle décennale montre une fondamentale et progressive légère augmentation jusqu'aux premières années du XIX^e siècle et dont l'intensité augmente jusqu'aux années de la fin du siècle, à partir desquelles s'instaure un décroissement coïncidant avec le dépeuplement des campagnes de la part de la population locale.

Quant aux fluctuations des intervalles décennaux, il est possible de distinguer trois périodes:

- De 1790 à 1830, le nombre des naissances augmente jusqu'à un pic maximal dans la décennie 1840.
- De 1840 à 1870, l'évolution est plutôt constante jusqu'à un changement de tendance vers le haut jusqu'à la dernière décennie de 1890.

- De 1900 à 1939, les naissances diminuent et la tendance subit ainsi un fort fléchissement.

Cette évolution est due à des raisons historiques et, comme on l'a répété à plusieurs reprises, à des causes démographiques et culturelles: suite à un moment de calme relatif et de bien-être économique vers la moitié du XIX^e siècle, les naissances maintiennent des valeurs constantes tandis que les migrations – qui, dans tout le reste de la France (en particulier vers les zones des Pyrénées) commencent à être massives vers la fin du XIX^e siècle – ont lieu ici plus tardivement, au début du XX^e siècle. Aucune corrélation, au contraire, ne semble exister avec la période qui coïncide avec la Première Guerre Mondiale (1915-1918).

Dans le tab. V.2 sont indiqués les paramètres généraux de natalité de la population en Haute Vienne ; la population de la région tend à augmenter à la fin du XIX^e siècle et à diminuer assez lentement; à Châteauponsac, la diminution est au contraire constante après une première période de croissance et dans la dernière période diminuent rapidement.

³POPULATION DES DÉPARTEMENTS, ARRONDISSEMENTS, CANTONS ET COMMUNES

	Population 1846	Population 1866	Population 1886	Population 1901	Population 1921	Population 1936	Population 1946	Population 1962	population 1975
HAUTE-VIENNE	314 739	326 031	363 182	381 853	350 225	333 589	336 313	332 514	352 149

Tab. V.2. Recensement en Haute-Vienne

A Châteauponsac la natalité apparaît en tout cas conforme à celle de la région, sauf dans la décennie qui précède la Seconde Guerre Mondiale, particulièrement pénalisante, comme on l'a vu, pour le pays de Châteauponsac, celui-ci étant caractérisé par une économie essentiellement agricole, contrairement à la Haute-Vienne qui possède dans son ensemble des excellences dans le domaine des entreprises artisanales et est également caractérisée par un développement dans le tertiaire grâce à un centre tel que Limoges.

Du reste, une diminution des naissances au cours de cette période a aussi été observée dans d'autres populations françaises (Sogner *et al.*, 1981 ; Prost *et al.*, 1997 ; Prost *et al.*, 2008) et, par rapport à la donnée nationale, elles sont plus élevées vers la fin du XIX^e siècle.

Evolution temporelle de la mortalité de la population locale

On a été possible analyser la mortalité de la population de Châteauponsac de 1790 à 1939, pour un total de 12.532 individus. On a, dans ce cas, analysé l'évolution de ce phénomène année par année et l'on a calculé une courbe de tendance pour une période de dix ans (figs. 5.4 et 5.5).

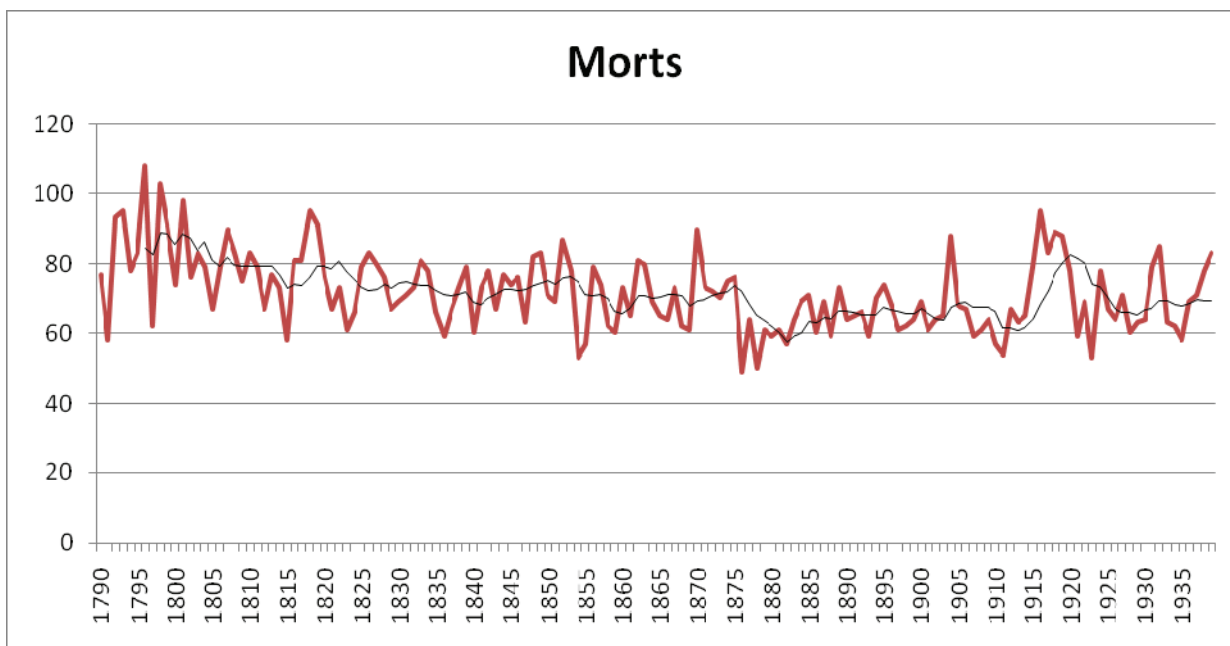


Fig. 5.4. Evolution des décès à Châteauponsac (Moyenne Mobile pour pér. de 7 ans)

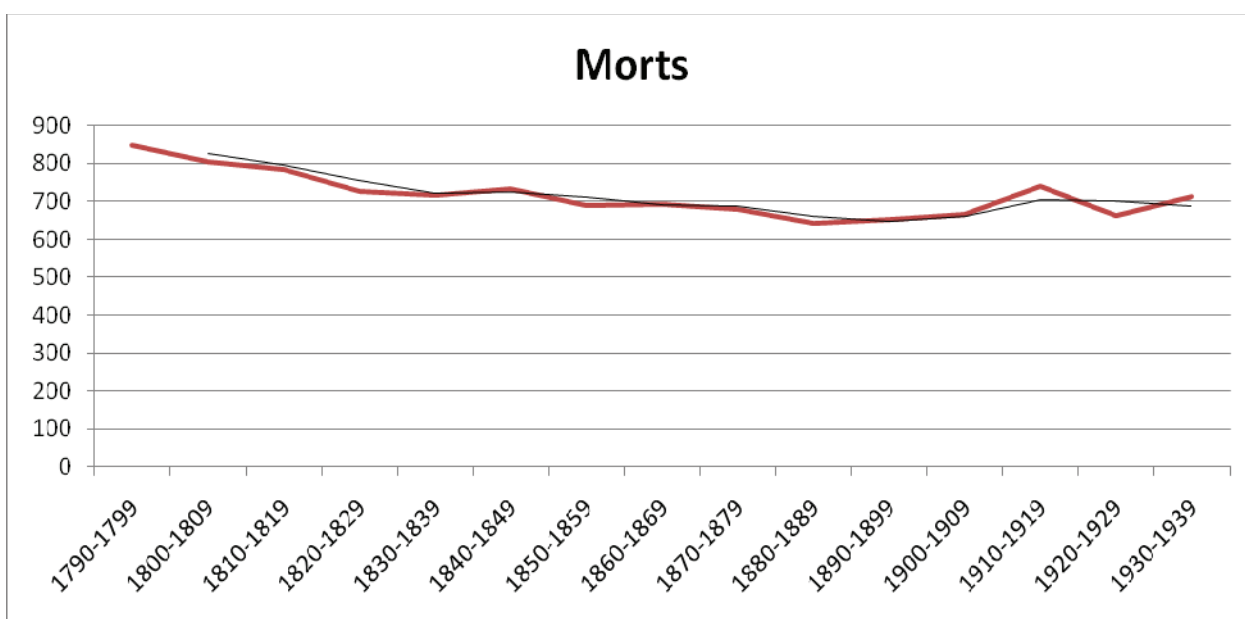


Fig. 5.5. Décès de 1790 à 1939 par décennies (Moyenne Mobile pour pér. de 2 ans).

Les décès ont une tendance très discontinue si divisée en différentes années (fig. 5.5), mais quand on l'observe pour des périodes de 10 ans, la tendance est caractéristique des populations post-transitionnelles : une diminution dans les premières vingt années et une stabilité pour les autres périodes.

DEUXIEME PARTIE

6. LA RECONSTRUCTION DES FAMILLES

6.1. Les familles les plus anciennes

Dans ce chapitre, nous nous efforçons de comprendre quelles sont les familles qui se sont établies pendant un certain temps dans la région et quelles sont celles qui, au contraire, s’y trouvent depuis très longtemps (Sinibaldi, 2006). Pour parvenir à ce but, il a été nécessaire de reconstruire et d’analyser les arbres généalogiques en commençant par les données à notre disposition sur les familles présentes en ce lieu depuis l’après-guerre (à savoir la Seconde Guerre mondiale) et en remontant dans les siècles jusqu’au XVIII^e, lorsque l’on ne dispose plus d’actes civils d’où tirer des informations sur les familles. Il a été de cette façon possible de reconstruire les généalogies de 1740 à 1970 environ, lesquelles ont été ensuite subdivisées en 12 générations correspondant à 20 années: la génération la plus ancienne est considérée comme la “génération n°1”, tandis que la dernière est la douzième.

Certains arbres généalogiques ont été reconstruits jusqu’à la moitié du XVIII^e siècle (1740-1759), mais il s’agit d’un pourcentage très faible (actuellement moins de 2,5%), tandis que l’on dispose, sur plusieurs familles, d’informations sur le territoire à partir de la 4^{ème} génération (1800-1819), à savoir plus de 50%. L’absence de données concernant les deux premières générations peut être due non seulement à des mouvements migratoires mais aussi à l’erreur d’omission que les registres de ce type présentent: en effet, les registres les plus anciens ont peu d’informations et souvent incomplètes.

Le tab. VI.1 représente le cadre global des familles: 183 couples initiaux entre 1940 et 1979, reconstruits jusqu’au premier couple sur le territoire. De ces familles, 21 n’ont aucun ancêtre et il est donc possible d’en déduire qu’elles sont le résultat d’une immigration en cet endroit.

N° génération	Vingtaine d’années		N.bre de familles	Couples sans ancêtres
	de	à		
11	1940	1959	86	7
12	1960	1979	97	14
Tot.			183	21

Tab. VI.1. Couples initiaux entre 1940 et 1979: au total, 183 couples : 21 d’entre eux n’ont aucun ancêtre dans cette région.

Si l'on considère le tableau d'ensemble, ce type d'analyse peut apporter une première estimation du degré d'ouverture de la population, car l'absence d'informations sur de nombreuses familles dans les premières générations indiquerait qu'au moins l'un des deux conjoints est arrivé de l'extérieur au XIX^e siècle. Au cours de ce siècle, les mariages exogamiques présentent, en effet, des valeurs toujours très élevées (pour des données plus spécifiques se reporter aux paragraphes suivants).

Les couples initiaux n'ont donc pas tous des ancêtres remontant à la génération la plus ancienne, car les migrations arrivaient des pays limitrophes et leur généalogie est impossible à reconstruire.

Dans le tab. VI.2, on indique combien de couples n'ont pas d'ancêtres et l'on compare les "valeurs attendues" avec les "valeurs observées": les premières considèrent les familles qui habitaient dans cette région depuis le XIX^e siècle jusqu'à l'après-guerre, sans tenir compte des migrations. Par conséquent, à chaque couple devraient correspondre deux couples jusqu'à la première génération soit 23.424 couples. Les valeurs observées donnent une idée du mouvement migratoire qui intéresse la population: à la première génération sont présents 88 couples.

Dans ce cas, les générations ne correspondent pas à 20 mais à 30 années: cela nous a permis d'avoir 183 couples (1945-1975) en une seule génération. En outre, les familles ont été subdivisées en 8 générations.

N° génération	De	à	Valeur attendue*	Valeur observée	Couples sans ancêtres
plus ancienne					
1°	1735	1764	23424	88	
2°	1765	1794	11712	130	86
3°	1785	1824	5856	396	331
4°	1825	1854	2928	454	256
5°	1855	1884	1464	606	379
6°	1885	1914	732	430	127
7°	1915	1944	366	324	109
8°	1945	1974	183	183	21
plus récente					
	* sans migration				

Tab. VI.2. Reconstruction des familles : “valeurs attendues” et “valeurs observées”.

On a examiné combien d’entre elles ont un couple d’ancêtres et combien n’en ont aucun; en dernière analyse, il a été possible de considérer le haut pourcentage de familles arrivant de loin, même à différents moments. En effet, 88 couples seulement - c’est-à-dire 8,45% de ceux qui ont été observés - étaient déjà présents sur le territoire au cours de la période 1735-1764. Si l’on considère l’endogamie et l’exogamie pendant toute cette durée, on peut mieux comprendre les mouvements et les comportements matrimoniaux.

N° génération*	De	à	Couples sans ancêtres	Couples avec ancêtres	Couples sans ancêtres (%)
plus ancienne					
1°	1735	1764	0	0	
2°	1765	1794	86	44	6,57
3°	1785	1824	331	65	25,29
4°	1825	1854	256	198	19,56
5°	1855	1884	379	227	28,95
6°	1885	1914	127	303	9,70
7°	1915	1944	109	215	8,33
8°	1945	1974	21	162	1,60
plus récente					
	* trentaine d'années				

Tab. VI.3. Comparaison entre les couples « avec » et « sans » ancêtres et pourcentages qui ne continuent pas l'arbre généalogique.

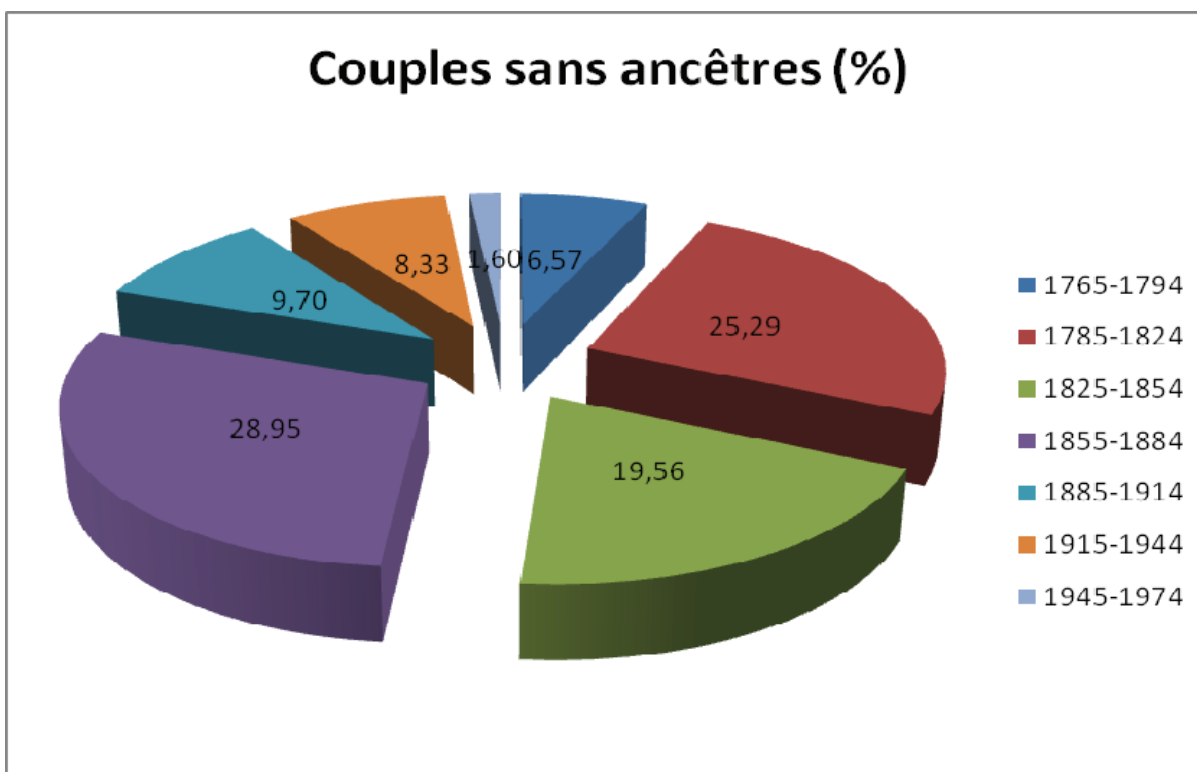


Fig. 6.1. Couples sans ancêtres (%).

Le tab. VI.3 et la fig. 6.1 montrent quels sont les couples sans ancêtres: dans la première période, les pourcentages sont très faibles (6,57%) mais aux générations suivantes les valeurs sont supérieures (19,0-28%): la généalogie des familles de notre échantillon présente peu de couples continuant jusqu'à la première période. Ces valeurs indiquent un mouvement continu de personnes venant de l'extérieur, avec une moyenne de 14,0% de nouveaux couples d'une génération à l'autre.

Mais combien de familles se sont-elles réparties tout au long des 12 générations? Dans la fig. 6.5, cette étude a été effectuée en subdivisant les familles par 20 années et en calculant combien de couples étaient présents au cours des différentes 20 années considérées. Au total, on a analysé 2.611 couples, dont la plupart sont présents entre 1880 et 1899.

Cette donnée nous permet de procéder à une première évaluation du mouvement de l'extérieur vers ce pays, en tenant toujours compte du fait qu'il ne s'agit là que d'un échantillon de la population locale. Il semble qu'il y ait eu une migration vers la fin du XIXème siècle et, en conséquence, une réduction de la population au XXème siècle.

N° génération	Vingtaine		N.bre de couples
	de	à	
1	1740	1759	23
2	1760	1779	71
3	1780	1799	83
4	1800	1819	147
5	1820	1839	206
6	1840	1859	316
7	1860	1879	375
8	1880	1899	419
9	1900	1919	393
10	1920	1939	316
11	1940	1959	165
12	1960	1979	97
Tot.			2611

Tab. VI.4. Répartition des couples sur 12 générations.

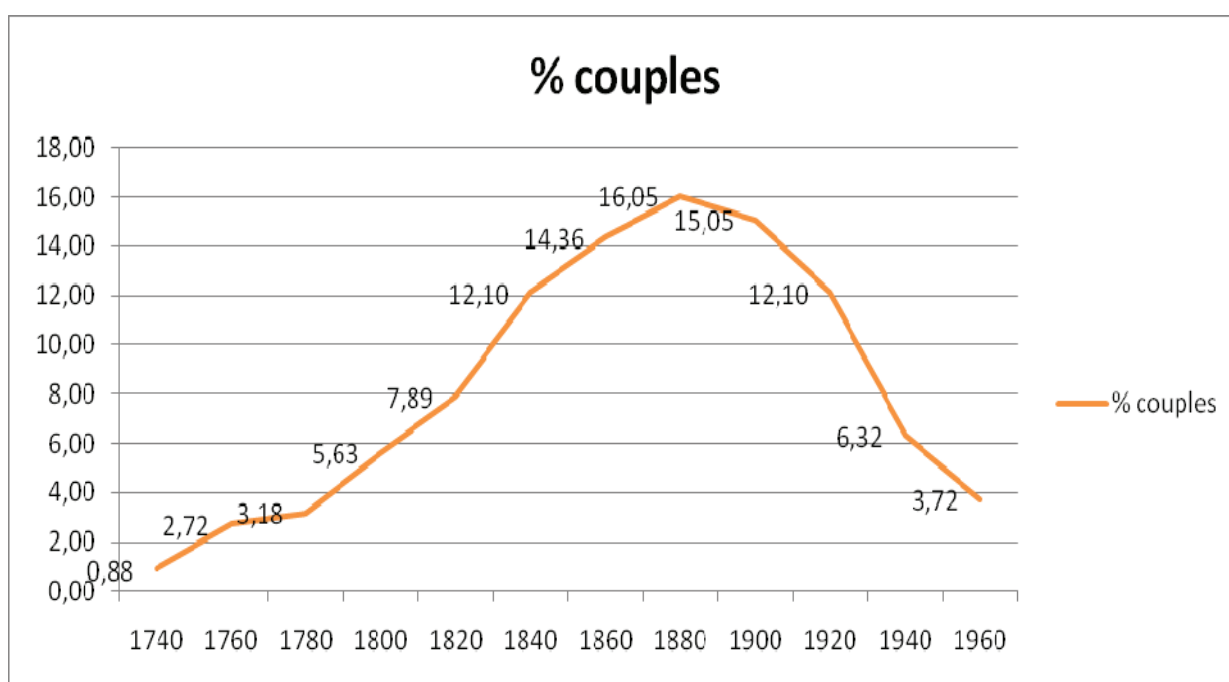


Fig. 6.2. Répartition des couples durant toute la période. Valeurs en pourcentage.

La fig. 6.2 suit l'évolution des couples et il a donc été possible de calculer le pourcentage des familles de la génération n° 1, n° 2, etc. La valeur la plus élevée est celle de la période 1880-1899, à savoir 16,05% de couples étudiés, et la plus faible celle des deux premières périodes avec, respectivement, 0,88% (1740-1759) et 2,72% (1760-1779).

L'étude des mariages année par année a été considérée comme inutile, car les mariages sont uniquement ceux d'un échantillon de la population et ce genre d'analyse ne donne donc aucune information utile pour l'étude du comportement matrimonial.

6.2. Durée du mariage

Pour calculer la durée d'un mariage il est nécessaire de dire avant tout qu'une union est considérée comme terminée par la mort d'un des deux conjoints et, à partir du XXème siècle, par divorce. Dans notre cas, on n'a observé que 8 mariages s'étant terminés pour cette dernière raison.

La durée du mariage, dans presque toutes les cultures, est régie par trois types de mécanismes:

- divorce: les ententes et accords stipulés sont résiliés et il n'existe plus les faits essentiels sur lesquels était fondée l'union;
- séparation: les ententes fondamentales stipulées durant la procédure ou l'acte matrimonial restent pratiquement intactes, mais les conjoints se séparent et n'ont aucun lien sexuel réciproque;
- annulation: un dispositif juridique déclare que le mariage n'a jamais existé parce qu'il manque certains éléments essentiels pour le contrat matrimonial (Chiarelli, 2003).

S'agissant d'une population à majorité chrétienne-catholique, entre 1740 et 1919 la fin du mariage est représentée par le décès d'un des deux conjoints. Par contre, aucune trace d'annulation n'a été trouvée, car seuls les actes civils ont été examinés, et non pas les actes religieux.

En observant donc la date de mariage et celle de décès des conjoints, il est possible d'évaluer la durée d'un mariage: ce paramètre a été considéré comme étant subdivisé par "vingt ans": en d'autres termes, on a évalué combien de mariages duraient 10, 20, 30, etc. ans dans chaque génération à partir de la plus ancienne (1740-1759). Pour les dernières générations (surtout pour les mariages effectués au XXème siècle), on ne disposait pas de données sur la mortalité, parce que de nombreux conjoints étaient encore en vie et ces données ont donc été négligées.

En analysant la durée des mariages, il a été possible de calculer les pourcentages de "mariage fermé", "extérieur fermé", "mariage ouvert", "extérieur ouvert", dont les

définitions ont été indiquées au chapitre IV, à l'intérieur de la population (De Iasio, 2002).

Brièvement:

Mariage Fermé (MF): on connaît la date de fin de l'union due à la mort de l'un des deux conjoints (à l'époque actuelle, une autre cause peut être le divorce).

Extérieur Fermé (EF): on connaît la date de fin de l'union mais non pas celle de début; dans ce cas, on ne peut connaître la durée du mariage (exemple d'immigration).

Mariage Ouvert (MO): il n'est pas possible de connaître la date de fin de l'union conjugale (exemple d'émigration).

Extérieur Ouvert (E0): on ne connaît ni la date de mariage ni celle de fin de l'union du couple; on sait quelque chose à leur sujet, car dans la zone sont présents les actes matrimoniaux de leurs enfants (exemple d'immigration et puis d'émigration). Les données relatives à ces types d'unions ont été représentées dans la fig. 6.7.

Sauf pour les vingt dernières années, pour lesquelles il n'a pas été possible de calculer la durée du mariage – les actes consultés concernent les années 70 et 80 du XXème siècle – on a calculé les durées des mariages subdivisées en:

- 1-10 ans
- 11-30 ans
- 30-45 ans
- Plus de 45 ans
- Indéterminés

Les pourcentages des «indéterminés» sont de 100% dans les 40 premières années (1740-1759 et 1760-1779) en raison de l'absence de données.

N° génération	Période		1-10 ans	11-30 ans	30-45 ans	> 45 ans	Indét.
	de	à					
1	1740	1759	0	0	0	0	100
2	1760	1779	0	0	0	0	100
3	1780	1799	0	50,2	10	14,6	25,2
4	1800	1819	2,7	31,3	23	16,7	26,3
5	1820	1839	0	13,4	38,7	24,4	23,5
6	1840	1859	7,5	8,4	32,7	29,4	22
7	1860	1879	8,7	14,1	23,3	34,6	19,3
8	1880	1899	11	12,2	27,5	22,5	26,8
9	1900	1919	10,1	8,2	39,7	23,6	18,4
10	1920	1939	7,1	8,6	18,5	0	65,8
11	1940	1959					100
12	1960	1979					100
Les valeurs sont exprimées en %							

Tab. VI.5. Durées des mariages subdivisées par périodes de vingt ans: les données sont exprimées en pourcentage.

La durée des unions varie selon les périodes: au début, les mariages qui durent plus de 11 ans sont la moitié (tab. VI.5), puis il se produit une diminution due à des informations plus complètes (actes de décès, informations sur les migrations permanentes, etc.). Dans la vingtaine 1820-1839, où l'on dispose de données plus précises, prévalent les unions qui durent de 30 à 45 ans, tandis que dans la vingtaine 1900-1919 les unions qui durent plus de 30 ans atteignent 39,7%, avec une moyenne de plus de 21 ans. Pendant toute la période examinée, la durée des mariages augmente, à l'exception de la décennie 1920-1939 qui correspond à une autre période avec peu de données. Une autre augmentation considérable a lieu à partir de 1840: les unions qui durent plus de 45 ans dépassent alors 34,6% dans la vingtaine 1860-1879, avec une moyenne supérieure à 25 ans.

A partir de ces données, on a évalué le pourcentage de mariages MF, EF, MO, EO présents dans l'échantillon, répartis par générations (tab. 6.6). Pour les raisons exposées plus haut, on n'a pas tenu compte des générations N° 1, 2, 11 et 12. En outre, dans la génération numéro 10, plusieurs mariages étaient encore en cours au moment de la lecture des données.

De plus, comme le montre cette même figure, les mariages EO n'ont délibérément pas été évalués, car ils sont inclus dans le tab. VI.6.

N° génération	Période		MF	EF	MO	EO	
	de	à					
1	1740	1759					
2	1760	1779					
3	1780	1799	74,8	21,3	3,9	0	
4	1800	1819	73,7	23,4	2,9	0	
5	1820	1839	76,5	21,7	1,8	0	
6	1840	1859	78	16,6	5,4	0	
7	1860	1879	80,7	16,3	3	0	
8	1880	1899	73,2	23,2	3,6	0	
9	1900	1919	81,6	17,3	1,1	0	
10	1920	1939	34,2	65,8	0	0	
11	1940	1959					
12	1960	1979					
Les valeurs sont exprimées en %							

Tab. VI.6. Pourcentage de mariages MF, EF, MO, EO dans les différentes générations.

A part le caractère incomplet des données sur la mortalité et la nuptialité de certaines personnes, en moyenne la capacité de retracer le début et la fin d'un mariage est assez élevée puisqu'elle dépasse toujours 70%. Les mariages EF, au contraire, sont très nombreux par rapport à ceux définis MO, en raison, probablement, de l'arrivée de l'extérieur de nouvelles familles, et ce, en contraste avec les données globales sur la population.

Une autre considération concerne la période reproductive, car la distribution des mariages "complets" ou "incomplets" (s'étant terminés avant les 45 ans de la femme, limite posée par convention à la période potentiellement fertile) est déterminée par les années de durée du mariage: en effet, dans la vingtaine 1860-1879, lorsque celle-ci est de quelques années à peine, les mariages incomplets sont environ 35%; parallèlement à l'augmentation de la durée des mariages augmentent les unions où a été complétée la période potentiellement fertile et celles-ci représentent toujours plus de 45% dans toute la période considérée (fig. 6.3), sauf dans la dernière période.

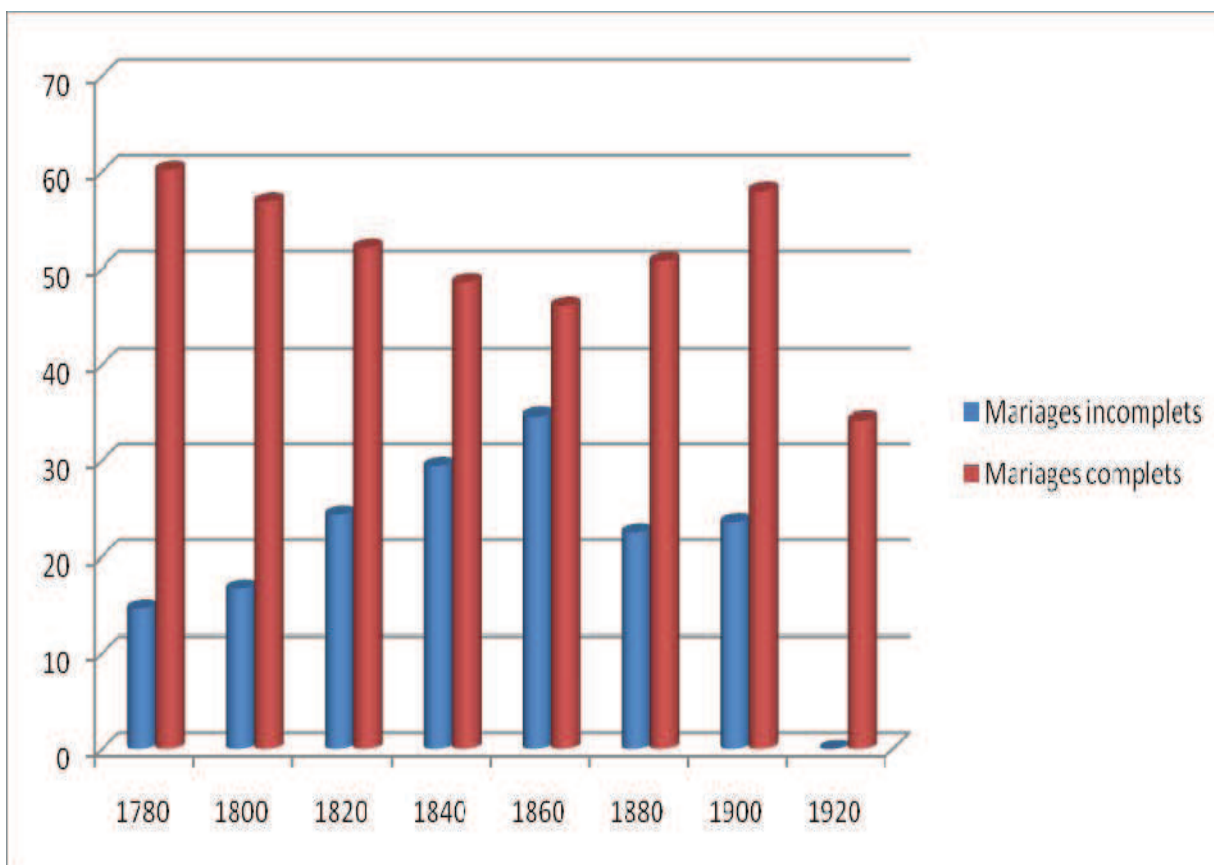


Fig. 6.3. Mariages incomplets et mariages complets. Valeurs en pourcentage.

Les vingt dernières années montrent des valeurs différentes, car les données relatives aux mariages ont été obtenues lorsque les deux conjoints étaient encore vivants. Actuellement, avec les données à notre disposition, ces mariages apparaissent donc encore ouverts et présents sur le territoire.

6.3. Premier mariage et âge au mariage des conjoints

L'autre analyse effectuée après la reconstruction des familles consiste dans la détermination du nombre de "premiers mariages" présents dans toute la période considérée: la figure 6.4 permet de suivre leur évolution.

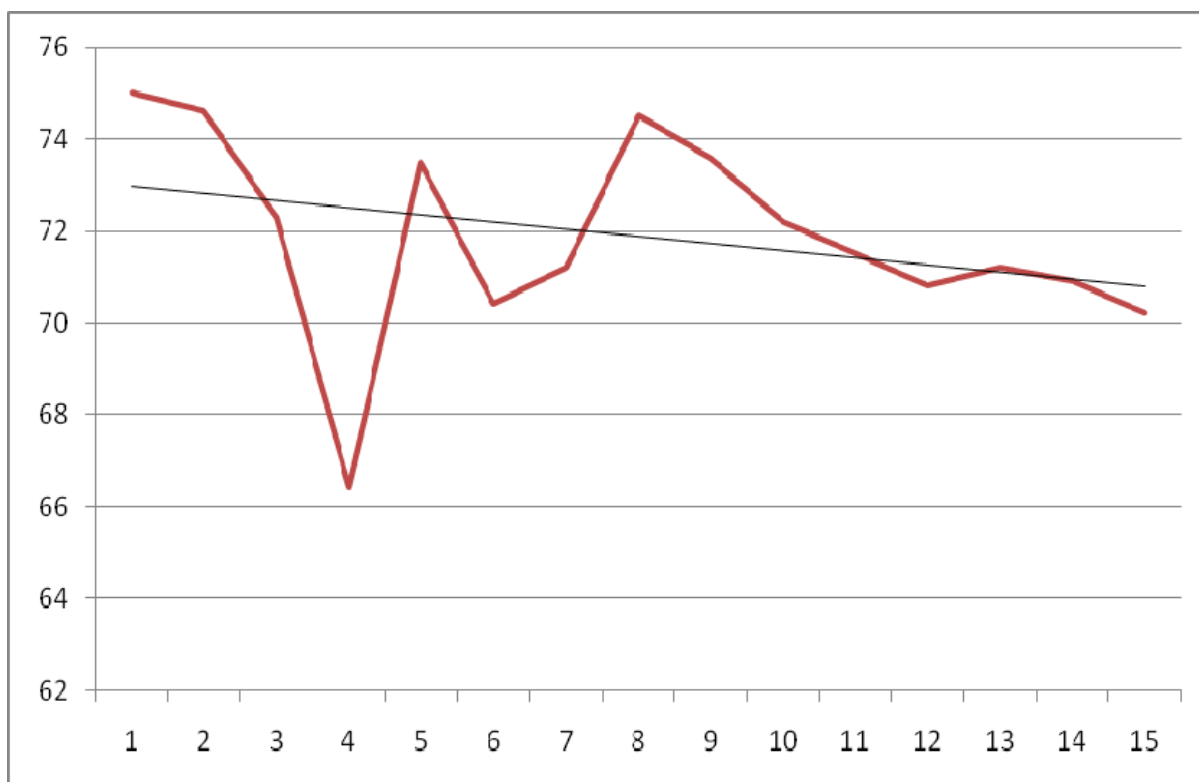


Fig. 6.4. Evolution des premiers mariages. Les données sont exprimées en pourcentage.

Comme on s’y attendait, les premiers mariages représentent les unions entre deux personnes qui n’ont pas été mariées avant, et ils constituent la plupart des unions, avec certaines importantes fluctuations d’une période à l’autre: la valeur maximale de 75,00% est observée dans la première décennie (1790-1799), puis les unions diminuent jusqu’à des valeurs moyennes de 70 à 75%, à l’exception de la période 1820-1829 où le pourcentage descend à 66,4%. La diminution reste en tout cas constante pendant toute la période jusqu’en 1930-1939, lorsqu’elle arrive à 70,2%.

En ce qui concerne l’âge au premier mariage, il importe de rappeler qu’au cours des derniers siècles il a subi d’importantes modifications. En effet, comme le signalent des études effectuées par Longone et Levy – respectivement en 1969 et en 1987 - les comportements matrimoniaux, non seulement l’âge au premier mariage mais aussi la différence d’âge entre les conjoints, ont changé: au XVIII^e siècle, en Europe le célibat avait une certaine importance et l’âge au mariage pouvait être plutôt élevé. Il semble donc que par sa fréquence et par l’âge auquel il était contracté, le mariage jouait un rôle important dans la régulation des naissances pour limiter la croissance démographique dans un environnement où il n’y avait pas de contrôle mais seulement une fécondité naturelle.

Après avoir calculé les “premiers mariages”, on a donc procédé à l’observation de l’âge au mariage en tâchant de mettre en évidence les transformations subies dans la période

considérée. Pour les vingt premières années (et, par la suite, en cas d'absence de l'acte de naissance, pour les mariages exogamiques surtout), cet âge a été calculé par différence entre la date du mariage et l'âge au décès, d'où l'on a donc déduit l'année de naissance et enfin l'âge au moment du mariage. A partir de 1790, l'estimation de l'âge est plus précise, car elle est déduite de l'acte de naissance.

Lorsque l'on connaît la date de début d'un mariage, on rentre dans le cas du "mariage fermé". Ces unions sont à leur tour classifiées en fonction de la précision avec laquelle peut être déterminé l'âge au mariage de la femme. Il existe, en effet, des "familles NMF ou MFI" et des "familles PMF". Dans le premier cas, on connaît la date de naissance de l'épouse et il est donc possible de calculer très exactement son âge au mariage. Dans le deuxième cas, on ne connaît pas la date de naissance de la femme (celle-ci peut être estimée d'après l'âge au mariage et/ou l'âge au décès indiqués dans les actes respectifs).

Tant pour l'épouse que pour l'époux l'âge au mariage a donc été obtenu en comparant la date du mariage avec la date de naissance des deux conjoints. Dans notre échantillon, cette dernière n'était pas indiquée dans les registres de mariage, mais il a été nécessaire de la déduire des registres de naissance.

Dans ce cas aussi, les résultats ont été subdivisés par générations, c'est-à-dire par périodes de vingt ans, et indiqués dans les tabs. VI.7 et VI.8.

Femmes								
N° génération	Période		< 20	20-24	25-29	30-40	> 40	Ind.
	de	à						
1	1740	1759	0	0	0	0	0	100
2	1760	1779	0	20,5	0	0	0	79,5
3	1780	1799	0	25,7	0	0	0	74,3
4	1800	1819	19,1	48,9	24,7	7,3	0	0
5	1820	1839	13	30,6	28,3	22,9	0	5,2
6	1840	1859	13,8	46,7	35,9	3,6	0	0
7	1860	1879	16,7	54,7	23,1	21,6	0	3,9
8	1880	1899	15,3	49,7	26,5	8,5	0	0
9	1900	1919	16,7	41,2	29,6	11,6	0	0,9
10	1920	1939	19,3	38,4	39,7	2,6	0	0
11	1940	1959	16,3	36,9	45,6	1,2	0	0
12	1960	1979	12,6	37,8	49,6	0	0	0

Tab. VI.7. Ages au mariage des femmes, périodes de vingt ans. Les données sont exprimées en pourcentage.

Maris								
N° génération	Période		< 20	20-24	25-29	30-40	> 40	Ind.
	de	à						
1	1740	1759	0	25	0	0	0	75
2	1760	1779	0	97	0	0	0	3
3	1780	1799	0	26,1	73,9	0	0	0
4	1800	1819	0	16,3	36,9	29,6	15,2	0
5	1820	1839	0	18,9	58,7	22	0,4	0
6	1840	1859	0	27,3	49,6	23,1	0	0
7	1860	1879	0	23,6	53,7	16,4	1,6	4,7
8	1880	1899	2,3	29,7	45,3	17,4	2,7	2,6
9	1900	1919	0	26,8	54,1	10,5	0,8	7,8
10	1920	1939	0	23,8	49,6	26,6	0	0
11	1940	1959	0	29,7	53,8	16,5	0	0
12	1960	1979	0	21,8	57,7	20,5	0	0

Tab. VI.8. Ages au mariage des maris (b), périodes de vingt ans. Les données sont exprimées en pourcentage.

Comme cela était prévisible, l'âge moyen des femmes est souvent inférieur à celui des hommes: en effet, par tradition les mariages ont lieu entre un homme plus âgé et une femme plus jeune. La différence d'âge est plus grande dans les quatre-vingts premières années observées, lorsque l'écart est compris entre trois et six ans. Au XX^{ème} siècle, il est au contraire inférieur, moins de deux ans. Le mariage est contracté pour la première fois entre 20 et 30 ans, avec une différence entre les deux sexes: les femmes se marient entre 20 et 24 ans et les hommes essentiellement entre 25 et 30 ans. Une autre différence est présente dans les mariages des époux: on n'observe pas de cas où l'homme a moins de 20 ans, à l'exception de la période 1880-1889 où l'on trouve un pourcentage de 2,3%, tandis que pour les femmes qui se marient à moins de 20 ans les pourcentages sont en moyenne de 11,9% avec un maximum de 19,3% en 1920-1939 et un minimum de 12,6% en 1960-1979.

La diminution de l'âge au mariage est l'une des réactions classiques des populations après une crise de mortalité, lorsqu'il apparaît nécessaire de compenser les pertes subies, mais dans cet échantillon aucune crise de ce genre n'a été remarquée dans toute la période examinée. Les causes devraient probablement être recherchées ailleurs, mais avec les données dont on dispose actuellement la cause de cette valeur ne peut être décelée. Pour les hommes, la même réduction ne se produit pas: du reste, dans un régime de fécondité naturelle où la plupart des conceptions avaient lieu à l'intérieur du mariage, une stratégie de contrôle des naissances était représentée par le fait de contracter mariage à un âge relativement avancé pour limiter la période de fécondité conjugale du couple et surtout de la femme (Chiarelli, 2003).

On n'observe aucun cas de femmes qui se marient avant 15 ans, tandis que pour les hommes l'âge minimum est, dans un seul cas, celui de 18 ans.

Les valeurs de l'âge au premier mariage sont semblables aux valeurs moyennes de la France du XVIII^e siècle - où l'âge moyen des femmes était de 26 ans et celui des hommes de 28 à 29 ans - qui sont en tout cas plus basses que celles d'autres pays européens (Longone, 1969). Les moyennes observées dans notre échantillon du XIX^e siècle sont surtout conformes à celles de la France: 28,4 ans pour les hommes et 26,3 ans pour les femmes en 1800-1809 et 27,5 ans pour les hommes et 26 ans pour les femmes en 1820-1829. Les valeurs de Châteauponsac de cette période sont également semblables à celles de certaines zones des pays alpins où l'on trouve, en moyenne, 24,6 ans pour les femmes et 27,3 ans pour les hommes (Navarra, 1998). Par contre, si on les compare avec celles de l'Espagne - où l'âge moyen était de 24,5 ans pour les hommes et de 23,2 ans pour les femmes - elles sont

nettement supérieures. Enfin, un âge moyen au mariage des femmes nettement inférieur à celui de la population présente est observé dans des localités près de Milan - telles que Cologno Monzese, Sesto San Giovanni et Gaggiano - où l'âge est compris entre 20,4 et 22,3 ans (Rettaroli, 1990).

6.4. Quatrième aspect: saisonnalité des mariages

En observant les dates où ont lieu les mariages, il nous a semblé bon de calculer la saison où ceux-ci étaient célébrés le plus fréquemment (tab. VI.9) : les mariages n'ont pas une distribution casuelle dans le temps, au contraire, il est possible d'observer une certaine répétitivité à certaines périodes de l'année. Reconnaître la saisonnalité des événements matrimoniaux est l'une des analyses qui nous permet de mieux reconstruire certains aspects culturels et sociaux d'une population: grâce au calcul de cette donnée nous pouvons, en effet, avoir des confirmations numériques de ce qu'indiquent les us et coutumes et les traditions. En effet, ces dernières conditionnent des comportements des populations qui peuvent être déterminants pour la continuité sociale et biologique du groupe, en influant sur les choix et sur les stratégies comportementales des personnes.

De même, les aspects biologiques du comportement matrimonial peuvent être reconnus grâce à l'analyse de la saisonnalité des événements, tout en s'avérant dans ce cas moins importants. Les répartitions saisonnières dépendent en effet surtout des rythmes de travail, des facteurs économiques, des migrations saisonnières, des facteurs climatiques, du milieu (milieu de montagne ou de plaine), des traditions religieuses ainsi que des facteurs culturels appartenant à la communauté (Melleri, 1995).

N° génération	Période		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	de	à	Données en %											
1	1740	1759	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	1760	1779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	1780	1799	58,4	0	41,6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	1800	1819	35,6	21,5	18,5	3	0	7,8	0	2,3	4,5	1,7	5,1	0
5	1820	1839	39,7	26,3	16,4	4,5	0	2,6	0,3	0,3	7,3	0,6	1,8	0,2
6	1840	1859	42,6	24,2	19,7	7,2	0,2	4,5	0	0	1,6	0	0	0
7	1860	1879	48,3	29,7	11,8	3,2	0,1	1,4	0	0,2	0,9	0,3	1,7	2,4
8	1880	1899	45,1	18,5	15,7	8,1	0	2,3	0	2,5	6,9	0,4	0,4	0,1
9	1900	1919	53,7	23,2	16,4	2,6	0,5	1,9	0,9	0	0,1	0	0	0,7
10	1920	1939	46,5	21,7	20	3,8	0,3	4,7	0,7	1,2	0	0,2	0,5	0,4
11	1940	1959	43,4	16,5	23,4	11,3	0	0,8	0,8	0,9	1,1	0	1,5	0,3
12	1960	1979	51,3	27,2	18,5	0	0	0,6	0,8	0	0,7	0,9	0	0

Tab. VI.9. Saisonnalité des événements. Données en pourcentage.

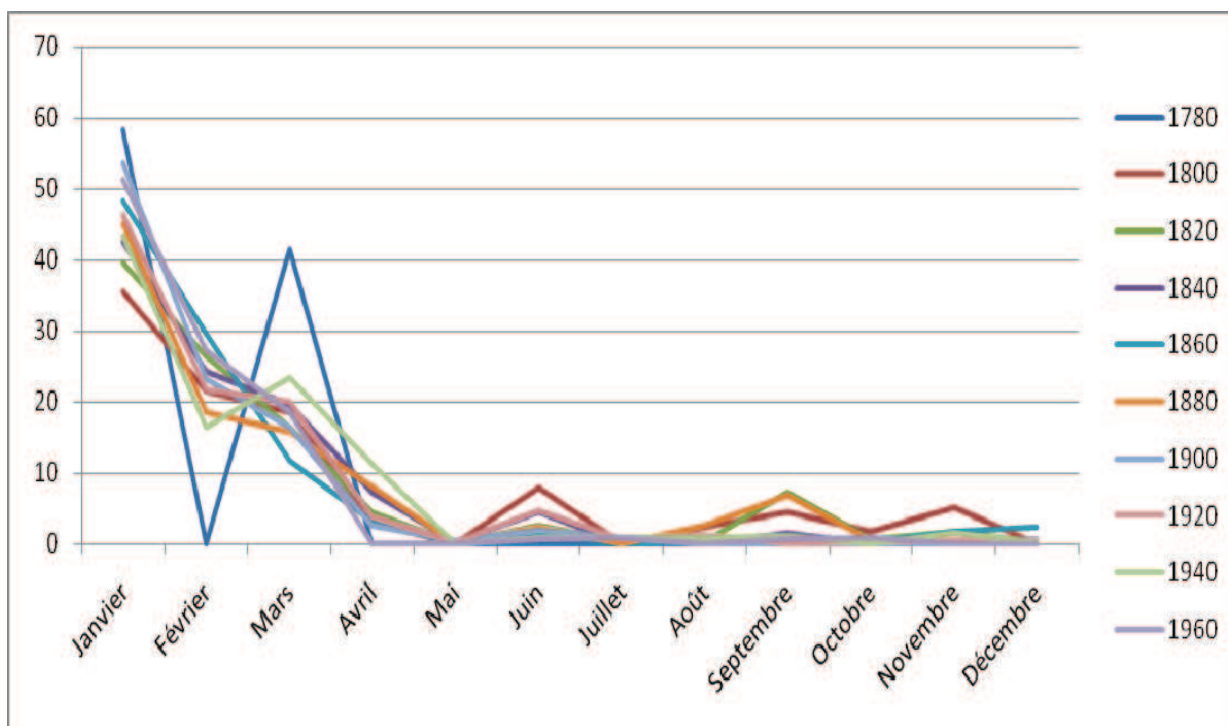


Fig. 6.5. Saisonnalité des événements. Données en pourcentage.

D'après la fig. 6.5, mais encore plus d'après la fig. 6.13, il est possible de comprendre l'évolution des événements matrimoniaux, à l'exception de 40 premières années pour lesquelles il manque des informations précises.

Dans cette population, les mariages ont une répartition spéciale, car ils se concentrent entre janvier et mars. Au premier mois de l'année, leurs valeurs sont en effet plus élevées (35,6% en 1800-1819), avec une moyenne de 46,5%. Les pics vers le haut sont ceux des vingt années 1780-1799 (58,4%) et 1900-1919 (53,7%). Le mois de février présente également des valeurs plutôt élevées, avec une moyenne de 20,9%, tandis que celles du mois de mars sont plus basses, mais sans différences significatives (moyenne de 20,2%, la différence étant de 0,7%). La première forte diminution est observée en avril, lorsque les valeurs descendent au-dessous de 11,3% (en 1940-1959) et, à partir de ce mois, les valeurs restent toujours très faibles, au point que, au mois de juillet de certaines périodes, aucun mariage n'a été enregistré.

La période hivernale est donc la plus choisie, parce qu'il s'agissait probablement de celle où les hommes et les femmes travaillaient le moins aux champs. Au contraire, au moment de l'Avent – comme cela arrive souvent dans les populations de tradition catholique – on trouve très peu de mariages: au mois de décembre, la valeur moyenne est de 0,41%, avec un seul pic vers le haut de 2,4% en 1880-1899.

Le Carême est normalement une autre période où les populations à majorité catholique ne se marient pas et où l'on s'attendrait à une diminution considérable. Cela n'est pas tout à fait le

cas, ici: au mois d'avril, la diminution est sensible, mais au mois de mars (période du Carême par excellence), les valeurs restent aussi élevées que dans les autres mois d'hiver.

Certaines données peuvent donc être interprétées en se référant à des traditions religieuses suivies dans les pays ruraux et chrétiens-catholiques tels que Châteauponsac, mais le mois de mars reste problématique. Les raisons ne sont évidemment pas culturelles ou religieuses, mais économiques: en hiver, on se marie parce que la population ne travaille pas aux champs, tandis qu'au printemps et en été les mariages baissent parce que la population masculine est soumise à des migrations saisonnières vers les chefs-lieux à la recherche de travail, par exemple comme maçon.

Une autre période présentant des valeurs minimales reste celle du mois d'août, où les travaux aux champs sont plus intenses, comme on l'a aussi observé dans d'autres populations humaines, surtout de montagne et de l'Europe centrale (Grimaldi P. 1993, Siri et Lucchetti 1989, Boëtsch *et al.*, 1995; Lucchetti *et al.*, 1996; Lorenzetti et Brunet, 2003).

En général, la population locale présente des modèles de saisonnalité particuliers, sous certains aspects semblables à ceux d'autres populations culturellement voisines (peu de mariages au moment de l'Avent par tradition, et au mois d'août à cause des travaux aux champs), mais avec certaines caractéristiques inattendues: par exemple, dans les périodes où l'on s'attendrait généralement à une augmentation, celle-ci n'a pas lieu; de même, le mois de mars - qui par tradition est une période de Carême où l'on ne célèbre pas de mariages - est souvent choisi pour se marier (Girotti, 2010). Dans ce cas, la tradition est donc en quelque sorte supplantée par une exigence pratique: l'éloignement des hommes (au printemps et en automne), le travail aux champs (en été) ou une tradition probablement plus ressentie comme l'Avent (en décembre) conduisent la population à choisir le seul moment de l'année disponible.

6.5. Migrations saisonnières et métier des hommes

Une autre donnée de nature culturelle, qu'il est possible d'obtenir à partir des registres d'état civil, est parfois la profession du mari: cette information permet de comprendre si la population masculine était souvent sujette, par exemple, à des migrations saisonnières à cause du travail exercé. Ces mouvements ne déterminent pas un changement de résidence, mais ils comportent des périodes plus ou moins longues d'absence du domicile habituel, généralement en fonction d'un travail nécessaire pour compléter les ressources disponibles sur place. Ce phénomène a constitué, jusqu'à l'avènement de la société industrielle et jusqu'à la crise des systèmes agricoles traditionnels, le système le plus efficace pour sauvegarder l'équilibre

précaire entre population et moyens de subsistance dans les zones les plus pauvres, en permettant de compléter les faibles revenus tirés des ressources locales. Il a certes une importance bien plus grande du point de vue du marché du travail que du point de vue purement démographique. En effet, les déplacements temporaires qui se produisent dans la population des travailleurs ne changent pas la quantité ou la composition des habitants des communes d'émigration ni de celles d'immigration. Sous l'aspect économique, les fluctuations périodiques de la population - agricole surtout - attirée d'une localité à une autre par des travaux qui étaient temporaires et effectués, comme dans de nombreux pays européens, à une époque fixe, étaient l'effet d'oscillations continues de la demande de travail agricole et n'étaient pas à leur tour une cause de variations continues de son offre. Il s'agissait, en d'autres termes, d'un échange de main-d'œuvre entre zones différentes de territoire, échange qui ne comportait pas une adjonction ou une soustraction définitive de population. La durée des migrations périodiques dépendait, naturellement, de celle des travaux à accomplir. De la même façon, la saisonnalité des travaux agricoles déterminait généralement le calendrier des déplacements (on parle, dans ce sens, de *migrations saisonnières*), la période d'absence des émigrants de leur domicile coïncidant très souvent avec la période des travaux. Cependant, l'immigration était parfois attirée non pas par un travail spécifique mais par une série de travaux.

Dans les actes de mariage, ces données sont surtout indiquées pour les années comprises entre 1820 et 1920 et l'on a donc calculé le pourcentage de travailleurs saisonniers au cours de ces mêmes années, en subdivisant les données par périodes de 20 ans (fig. 6.6).

N° génération	Période		Maçon	Autres métiers
	de	à	%	%
5	1820	1839	93,7	6,3
6	1840	1859	88,9	11,1
7	1860	1879	96,3	3,7
8	1880	1899	98,4	1,6
9	1900	1919	95,3	4,7
10	1920	1939	81,4	18,6

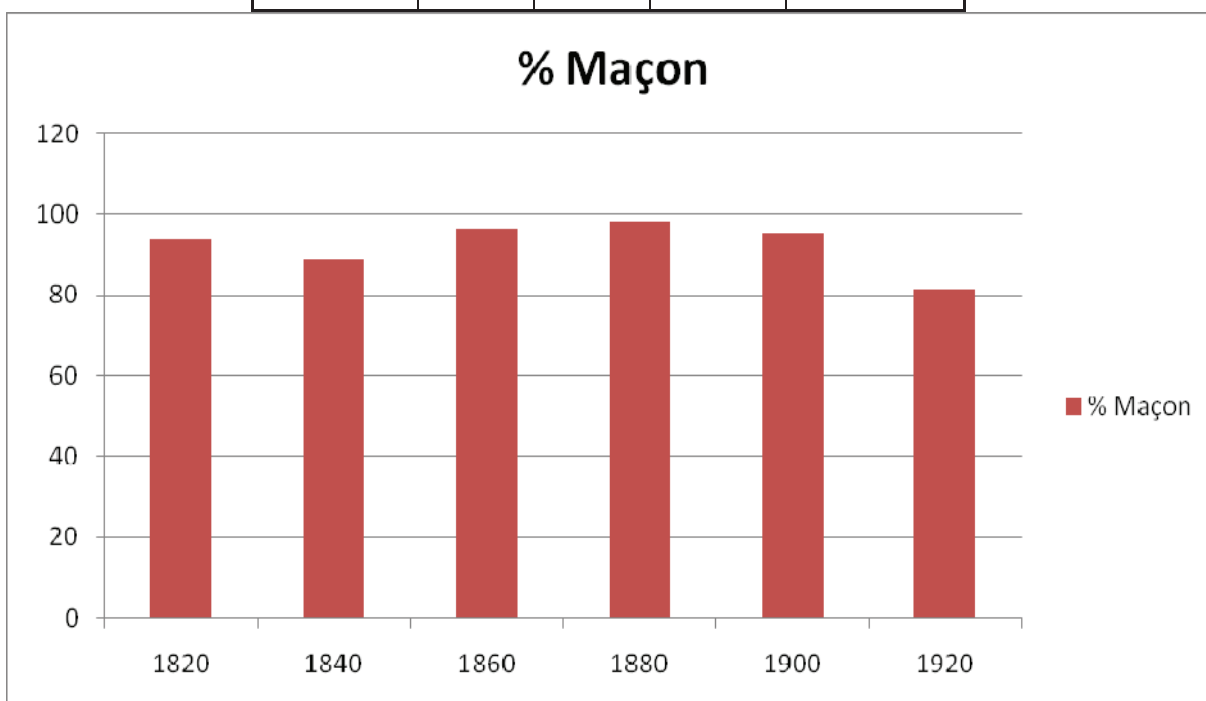


Fig. 6.6. Pourcentages par périodes de vingt ans : les hommes qui travaillent comme maçons.

On a constaté que les travailleurs saisonniers migrants étaient exclusivement des hommes et qu'ils se déplaçaient essentiellement pour faire le maçon dans les centres urbains les plus proches, comme Limoges, mais aussi dans des centres plus éloignés, comme Paris. Dans quelques rares cas – en moyenne 7,0% - l'homme qui migrait exerçait d'autres métiers, par exemple celui de tailleur de pierres.

On a ensuite analysé la profession d'origine des hommes qui migraient et l'on a donc calculé les pourcentages de ceux qui, dans le reste de l'année, étaient propriétaires terriens ou bien agriculteurs ou colons. Ces données sont indiquées dans la fig. 6.7 et le tab. VI.10 où l'on a ajouté une colonne appelée "autres/indét." pour les données se référant aux hommes dont la

profession n'est pas spécifiée ou bien n'appartient pas au monde rural (par exemple, celle de tailleur).

N° génération	Période		Prop. Ter. %	Agriculteurs %	Colons/Journaliers %	Autres/Indét. %
	de	à				
5	1820	1839	1,5	77,3	15,8	5,4
6	1840	1859	3,6	83,2	12,3	0,9
7	1860	1879	0	91,3	8,7	0
8	1880	1899	7,3	89,7	2,5	0,5
9	1900	1919	0	90,5	7,6	1,9
10	1920	1939	0	94,6	4,5	0,9

Tab. VI.10. Travaux originaires des maçons saisonniers dans les différentes générations

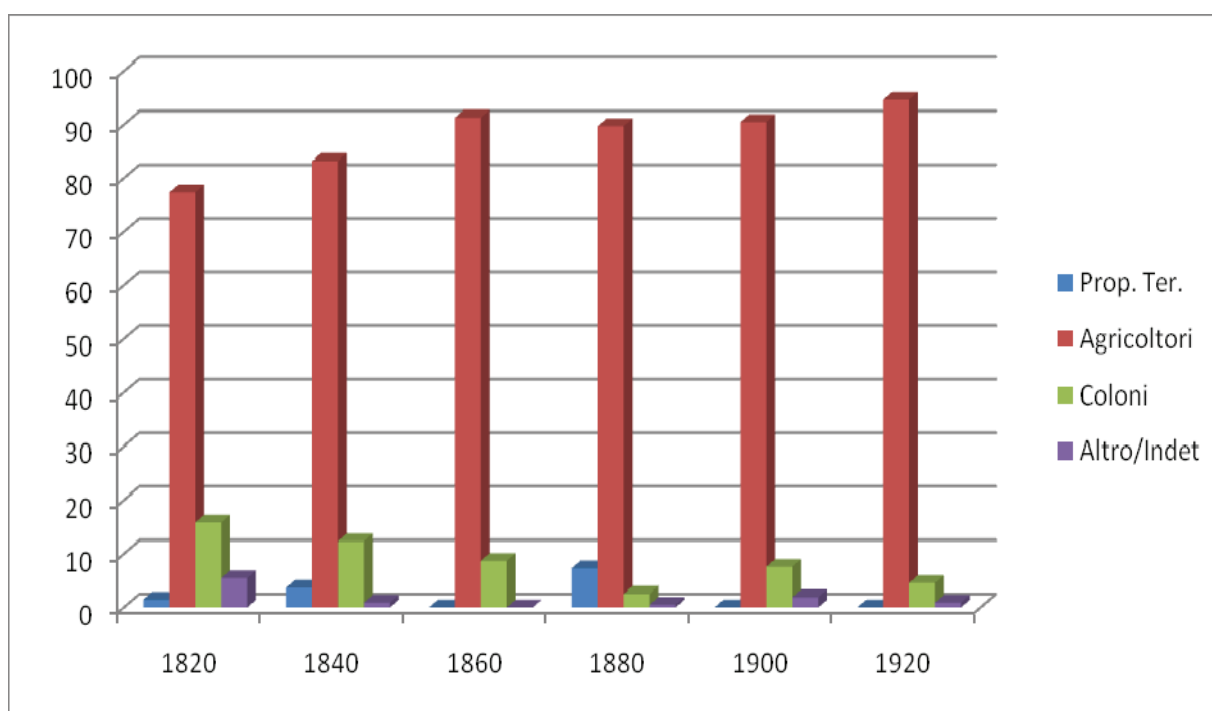


Fig. 6.7. Travaux originaires des maçons saisonniers dans les différentes générations (légende dans la figure : Prop. Terr. – Agriculteurs – Colons – Autres/Indét.).

Grâce à la fig. 6.7 et à le tab. VI.10, il a été possible d'établir que ceux qui migraient étaient presque exclusivement les hommes qui travaillaient aux champs: en effet, moins de 1,6% d'entre eux (valeur moyenne) appartiennent à la catégorie "autres/indét.", à l'exception de la période 1820-1839 où l'on a un pourcentage de 5,4%, valeur qui diminue aussitôt.

Les hommes qui migraient étaient normalement des agriculteurs (valeur moyenne de 87,8%),

tandis que rares étaient les propriétaires terriens (valeur moyenne de 2,1%); dans le premier cas, les agriculteurs atteignent même des valeurs de 94,6% entre 1920 et 1939. Cela n'est guère surprenant, parce que le propriétaire terrien a tendance à rester chez lui pour contrôler ses terres, tandis que l'ouvrier agricole se déplace pour gagner sa vie. Les colons ou les journaliers sont peu présents et peu enregistrés dans la région: leurs pourcentages peu significatifs – en moyenne 8,6%% - parmi les migrants sont donc dus à une valeur déjà très faible au sein de cette population.

6.6. Endogamie et exogamie de l'échantillon

Comme on l'a déjà affirmé, le degré d'isolement ou d'ouverture d'une population - et, par conséquent, le niveau d'homogénéité ou d'hétérogénéité génétique - dépend des mouvements reproductifs de la population, en d'autres termes de l'intensité d'échange de gènes qu'elle réalise avec d'autres groupes. D'après l'évaluation quantitative de l'endogamie et de l'exogamie, c'est-à-dire de la tendance à contracter mariage respectivement à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe, on comprend le degré d'isolement reproductif ou, au contraire, d'ouverture d'une communauté (Girard, 1964). Ces deux paramètres permettent aussi d'évaluer le niveau d'affinité génétique à l'intérieur et entre les groupes: plus l'endogamie est élevée et l'homogénéité génétique à l'intérieur du groupe est grande, plus l'affinité avec les groupes environnants est faible (Martuzzi Veronesi, 1996).

C'est la raison pour laquelle on a procédé au calcul de ces deux paramètres dans l'échantillon où, à une première analyse, il est apparu aussitôt que le pourcentage d'exogamie de la population est plutôt élevé: il est, en effet, toujours de plus de 50% et, dans certaines décennies, il arrive même à plus de 70%. L'endogamie est toujours plutôt basse, moins de 30%, à l'exception de la décennie 1870-1879 où elle atteint 41,9%. Les mariages endogamiques - très fréquents dans le passé, en particulier dans les pays de montagne, au point de présenter, dans ces zones, des fréquences d'environ 90% - ont subi, à partir du début du XXème siècle surtout, un déclin graduel mais rapide à cause de la mobilité provoquée par les changements socioculturels essentiellement liés à l'industrialisation, phénomène appelé "rupture des isolats" (Moroni *et al.*, 1971; Lucchetti *et al.*, 1976). Dans notre échantillon, au contraire, il ne semble pas y avoir de "rupture" avec le passé, car la population n'a jamais eu les caractéristiques d'un véritable isolat, mais elle a toujours été suffisamment ouverte dès la première période.

Avant d'examiner les résultats obtenus, il est bon d'expliquer ce que l'on entend par endogamie et exogamie dans des populations telles que celles-ci. Dans l'étude des

populations, il est en effet nécessaire de définir d'abord ses limites. Le concept de "population fermée" comporte celui de "cercle endogamique" (Boëtsch et Savin, 1988) : *«il s'agit d'une communauté à l'intérieur de laquelle la grande majorité des individus trouvent un conjoint mais dont les limites géographiques ou sociales peuvent fluctuer au cours du temps»*.

Cela souligne les difficultés rencontrées pour délimiter une population, dont les limites administratives (communales, cantonales, etc.) ne représentent pas des barrières réelles qui isolent les populations les unes des autres. En utilisant la reconstruction des racines généalogiques de cette communauté faisant partie d'une population ouverte, on a pu comprendre que les concepts de "endogamie" et "exogamie" étaient limités. Si, par mariages endogamiques, l'on entend les unions entre époux originaires de la même localité, dans notre cas nous nous sommes aperçus que lorsque l'un des deux époux était né dans une commune voisine il avait néanmoins la possibilité d'avoir un ancêtre commun avec son propre conjoint. On a maintenu le concept, et donc la classification, que les unions entre époux de cantons voisins représentent des mariages exogamiques. Cependant, la raison pour reconstruire les lignes de famille est utile pour l'identification de consanguins en cas d'exogamie.

On peut également anticiper que l'isonymie est tellement basse qu'elle est négligeable et, dans certaines périodes, elle est même totalement inexistante (Crognier, 1983 ; Vernay, 2000). Voyons à présent quelques cas spécifiques.

N° génération	Période		Exog. hommes	Exog. femmes	Exog. hommes et femmes	Exog. tot.
	de	à	%	%	%	%
1	1740	1759				
2	1760	1779	29,4	19,5	2,9	51,8
3	1780	1799	22,4	17,8	7,3	47,5
4	1800	1819	31,6	9,8	4,9	46,3
5	1820	1839	37,6	5,6	2,9	46,1
6	1840	1859	38,7	19,7	12,1	70,5
7	1860	1879	33,1	23,5	2,5	59,1
8	1880	1899	23,5	21,2	0,0	44,7
9	1900	1919	30,8	3,4	3,9	38,1
10	1920	1939	49,6	5,8	5,6	61
11	1940	1959	45,3	16,4	2,1	63,8
12	1960	1979	20,6	13,5	4,3	38,4

Tab. VI.11. Exogamie dans l'échantillon

Dans le tab. VI.11, l'exogamie a également été considérée comme divisée entre exogamie masculine et exogamie féminine: la première est toujours apparue plus élevée. Il s'agit là d'une donnée que l'on prévoyait parce que, par tradition, on se mariait dans la paroisse de la mariée. Rares sont au contraire les mariages où les deux conjoints viennent d'autres communes: ils sont moins de 10% dans toute la période considérée. La plupart des mariées et des mariés viennent de pays situés à 30 km au maximum de Châteauponsac: ils sont généralement originaires de Bellac, même si l'on trouve des conjoints venant de plus loin, par exemple de Limoges et de Paris.

On a cependant observé un rapport entre le choix du conjoint et la distance entre les pays: en effet, le choix a souvent lieu entre deux personnes qui habitent dans des pays assez proches, au point de pouvoir parler de "endogamie de vallée", caractéristique très souvent présente dans d'autres populations de la même période, mais surtout de montagne (Lasker *et al.*, 1976). En général, il est donc possible d'affirmer que l'exogamie observée à Châteauponsac au cours de ces deux siècles est très élevée (51,6%) pour cette époque-là, et cela prouve qu'il s'agit

d'une population ouverte non seulement vis-à-vis des habitants des localités les plus proches mais aussi des "étrangers".

L'isonymie et la consanguinité, qui sont obtenues grâce à la reconstruction des familles, méritent un débat séparé: l'isonymie est un mariage entre deux individus portant le même nom de famille (Gueresi *et al.*, 2000), mais dans cet échantillon elle est négligeable en raison de ses faibles valeurs.

L'idée d'utiliser les patronymes en biologie humaine a été ignorée pendant une trentaine d'années. Arner (1908) a évalué la fréquence des mariages entre cousins germains à New York, au XVIIIème siècle, et dans le comté d'Ashtabula dans l'Ohio, au XIXème siècle: leurs fréquences sont égales à environ 3% et 1%, respectivement, dans les deux populations. Mais cette deuxième étude aussi est ignorée (Arner, 1908). En 1960, le thème est repris pour la troisième fois par Shaw qui, sans parler des travaux précédents, fait remarquer que l'utilisation régulière de deux patronymes, celui du père et celui de la mère du père (ce deuxième patronyme changeant à chaque génération) dans les pays de culture espagnole, pouvait permettre de calculer le degré de consanguinité de ces populations (Shaw, 1960). En effet, l'identité des deux patronymes chez un individu révélerait un mariage isonymique, et donc consanguin, chez les grands-parents paternels.

A partir de 1965, les patronymes ont été enfin couramment utilisés dans l'étude de la structure génétique des populations humaines et, grâce aux études effectuées par Crow et Mange, ils constituent désormais la méthode classique pour évaluer la consanguinité d'une population à travers un modèle mathématique élaboré par les deux auteurs et publié pour la première fois au cours de cette même année. Crow et Mange ont utilisé l'isonymie matrimoniale (*Im, marital isonymy*) - c'est-à-dire le nombre de couples de conjoints où les deux partenaires ont le même patronyme - pour évaluer la fréquence des mariages consanguins, qui sont une mesure directe du niveau de consanguinité d'une population.

Dans notre cas, l'utilisation des noms de famille pour évaluer la «consanguinité isonymique» n'est pas applicable, à cause des faibles valeurs d'isonymie. Mais cette limite peut être surmontée grâce à l'observation des différentes généalogies. En effet, il est possible de trouver, dans les descendance, des ancêtres en commun, ce qui permet d'évaluer, dans notre échantillon, une partie de consanguinité.

Il est nécessaire de faire une brève introduction pour mieux comprendre la notion de «consanguinité» dans les populations humaines: chez l'homme, pour des raisons d'ordre culturel et social, les mariages entre proches parents sont très réduits, voire totalement interdits (interdit de l'inceste). La parenté considérée est celle de sang (parents) et non pas

celle acquise à travers le mariage (alliés), et il serait par conséquent plus approprié de parler de consanguinité (*inbreeding*) que de parenté, et donc d'union consanguine qui implique deux individus ayant au moins un aïeul en commun. Ces individus sont génétiquement plus semblables que d'autres pris au hasard dans la population, parce qu'ils peuvent avoir - avec une probabilité bien définie qui correspond au degré de consanguinité - des allèles identiques qui sont des copies de ceux de l'aïeul commun. Les mariages entre consanguins au 1^{er} degré (parent-enfant, frère-sœur) sont interdits par toutes les sociétés. Par contre, ceux entre oncle et nièce ne sont considérés comme incestueux et illégaux que dans certaines d'entre elles, mais en général ils sont admis, comme du reste ceux entre cousins germains (Cavalli Sforza et Bodmer, 1971; Biondi 2004). Bien que l'on n'ait pas exactement défini combien de générations passées doivent être prises en compte pour évaluer le degré de consanguinité entre deux individus, dans les études sur les effets de la consanguinité sont considérées comme généralement consanguines les unions jusqu'au 4^e degré (cousins au troisième degré) ou, selon certains auteurs (Bittles, 1994), seulement jusqu'au 3^e degré (cousins au deuxième degré), parce que l'on s'attend à ce que l'influence génétique dans les mariages entre couples ayant une consanguinité de moindre degré ne diffère que marginalement de celle observée dans les unions non consanguines. Les mariages consanguins sont liés à la structure et à la dynamique de la population, à son organisation sociale et économique, aux traditions culturelles et religieuses ainsi qu'aux habitudes familiales; de hautes fréquences de mariages entre consanguins peuvent être une stratégie matrimoniale d'agriculteurs - essentiellement petits propriétaires - pour assurer le maintien des terres au sein de leur propre famille. L'intérêt biologique de la consanguinité est dû au fait que celle-ci modifie les fréquences génotypiques qui ont pour effet l'augmentation de la fréquence d'homozygotes dans la population et, en conséquence, la possibilité que se manifestent des phénotypes relatifs à des gènes récessifs rares. Plusieurs de ces gènes étant nuisibles, dans la population peut augmenter la fréquence de pathologies graves, ce qui, dans des conditions d'union casuelle, ne se produirait pas.

Enfin, le tabou de l'inceste est présent chez tous les peuples, tandis que certaines populations se comportent différemment par rapport au mariage entre consanguins. Il existe, en effet, des règles dites "positives", lorsque les mariages n'ont lieu qu'entre parents, et "négatives", typiques des cultures occidentales modernes, lorsque le choix du conjoint est "libre" et il peut y avoir l'interdiction de se marier entre apparentés.

Ces unions ont donc une incidence profonde sur la structure génétique de la population, et l'analyse du degré de consanguinité d'une population et de ses variations au cours du temps

acquiert, par conséquent, un poids déterminant dans l'étude de son évolution (Boëtsch, 1985; Pettener, 1988; Soliani, 1991; Biondi, 2004).

Nous avons par conséquent calculé combien de mariages entre consanguins étaient présents dans notre échantillon au cours de certaines périodes (vingtaines d'années) et leurs pourcentages ont été indiqués dans la fig. 6.8. et le tab. VI.12.

N° génération	Période		Mariages consanguins
	de	à	%
1	1740	1759	0,0
2	1760	1779	0,0
3	1780	1799	2,8
4	1800	1819	13,4
5	1820	1839	15,7
6	1840	1859	18,3
7	1860	1879	17,4
8	1880	1899	19,5
9	1900	1919	16,6
10	1920	1939	13,0
11	1940	1959	14,6
12	1960	1979	15,3

Tab. VI.12. Mariages consanguins présents dans l'échantillon. Valeurs en %.

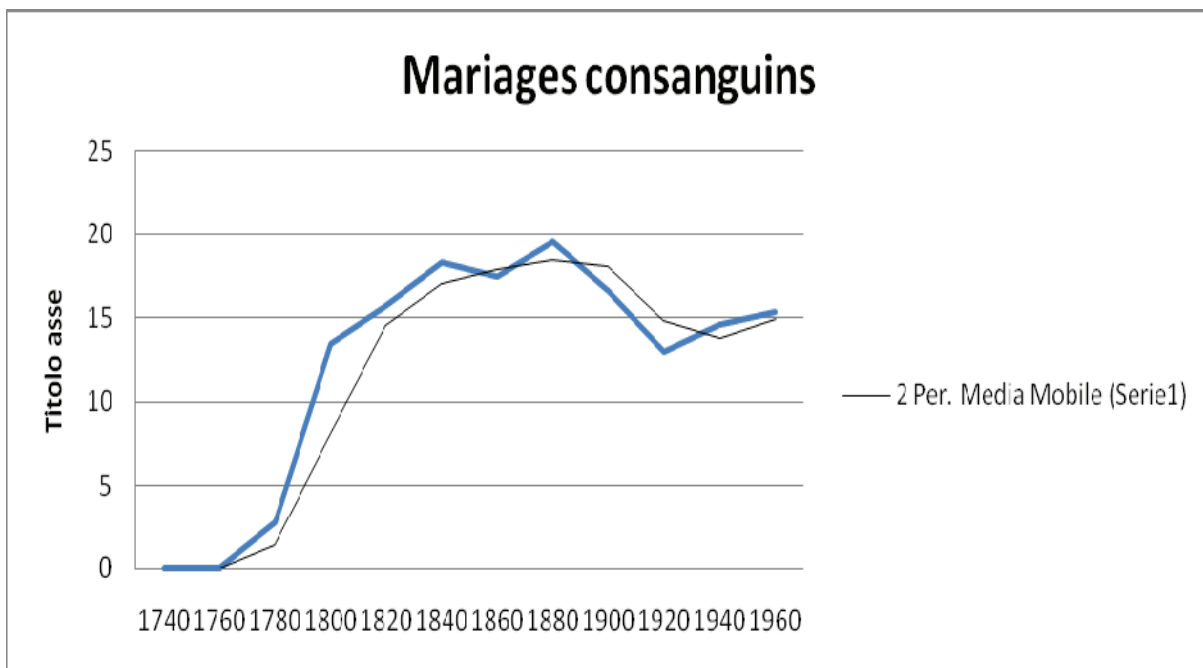


Fig. 6.8. Mariages consanguins présents dans l'échantillon. Valeurs en % (dans la figure « Titre axe » et légende : Moyenne Mobile Série 1).

Les mariages consanguins sont présents dans notre échantillon à partir de 1780: avant cette date, aucune information n'a pu être trouvée à ce sujet. La fig. 6.8 représente leur évolution, laquelle augmente au cours du temps et atteint des valeurs en moyenne de 14,7%, à l'exception de la première période où l'on observe un pic vers le bas de 2,8%, probablement dû à des données non parvenues. Les valeurs les plus élevées sont celles des périodes 1840-1859 et 1880-1899, à savoir 18,3% et 19,5%.

Le niveau de la consanguinité n'est en général pas très élevé: au cours de cette même période, d'autres populations de zones de montagne françaises ou italiennes présentent des valeurs moyennes de 35% comme, par exemple, à l'Argentière-la-Bessée (Girotti, 2010), ou de 45% comme à Fontanigorda (Melleri, 1996). Châteauponsac n'étant pas une zone de montagne mais de plaine proche de grandes voies de communication, son pourcentage est faible, quoique non négligeable: on pourrait reconnaître, au sein de la communauté rurale, une certaine tendance à choisir un conjoint de son propre groupe familial afin, probablement, de maintenir la propriété intacte. Compte tenu de ces caractéristiques, on ne peut donc parler, ici, de « rupture des isolats » comme dans d'autres communautés du XIX^{ème} siècle, car les pourcentages de mariages consanguins ne sont pas très significatifs dès la fin du XVIII^{ème} siècle.

6.7. Les remariages

Dans toutes les populations humaines, le mariage présente une importante signification culturelle et sociale; l'Anthropologie culturelle s'est d'ailleurs souvent arrêtée sur la nature et les caractéristiques de ce type d'union, en recherchant non seulement ses significations rituelles mais aussi et surtout ses significations sociales. Le mariage suit en effet des normes précises qui délimitent son comportement et l'on trouve, dans les différentes cultures, des aspects communs mais aussi des différences considérables (Breschi *et al.*, 2008).

Les études anthropologiques sont nombreuses; dans ce travail, par exemple, on a analysé les aspects biologiques relatifs au comportement matrimonial. Moins présentes en littérature sont par contre les études sur le remariage, c'est-à-dire sur les mariages contractés après la dissolution du premier mariage: on estime, en effet, que le rôle de ces unions sur la structure de la population et sur la fertilité est également important et l'on a par conséquent procédé à l'observation de cet aspect à l'intérieur de notre échantillon (Dumas, 1985 ; Girotti *et al.*, 2005 ; Breschi *et al.*, 2008)

Du point de vue culturel, les remariages ont des normes de comportement différentes selon le sexe et selon la culture, même si certains tabous et interdictions ne sont pas dépassés: dans

les pays à majorité chrétienne-catholique, en particulier, les remariages sont admis et parfois encouragés, surtout lorsqu'il s'agit d'un homme. L'Église catholique recommande en tout cas que les veuves ne se remarient pas, mais cette indication n'est désormais plus respectée. Dans d'autres cultures il est au contraire prévu que le veuf ou la veuve doive se remarier avec une autre personne déjà choisie, mais il existe aussi, dans certains cas, l'interdiction absolue de se remarier (Breschi *et al.*, 2008)..

Dans les siècles passés, avant l'institution du divorce – qui a modifié la typologie des remariages – la fin d'une union coïncidait avec la mort de l'un des deux conjoints, et le fait de se remarier dépendait de nombreux facteurs, parmi lesquels – particulièrement important – était l'âge où un individu restait veuf. Le mariage de veufs et veuves est aussi étroitement lié à la condition économique: certains auteurs ont observé que des conditions socioéconomiques précaires pouvaient constituer des facteurs qui incitaient les veufs et veuves à se remarier; d'autres auteurs ont par contre relevé des situations opposées comme dans la France préindustrielle. De plus, la présence d'enfants poussait le parent veuf à se remarier soit pour faire face aux difficultés économiques en cas de décès du père soit pour s'occuper de la gestion du ménage en cas de décès de la mère; le mariage compensait ainsi l'inexistence d'aides sociales qui étaient autrefois totalement absentes. La présence d'enfants pouvait cependant constituer un élément de dissuasion vis-à-vis de potentiels nouveaux compagnons, et avoir des enfants en âge adulte pouvait rendre un mariage moins urgent (Sogner et Dupaquier, 1981; Dumas, 1985; Madrigal *et al.* 2003; Breschi *et al.*, 2008).

En général, cependant, des études effectuées dans le passé ont mis en lumière certaines règles comportementales qui se répètent:

- a) les veufs se marient avec plus de probabilité que les veuves, généralement peu après la mort de leur femme, avec une femme célibataire et plus jeune
- b) les veuves se remarient rarement après 40 ans, surtout si elles ont des enfants en bas âge et en tout cas pas encore indépendants
- c) plus la personne veuve est jeune – qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme – plus élevées sont les probabilités d'un nouveau mariage (Breschi *et al.*, 2008)

L'étude des remariages du point de vue démographique est plutôt complexe. Pour une analyse biologique correcte de ce phénomène, il importe, en effet, de considérer les niveaux de mortalité et les modèles de nuptialité de la population. De plus, à l'époque préstatistique on ne dispose pas toujours de données suffisantes pour appliquer des techniques destinées à l'étude de leur évolution et des différences territoriales; de même, la méthode nominative

basée sur la reconstruction des familles ne permet qu'une analyse partielle (Breschi *et al.*, 2008).

La fin de l'union par décès de l'homme ou de la femme est très discontinue, mais à partir de 1830 les veuves sont plus nombreuses que les veufs et il en est d'ailleurs de même aujourd'hui où le veuvage féminin est plus fréquent, l'âge moyen de décès des hommes étant inférieur. Il a été également prouvé que la probabilité des femmes de rester veuves augmente au fur et à mesure que passent les années de mariage; au contraire, un plus grand nombre de veufs a encore été observé au début du XX^{ème} siècle à cause d'une grande mortalité féminine entre 20 et 50 ans (Dumas, 1985). Dans notre échantillon, un autre facteur qui détermine le veuvage féminin a des raisons historiques: au cours de ces siècles, les décès masculins sont supérieurs parce qu'il s'agit de périodes de guerre et de nombreux hommes peuvent donc être morts au champ de bataille.

De plus, dans notre échantillon les remariages sont très discontinus et présentent une évolution aux fluctuations considérables. Les données ont été subdivisées, exceptionnellement cette fois-ci, par 10 ans pour mieux pouvoir étudier leurs caractéristiques et évolutions: en effet, avant 1790 et après 1940 les indications des remariages n'existent pas, car les informations sont inégales; dans le premier cas, les registres n'indiquent pas les unions précédentes, dans le second cas, lorsque les données ont été relevées, les mariages étaient encore en cours.

Dans la fig. 6.9, on observe des valeurs allant d'un pic minimal dans la première décennie 1790-1799 (15%) à un pic maximal en 1870-1879 (34%). Après 1799, on assiste à une augmentation importante dans la décennie 1800-1809 (27%), suivie d'un effondrement en 1830-1839 (18%), après vingt années au cours desquelles les valeurs étaient de l'ordre de 25%.

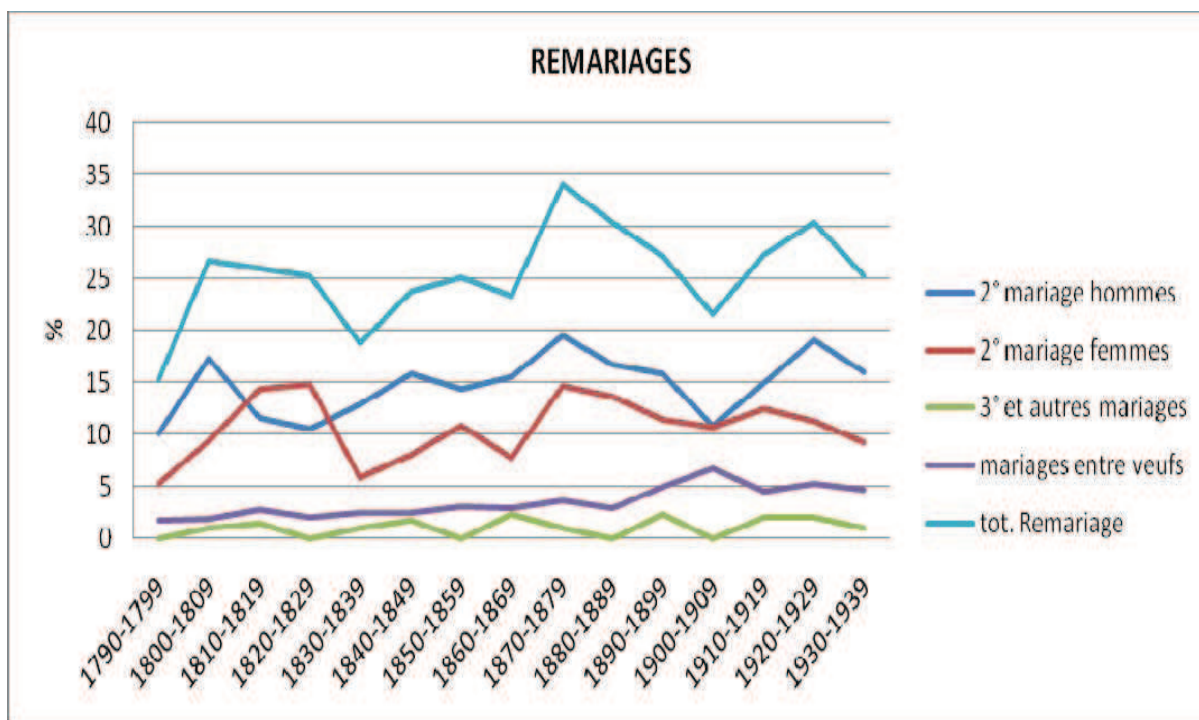


Fig. 6.9. Evolution des remariages

Comme on s'y attendait, les remariages des hommes sont plus nombreux que ceux des femmes; en général, ils augmentent pour les deux sexes à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, en constituant parfois 30% des unions, suite à un accroissement des mariages des veufs mais aussi d'unions entre veufs. Enfin, une diminution est remarquée dans la dernière décennie.

Les mariages entre veuves et hommes célibataires sont nombreux dans les 50 premières années: leurs pourcentages dépassent 10%, même s'ils commencent ensuite à diminuer, avec quelques exceptions dans les décennies 1870-1879 (15%) ou 1910-1919 (13%).

Les mariages des veuves avec des hommes célibataires ne sont pas présents dans toutes les 50 premières années, tandis que ceux entre veufs et femmes célibataires augmentent progressivement. Les mariages entre veufs sont nombreux et augmentent continuellement. Les unions après un deuxième mariage sont relativement rares, mais constantes dans toute la période analysée et l'on trouve des cas de troisièmes mariages tant pour des hommes que pour des femmes ainsi qu'un cas de 4 mariages d'un homme au début du XIX^e siècle.

L'âge moyen au deuxième mariage est légèrement supérieur à 40 ans pour les hommes et d'environ 35 ans pour les femmes. Plus de 25% des hommes se remarient aussi après 50 ans, tandis que moins de 10% des femmes ont plus de 50 ans à leurs secondes noces et un tiers des veuves ont un âge compris entre 40 et 50 ans. La fourchette de variabilité est en tout cas étendue puisqu'elle est va de 30 à 70 ans pour les hommes et de 25 à 54 ans pour les femmes:

on trouve ainsi une veuve de 54 ans qui épouse un veuf de 60 ans. La tendance générale est donc confirmée: ce sont surtout les hommes qui se remarient.

		Veufs	Veuves
De	à	%	%
1790	1799	49,6	39,7
1800	1809	46	48,9
1810	1819	42,7	48,6
1820	1829	44,3	47,5
1830	1839	47,8	42,3
1840	1849	49,3	45,6
1850	1859	48,8	40,8
1860	1869	50,8	42,5
1870	1879	50,4	43,3
1880	1889	50,3	46,4
1890	1899	50,4	47,9
1900	1909	48,8	48,5
1910	1919	49,7	42,3
1920	1929	46,3	40,5

Tab. VI.13 Pourcentages de veufs et veuves qui se sont remariés.

Dans le tab. VI.13 est indiqué le pourcentage de veufs et de veuves qui se sont remariés. Ce n'est que dans quelques rares périodes (la troisième et la quatrième) que l'on trouve un plus haut pourcentage de veuves qui se remarient, mais par la suite ce sont nettement les hommes qui prévalent (à l'exception de la période 1900-1909 où il n'y a pas de différences), avec des pointes de plus de 50% dans certaines décennies de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

âge 2° mariage hommes	N.bre	%	âge 2° mariage femmes	N.bre	%
<20	0	0	<20	0	0
20-24	5	2,617801	20-24	0	0
25-29	13	6,806283	25-29	9	6,382979
30-34	26	13,61257	30-34	28	19,85816
35-39	29	15,18325	35-39	39	27,65957
40-44	45	23,56021	40-44	27	19,14894
45-49	38	19,89529	45-49	24	17,02128
50-54	31	16,23037	50-54	14	9,929078
55-59	3	1,570681	55-59	0	0
>60	1	0,52356	>60	0	0
TOT	191	100	TOT.	141	100
moyenne	40,1		moyenne	35,3	
dév. st.	16,68		dév. st.	14,53	
min.	21		min.	25	
max.	63		max.	54	

Tab.VI.14. Remariages masculins et féminins.

Un lien semble aussi exister entre remariages et durée du premier mariage (tab. VI.14) : en effet, plus la durée des mariages est minimale et plus le pourcentage d'hommes qui se remarient est élevé, et cela se reflète par une augmentation des secondes noces dans la décennie suivante. Dans la période où près de 60% des unions durent plus de 20 ans, les pourcentages des remariages diminuent. L'augmentation de la durée moyenne des mariages comporte, comme on l'a déjà observé, une stabilisation des pourcentages de veufs qui se remarient et un effondrement des pourcentage de veuves qui contractent un nouveau mariage. Une dernière analyse concernant l'intervalle entre le décès du conjoint et le nouveau mariage confirme l'hypothèse que pour les hommes la période de veuvage est beaucoup plus courte que celle des femmes. Le tab. VI.15 indique la différence quantitative à l'intérieur des deux sexes.

	Hommes	Femmes
Mois	%	%
1-6	51,3	5,9
7-12	19,3	11,6
13-24	9,25	24,4
25-36	12,05	31,3
>36	8,1	26,8

Tab. VI.15. Période de veuvage d’hommes et de femmes.

Le tab. VI.15 montre que plus de 50% des hommes se remarient dans les six mois après le décès de leur femme, souvent après 1 à 2 mois seulement, et l’on trouve des cas de remariage après 20 jours seulement; plus de 60% se remarient dans l’année. Pour les femmes, la période de veuvage est plus longue: plus de 80% attendent au moins un an pour se remarier. Par conséquent, bien que ces populations soient probablement moins proches du comportement typique des cultures de la Méditerranée – où le concept de “deuil” influence considérablement les choix des femmes concernant un second mariage – pour ces dernières la période de veuvage dure même plus de 36 mois.

6.8. La descendance

Pour évaluer la fécondité des familles à partir des actes de mariage, les analyses ont été effectuées par périodes de vingt ans et huit cohortes ont été établies (de 1790 à 1939): on a calculé le nombre moyen d'enfants par rapport à la durée du mariage et à l'âge de la mère au mariage.

Dans le tab. VI.16 est représenté le nombre d'enfants qu'il a été possible d'attribuer à un couple, qu'il s'agisse d'un mariage ouvert ou d'un mariage fermé, ainsi que le nombre d'enfants de mariages fermés (MF) ou ouverts (MO).

	Naissances	N.bre d'enfants par couple	%	N.bre d'enfants des mariages F et O	%
1790-1809	1450	1320	91,03	1207	83,24
1810-1829	1431	1312	91,68	1218	85,12
1830-1849	1310	1173	89,54	1102	84,12
1850-1869	1209	1179	97,52	1097	90,74
1870-1889	1178	938	79,63	923	78,35
1890-1909	1109	974	87,83	948	85,48
1910-1929	1115	952	85,38	957	85,83
1930-1939	506	499	98,62	475	93,87

Tab. VI.16. Nombre d'enfants attribués à un couple et nombre d'enfants attribués à MF et à MO.

Plus de 85% des naissances sont celles d'enfants de couples s'étant mariés à Châteauponsac et pouvant être attribués à des MF ou MO: à l'exception de la période 1870-1889 (79,63%), les valeurs sont en moyenne de 90,15%. Les données relatives aux vingt premières années sont assurément sous-estimées, car dans le calcul ne rentrent pas les enfants nés, dans la période

considérée, de parents qui se sont mariés précédemment. Le nombre moyen d'enfants par rapport à la durée du mariage a été calculé sur les mariages fermés. Dans quelques rares cas, il n'a pas été possible d'attribuer le nombre d'enfants eus par un couple, car on n'a retrouvé que les actes de décès des enfants et non pas ceux de naissance: il s'agit de ce que l'on appelle les "naissances perdues", c'est-à-dire d'enfants nés dans d'autres communes et qui échappent au calcul (Schiaffino, 1975 ; Schiaffino, 1978 ; Dalla Zuanna, 2008); dans ce cas, tout en connaissant la durée du mariage, ces familles n'ont pas été considérées.

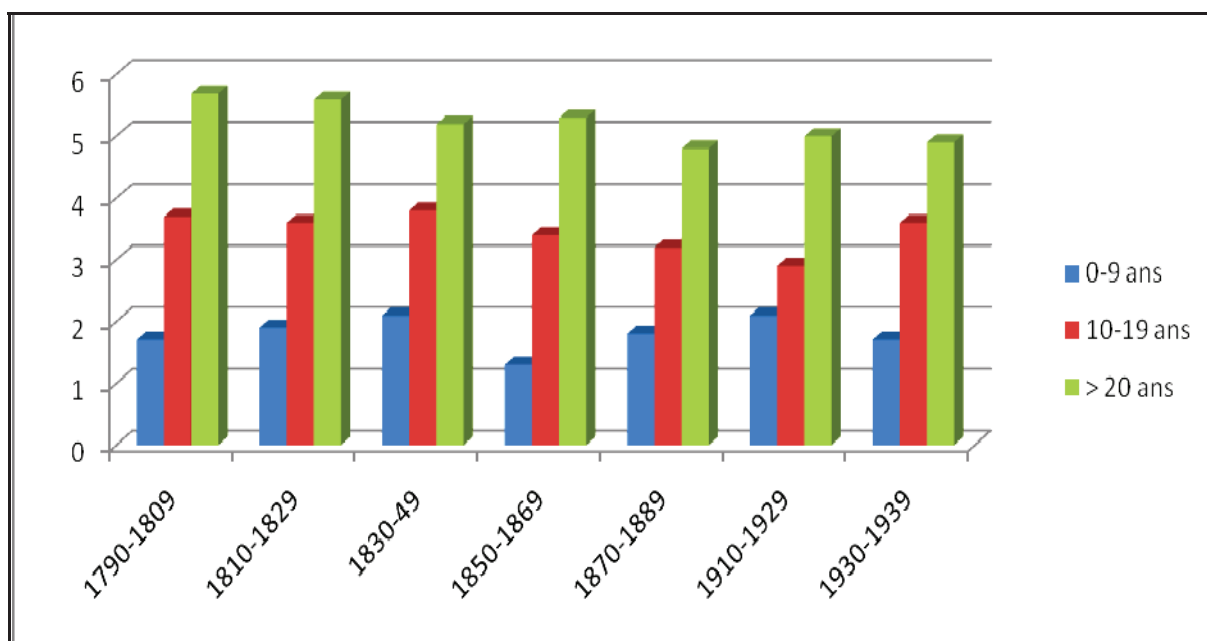


Fig. 6.10. Nombre moyen d'enfants par durée du mariage.

La durée du mariage a été divisée en 0-9 ans, 10-19 ans et plus de 20 ans, de façon à ne considérer que la période reproductive de la femme.

Le calcul du nombre moyen d'enfants par durée du mariage a révélé que, en régime de fécondité naturelle, le nombre d'enfants augmente avec la durée du mariage (fig. 6.10): il passe de 2 enfants environ pour les unions qui durent moins de 10 ans à 5 enfants pour les unions qui durent plus de 20 ans. Si l'on exclut les couples qui n'ont pas eu d'enfants, le nombre moyen augmente légèrement à un peu plus de 2 enfants pour les mariages qui durent moins de 10 ans, à autour de 5 enfants pour les mariages qui durent entre 10 et 19 ans et à 6 enfants pour les mariages qui durent plus de 20 ans. Les cas de couples avec 10 enfants ne sont pas rares et vont de 10 à 11%, tandis que ceux avec plus de 12 enfants ne sont pas présents. Les couples sans enfants représentent une constante, quoique avec des fluctuations d'une période à l'autre, allant d'un maximum de 12% à un minimum de 7%.

Des résultats semblables ont également été obtenus par l'analyse du nombre moyen d'enfants eus par une femme par rapport à l'âge au premier mariage (fig. 6.11).

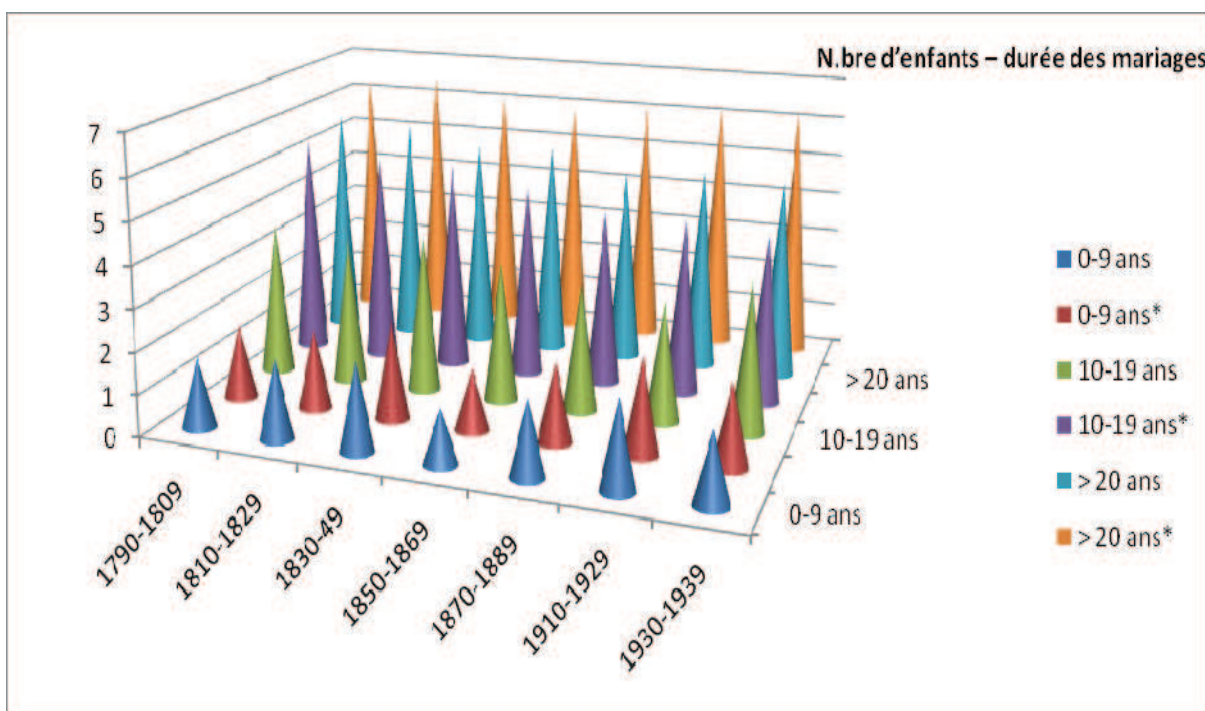


Fig. 6.11. Nombre moyen d'enfants par rapport à l'âge au premier mariage

On a considéré, dans cette analyse, le nombre global d'enfants eus par une femme qui a contracté son premier mariage dans un certain intervalle d'âge, c'est-à-dire au moment où elle était "à risque reproductif", et les éventuels enfants nés d'éventuels mariages suivants. Comme cela a été aussi observé dans d'autres communautés (Navarra, 1998), plus la femme est jeune au moment de son mariage et plus grande est sa possibilité d'avoir un nombre plus élevé d'enfants: aucune exception n'a été relevée. Les femmes qui se sont mariées pour la première fois entre 35 et 44 ans sont peu nombreuses et pour celles-ci n'ont été indiqués que le nombre minimal et le nombre maximal d'enfants eus par ces femmes (fig. 6.22); quoi qu'il en soit, la plupart des femmes qui se sont mariées à 35-39 ans ont eu entre 1 et 4 enfants, même si l'on trouve deux cas avec 4 enfants au début du XX^{ème} siècle. Enfin, les femmes mariées entre 40 et 44 ans n'ont pas eu plus de deux enfants.

La différence principale entre le nombre d'enfants par rapport à la durée de l'union et le nombre d'enfants par rapport à l'âge au mariage est représentée par le fait de ne pas avoir eu d'enfants: le nombre de couples qui n'ont pas eu d'enfants est plus élevé que le nombre de femmes qui n'en ont pas eu; ce, parce que certaines femmes qui se sont remariées n'ont eu

des enfants que d'un conjoint, surtout du premier, tandis que du deuxième mariage, quoique à un âge encore potentiellement fertile, elle n'en ont pas eu.

On a donc calculé les classes du nombre de femmes avec "n" enfants ainsi que l'adaptation à la distribution prévue par Poisson pour les populations à régime naturel de fécondité, pour lesquelles est prévue la classe modale correspondant au nombre moyen d'enfants par femme.

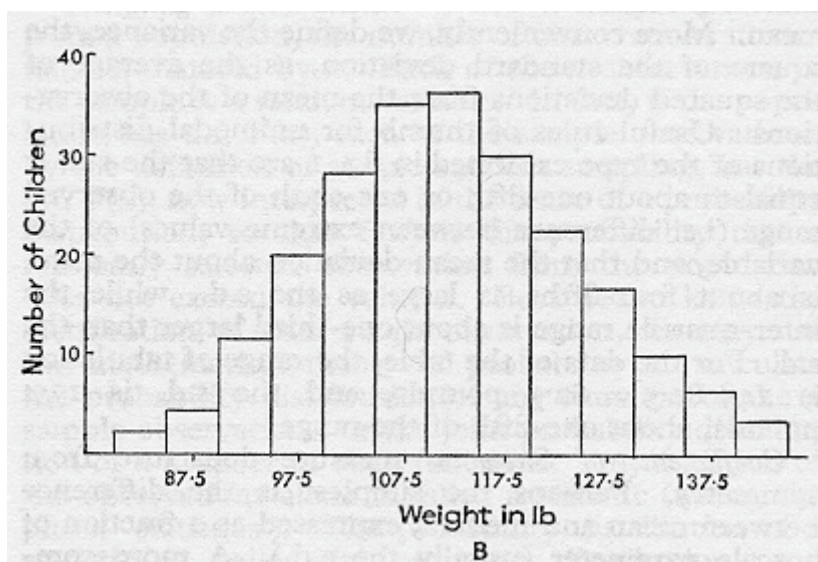
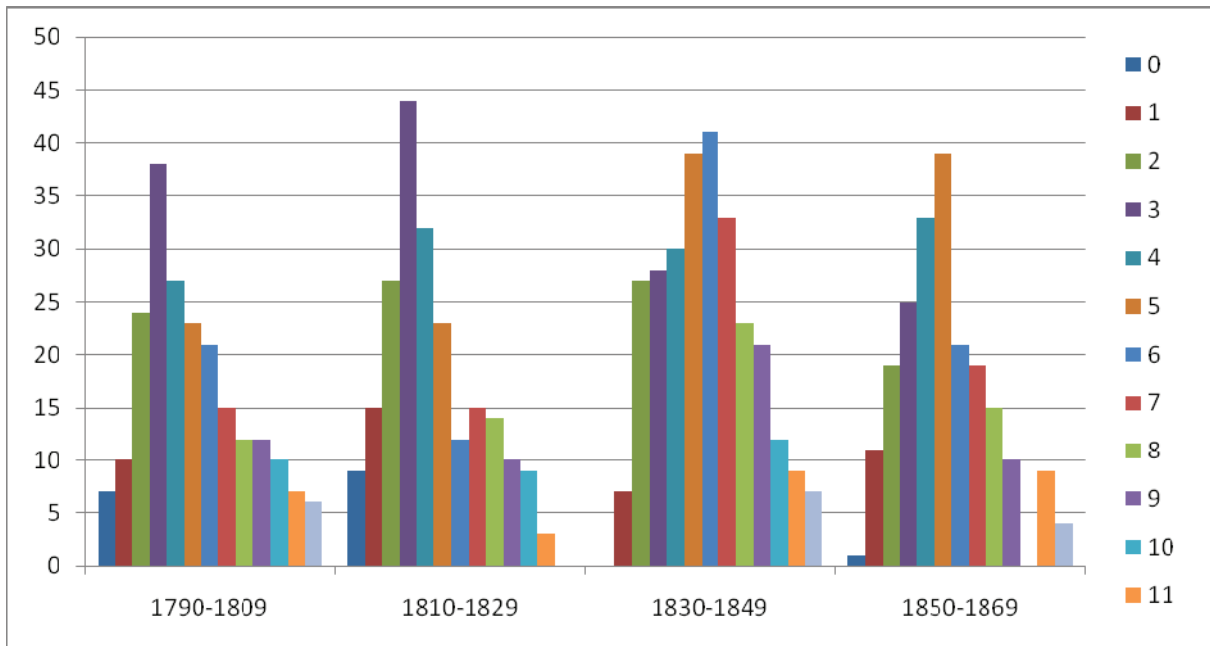
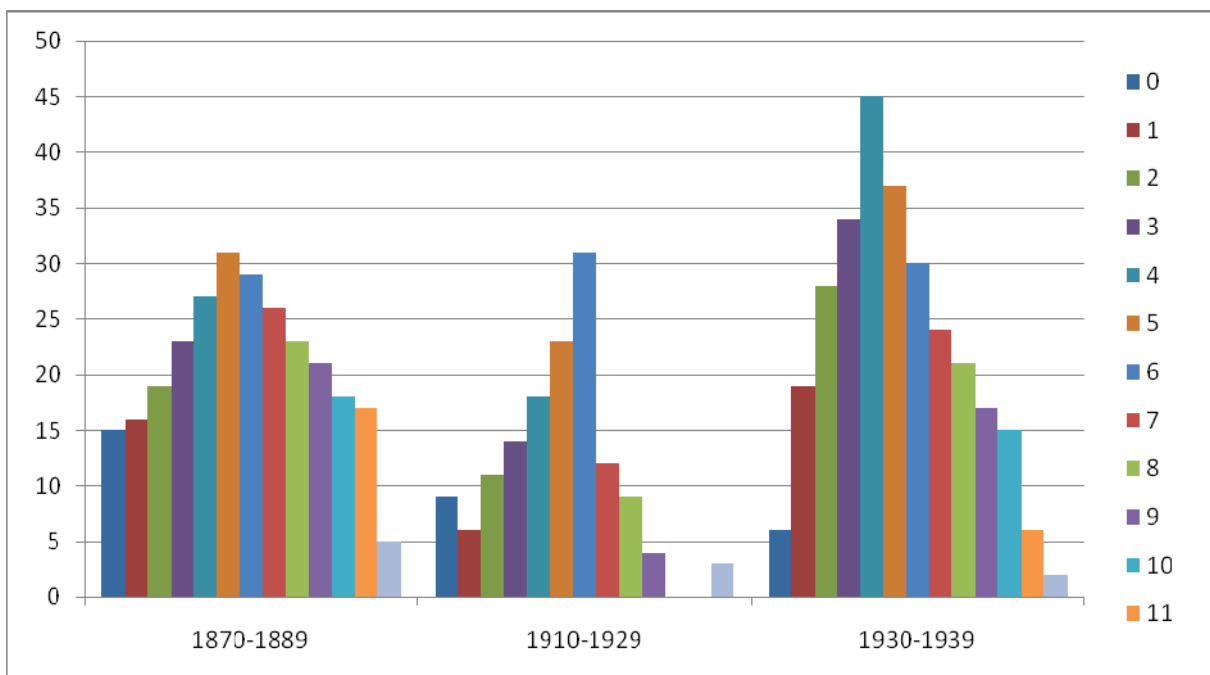


Fig. 6.12. Exemple: adaptation à la distribution de Poisson $\mu = 3,70$ enfants

La fig. 6.12 représente l'évolution prévue par la distribution de Poisson qui, dans cette population, est respectée, avec une exception pour la période allant de 1910 à 1919, comme le montre la fig. 6.13, pour la période allant de 1910 à 1919 à cause, probablement, de la guerre. En effet, la mortalité et l'éloignement des hommes dus à la première Guerre Mondiale pourraient avoir eu une incidence sur le comportement reproductif de la population.



(A)



(B)

Fig. 6.13. a et b. Fréquence des classes du nombre d'enfants par femme

Par une loi physiologique naturelle, le nombre des naissances devrait baisser en passant des ordres les plus bas aux ordres les plus hauts, car la fertilité devrait diminuer progressivement au fur et à mesure que passent les accouchements, soit parce que l'âge de la femme augmente soit parce que la grossesse et l'accouchement lui-même provoquent un stress et réduisent la

fertilité. D'après une étude effectuée par Livi Bacci sur les enfants nés légitimes en 1931 en Italie, on remarque en effet que la fécondité décroît progressivement - quoique avec des oscillations - de plus de 20%; les hausses observées sont liées à des erreurs d'enregistrement de recensement (Livi Bacci, 1981).

Le rapport entre naissances d'une certaine classe et la classe n-1 part de 0,8 pour décroître ensuite graduellement (à part la 2^e classe) (Livi Bacci, 1981). Les valeurs, selon l'ordre d'accouchement, sont:

- 2: 0,800
- 3: 0,801
- 4: 0,790
- 5: 0,742
- 6: 0,672
- 7: 0,619
- 8: 0,662
- 9: 0,630
- 10: 0,680
- 11 : 0,544
- 12 : 0,620

Cette distribution permet d'évaluer d'éventuelles grandes différences entre une classe et l'autre et pourrait donc révéler l'existence de plusieurs modèles reproductifs.

Dans l'échantillon présent, ce rapport est en partie respecté, même si l'on trouve aussi beaucoup de familles ayant eu moins d'enfants qu'on ne s'y attendait. Les facteurs qui peuvent influencer le nombre d'enfants en régime de fécondité naturelle sont surtout l'âge de la mère au mariage et la durée du mariage. Dans cette population où l'âge de la mère au mariage est généralement de 23 ans et les mariages durent presque toujours de 10 à 19 ans, on voit en tout cas que le nombre moyen d'enfants eus par une femme est petit.

6.9. Age de la mère à son premier enfant

Dans une condition de fécondité légitime, l'intervalle protogénésique dépend de l'âge auquel a été contracté le mariage ainsi que de l'intervalle temporel entre la date du mariage et celle du premier accouchement. Les facteurs qui interviennent dans la détermination de l'âge au mariage (structure par âge, habitudes, stratégies matrimoniales) influencent par ricochet, de la même façon, l'âge auquel la femme a son premier enfant: l'âge au mariage influence considérablement le fitness de la population, soit lorsque la mariée est très jeune, soit lorsqu'elle ne l'est plus.

Du point de vue biologique, l'âge de la mère à la naissance des enfants est important parce qu'il existe une corrélation étroite entre l'âge élevé de la mère et l'apparition de mutations chez le nouveau-né. Le jeune âge de la mère à la naissance de son premier enfant semble aussi avoir des répercussions sur le fitness; dans l'une de ses études, Henry a observé que la fécondité de mères ayant eu leur premier enfant très jeunes avait été, dans le reste de leur période fertile, plus basse; il a supposé que l'accouchement à un jeune âge, avant que soit atteinte la complète maturité physiologique, interfère avec la normale capacité reproductive pendant toute la période fertile suivante.

Dans cet échantillon, l'âge moyen au premier enfant présente une évolution discontinue, avec deux moments où il remonte et dépasse les 27 ans (1810-19 et 1840-49) et des moments où il descend et est inférieur à 24 ans (1920-20).

La fig. 6.14 montre que, comme pour l'âge au mariage, généralement compris entre 20 et 24 ans, la plupart des femmes – à savoir plus de 40% dans certaines périodes - ont eu un enfant dans cette tranche d'âge. Dans quelques rares cas, la mère a moins de 20 ans et dans un seul cas elle en a plus de 50. Tout en représentant un pourcentage relativement bas – moyennement moins de 3% - certaines femmes ont leur premier enfant après 40 ans.

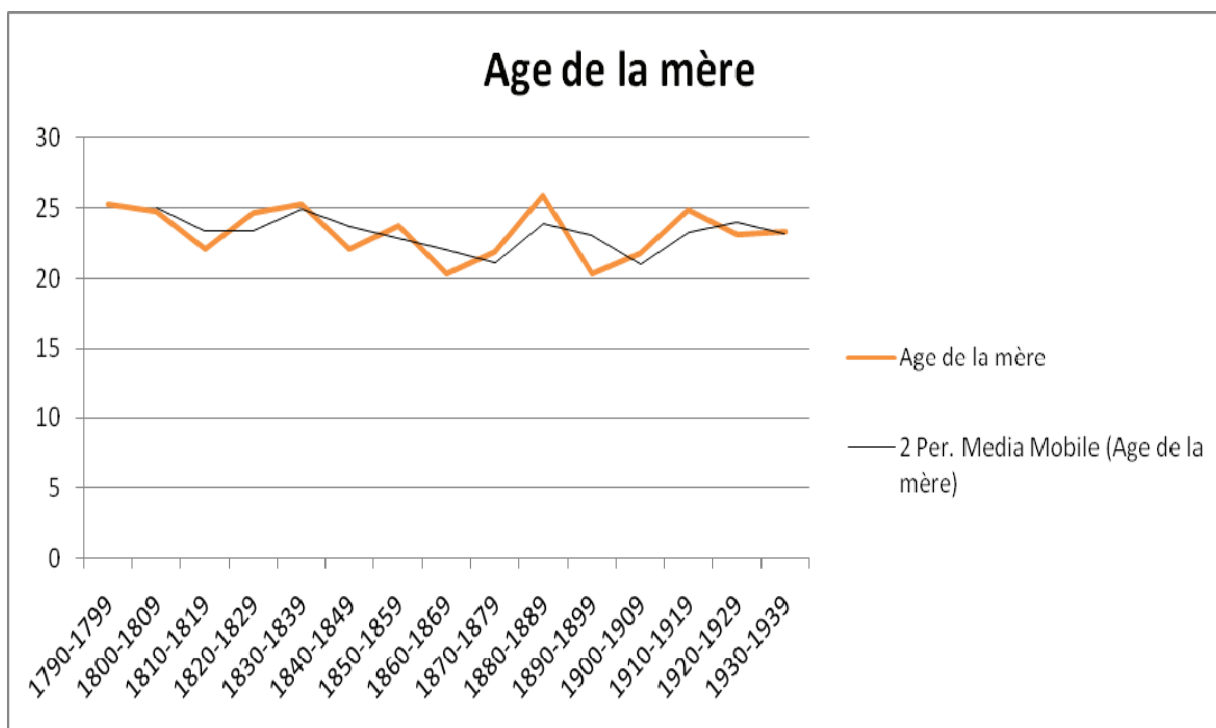


Fig. 6. 14. Age de la mère à son premier enfant (légende dans la figure : Moyenne Mobile).

7. Intervalle protogénésique et intervalle intergénésiq

L'analyse de l'intervalle protogénésique et des intervalles intergénésiques décrit la fréquence et la cadence des naissances durant la période féconde, laquelle se réfère généralement à la femme, car sa fertilité est plus étroitement liée au temps que celle de l'homme.

La durée des intervalles proto et intergénésiques permet d'évaluer le comportement reproductif et, en particulier, la présence de mécanismes de contrôle des naissances ou, au contraire, d'un "régime à fécondité naturelle". Même si – sous différentes formes – un certain contrôle des naissances a "toujours" existé, les démographes parlent de "régime à fécondité naturelle" en se référant aux populations prémodernes qui n'exerçaient aucun contrôle délibéré, destiné à programmer "a priori" le nombre et l'intervalle entre les naissances (Livi Bacci, 1994).

L'analyse de ces paramètres revêt une grande importance dans les études de biologie des populations humaines. Ces paramètres ne sont pas seulement à la base de mécanismes biologiques avec lesquels une population assure sa propre continuité, mais ils sont aussi grandement influencés par des facteurs sociaux qui, ces derniers temps surtout, ont subi de grandes variations en déterminant, à leur tour, de grands changements dans le comportement et dans le fitness des populations.

7.1. Intervalle protogénésique

L'intervalle protogénésique, défini comme intervalle entre la date du mariage et la naissance du premier enfant, a été calculé en ne considérant que les unions fécondes dans leur sixième année (comprise), car au-delà de cette année il s'agit probablement de faux premiers-nés (Ghisolfi, 1990).

Dans la fig. 7.1 est représenté l'intervalle protogénésique en fonction de l'âge de la mère au mariage, calculé soit en excluant les femmes qui ont eu leur premier enfant dans les huit mois à dater du mariage – car la conception devrait alors avoir eu lieu avant le mariage – soit en considérant tous les intervalles.

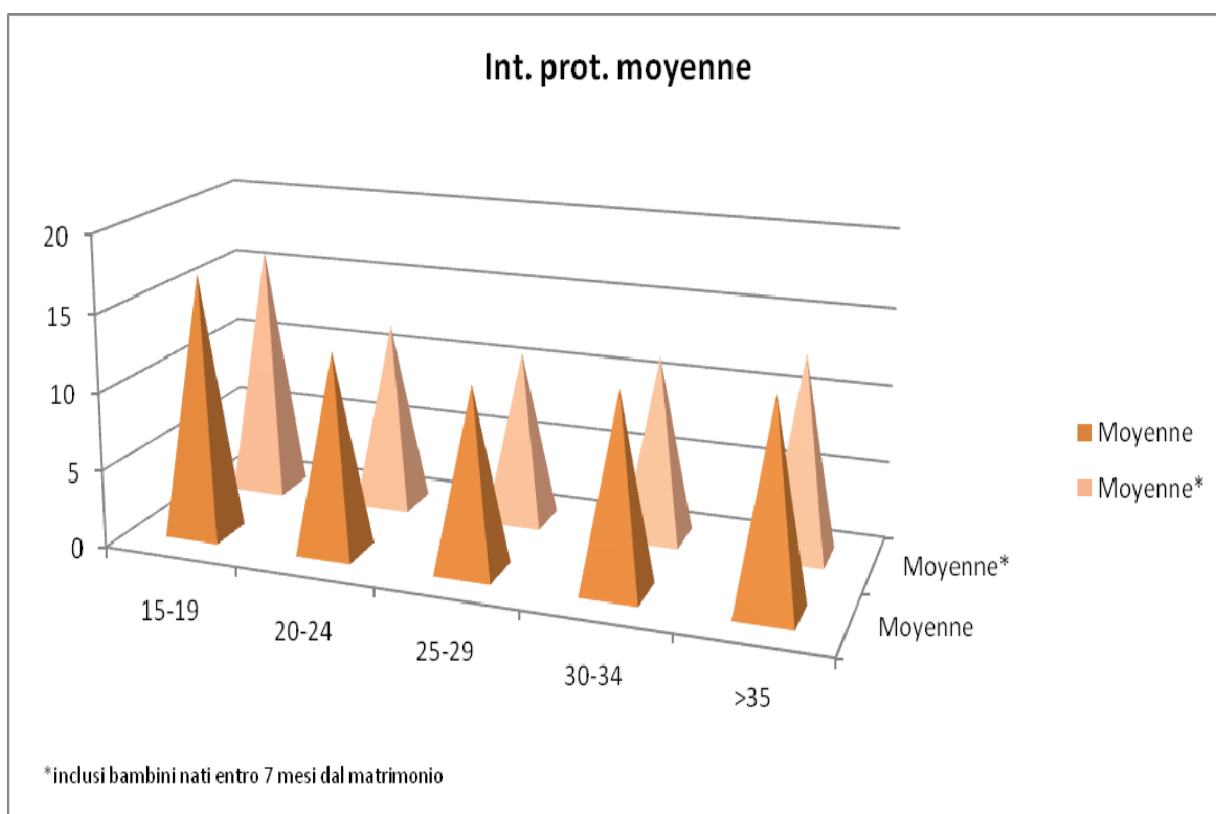


Fig. 7.1. Intervalle protogénésique moyen (en incluant les femmes qui ont eu leur enfant dans les sept premiers mois de mariage). Légende dans la figure : (*) y compris les enfants nés dans les 7 mois après le mariage.

Dans le premier cas, pour les femmes qui se sont mariées entre 15 et 19 ans, l'intervalle est d'environ 16 mois, il descend à 12 mois environ pour les femmes entre 20 et 24 ans, puis on trouve l'intervalle minimal, à savoir moins d'un an, pour les femmes de 25 à 29 ans; dans les classes suivantes, il augmente légèrement.

Dans cette population, l'intervalle protogénésique est plus grand chez les femmes qui se marient avant 19 ans, tandis qu'il se réduit pour les classes d'âge suivantes. Ces données sont conformes à celles qu'indique la littérature: le plein épanouissement se situe entre 20 et 30 ans (Rosetta, 2003). Les longs intervalles parfois observés peuvent aussi être dus à une séparation forcée des époux pour des raisons de travail ou pour des obligations militaires (Navarra, 1998; De Iasio *et al.*, 2002).

Dans toutes les périodes examinées, on retrouve des cas d'enfants nés dans les huit mois après le mariage et avec une augmentation considérable, pour la classe d'âge 20-24 ans surtout, à partir de la fin du XVIIIème siècle (fig. 7.2). Le pourcentage le plus élevé intéresse les femmes entre 25 et 29 ans, uniquement dans la dernière période considérée (1930-1939): plus de 20% de celles qui se sont mariées dans cette tranche d'âge ont un enfant dans les sept premiers mois, parfois aussi dans les premières semaines.

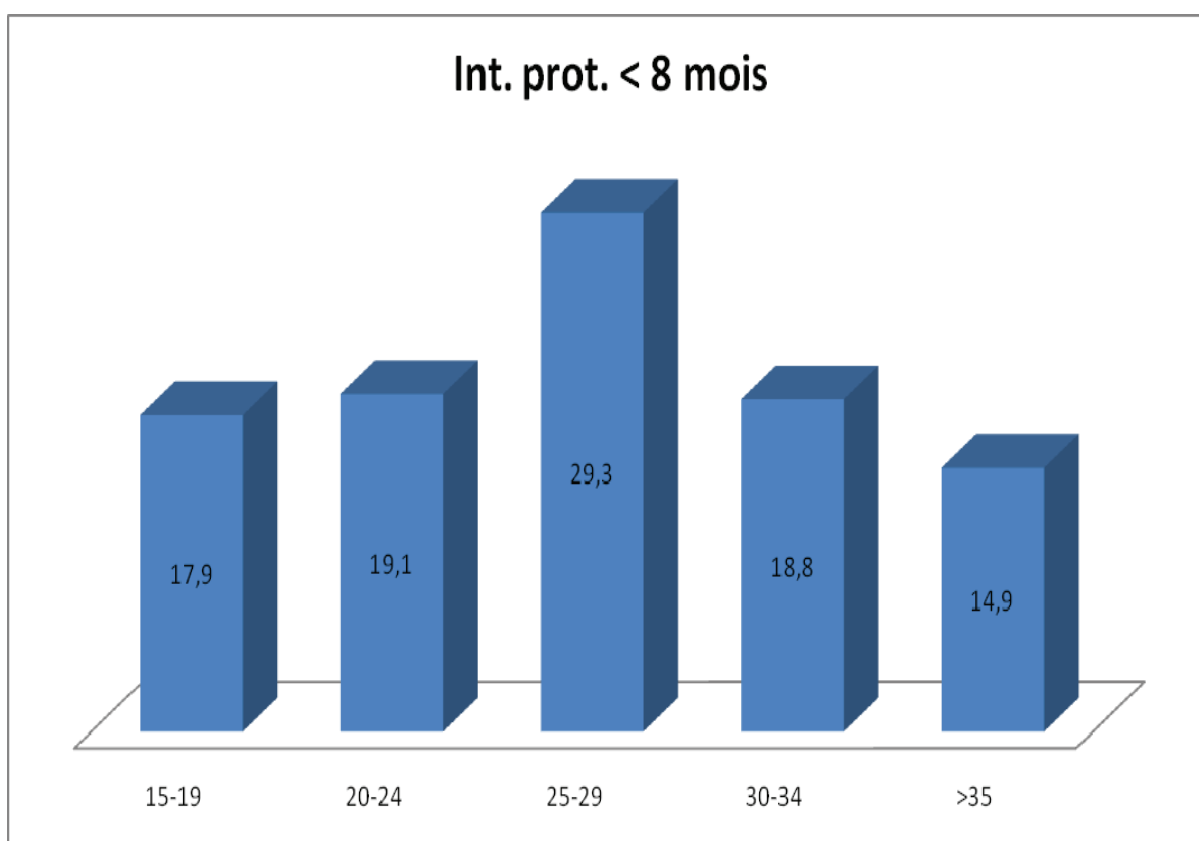


Fig. 7.2. Intervalle protogénésique des femmes avec accouchement dans les sept mois.

7.2. Intervalle intergénéral

Dans un régime à fécondité naturelle, la durée des intervalles entre les accouchements peut être décomposée comme suit:

- la durée de la grossesse, égale, comme chacun sait, à environ 9 mois;

- une période d'infécondité après chaque accouchement – qui montre une grande variabilité de 2 à 24 mois – au cours de laquelle l'ovulation est suspendue. Cette période non ovulatoire dépend fondamentalement de la période de la lactation, maintenant les niveaux d'hormone de prolactine, responsable du maintien de la production de lait mais aussi de l'inhibition de l'ovulation (Fuster, 2003). La durée de l'allaitement peut être dans une certaine mesure volontairement modifiée; elle varie fortement dans les différentes cultures et dans une même société en fonction de la classe sociale d'appartenance. La prolongation de la période d'allaitement au sein a assurément représenté l'un des premiers instruments auxquels l'homme a recouru pour le renvoi d'une ultérieure conception. Les limites minimales et maximales de la durée de la période d'allaitement sont, comme on l'a dit, grandement variables et peuvent être de 3 à 24 mois.

De plus, sur environ 5 grossesses normalement perçues et reconnues, 1 environ n'arrive pas à terme pour fausse couche; il s'agit d'une fréquence qui ne varie pas énormément dans les différentes populations, comme le confirment les rares études disponibles. Dans le cas d'une fausse couche, une nouvelle conception pourra avoir lieu après le temps moyen normal d'attente (Livi Bacci, 1989).

En général, l'intervalle intergénésiq ue moyen est fortement influencé par la survivance de l'enfant précédent: dans cette population, l'intervalle intergénésiq ue moyen est de 23,2 mois si l'enfant précédent meurt dans sa première année de vie, tandis qu'il est d'environ 43 mois si l'enfant précédent dépasse l'année de vie. Dans le premier cas, l'intervalle minimum est de 14 mois, dans le cas de survivance au-delà de un an, l'intervalle minimum est de 19 mois (fig. 7.3). La période d'allaitement, plus ou moins prolongée, garantie par la survivance de l'enfant, joue évidemment un rôle important dans la détermination de l'intervalle entre les naissances.

Des intervalles intergénésiq ues très longs sont en tout cas présents et peuvent être dus à une migration temporaire du couple (qui peut entre-temps avoir eu des enfants ailleurs), à une faible fertilité de la femme ou bien encore à des fausses couches entre deux grossesses à terme.

Dans toutes les périodes analysées, la tendance reste constante: près de 50% des femmes ont un enfant dans l'année et demie si l'enfant précédent meurt avant d'avoir eu 1 an; si la survivance est de plus de 1 an, l'intervalle est de plus de deux ans et demi.

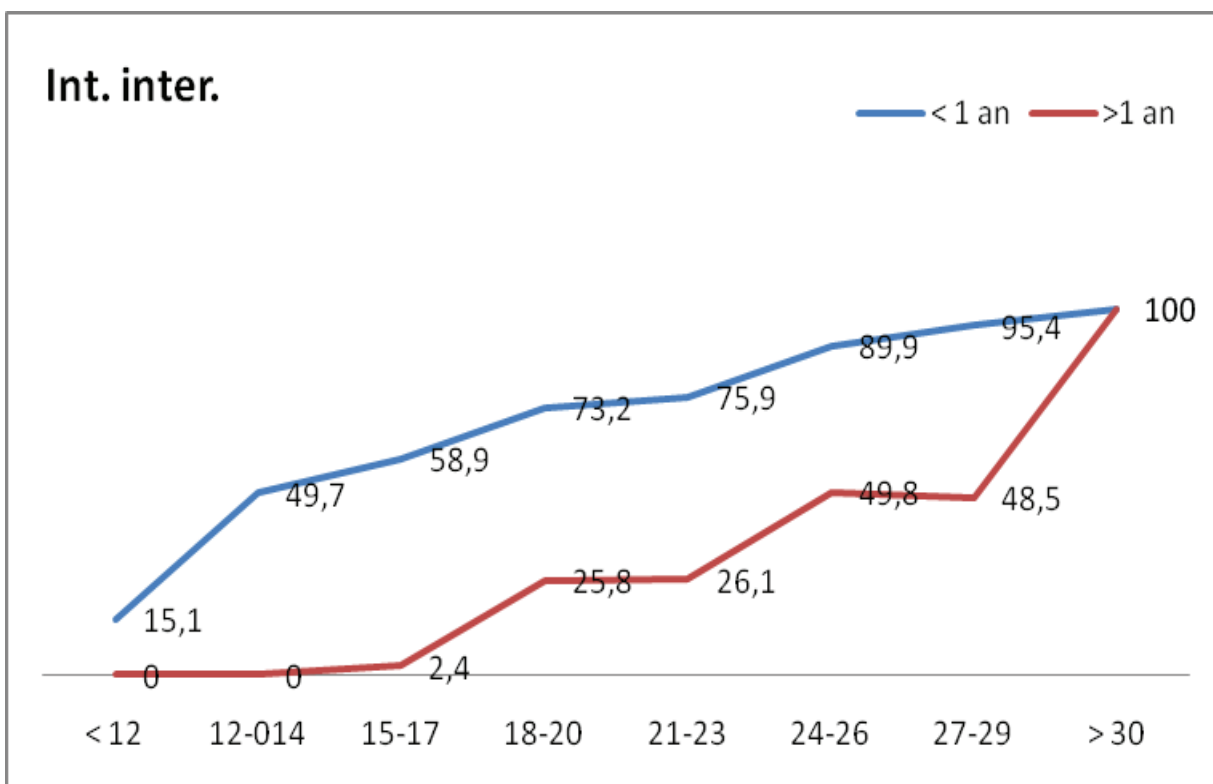


Fig. 7.3. Pourcentages cumulatifs des intervalles intergénérisique.

TROISIÈME PARTIE

8. Les familles paysannes: paramètres biodémographiques, sociaux et culturels

Introduction

Dans cette partie de notre étude, l'histoire de la population du Canton est abordée à travers une ultérieure approche micro-analytique s'appliquant à définir les différentes caractéristiques et particularités des familles paysannes de la région à l'époque moderne. On s'efforce donc avant tout d'évaluer, par l'examen fouillé de l'échantillon, quelles sont les transformations des campagnes du point de vue social, historique et biologique. Un parcours long et à première vue linéaire qui exige un approfondissement supplémentaire par rapport à l'observation du comportement matrimonial: à partir de ce paramètre social il est en fait possible de déduire – comme on l'a déjà précédemment affirmé – une série de données pouvant être analysées grâce aux techniques typiques de la biologie des populations humaines et aux méthodes adoptées par la statistique et l'anthropologie culturelle et physique.

Il paraît indéniable que la famille de l'époque préindustrielle était, sinon une entreprise proprement dite, du moins une association de travail (Di Tullio, 2009): compte tenu de cela, on s'est efforcé d'évaluer en détail quelles étaient les conséquences démographiques et d'organisation familiale à mesure que se modifiaient les structures économiques et sociales dans les campagnes françaises et quelles étaient donc les différentes professions agricoles présentes.

Il est possible de soutenir, ici, que les systèmes démographiques sont étroitement liés à des contextes agricoles spécifiques: les formes de la famille paysanne sont donc liées aux caractères originaux du paysage, aux formes de la propriété foncière et à la disponibilité de domaines et de travail, comme le souligne l'historiographie la plus récente (Pinto *et al.*, 2002). Tout le contexte socio-économique local est déterminant dans le sens démographique et, dans le cas spécifique des paysans, c'est tout le système agricole et professionnel local qui influence ces processus. Que l'on pense, par exemple, aux conditions spécifiques de travail de la terre, au rythme mensuel de ces fonctions. L'un des moyens principaux pour favoriser le rééquilibrage entre le contexte biodémographique et le contexte paysan est historiquement le travail "servile", basé sur des pratiques de mobilité sociale qui s'adaptent dans le temps et dans l'espace. On ne saurait toutefois chercher un lien mono-causal ou limité aux facteurs principaux; au contraire, les systèmes de population sont déterminés par de nombreuses variables comme, par exemple, un rôle non secondaire joué par la qualité, la quantité et la distribution des biens agricoles disponibles.

L'époque moderne a été très étudiée par la démographie, par la biologie de populations humaines et, en général, par l'historiographie: l'étude de populations françaises au cours de cette période est fortement conditionnée par la présence de séries complètes de registres paroissiaux et d'état civil (Alfani 2006 et al., 2009; Prost *et al.*, 2008). Par conséquent, à la voie plus classique des reconstructions généalogiques et de l'étude biodémographique de ces séries, on a voulu suggérer une autre voie, en adaptant en partie la méthode aux sources qui, quoique complètes, ont été fortement conditionnées par la méthodologie avec laquelle il a été procédé à la rectification des données et à la reconstruction des familles (cf. chapitres précédents).

L'analyse a donc été effectuée en abordant, non pas de manière affirmative mais de manière interrogative, les paramètres normaux de la biodémographie et en étudiant de cette façon, à travers les généalogies, les différents aspects qui distinguent cet échantillon de population. En fait, le matériel a été examiné non pas avec les estimateurs classiques de la démographie mais, en partant des données, il a été procédé à une analyse pouvant être exhaustive et nous apporter de nouvelles informations.

8.1. Où les hommes se marient-ils?

La première question servant à comprendre le comportement matrimonial des familles qui ont été reconstruites de façon complète de 1760 à 1970 concerne donc l'endogamie du pays et l'endogamie de vallée. Des études précédentes ayant déjà enquêté sur le comportement endogamique de la population, dans ce travail on a voulu aborder ce thème de manière mathématique et le plus exhaustive possible. Effectivement, il a déjà été signalé que le choix du conjoint a lieu en prêtant attention beaucoup plus à la profession qu'à la distribution géographique à l'intérieur du Canton, comprenant Châteauponsac et les pays limitrophes (Rancon, etc.). A l'intérieur du Canton, il apparaissait donc que certains habitants étaient apparentés bien que demeurant dans des pays limitrophes: cette donnée était toutefois en quelque sorte perdue dans l'analyse de l'endogamie générale, parce que l'on trouvait de nombreux mariages exogamique dans le sens strict du terme.

Pour franchir cette limite, on a choisi d'observer exclusivement les cent familles complètes sur tout le territoire du Canton de 1760 à 1970, en les subdivisant par générations de 30 ans. Le résultat, ce sont sept générations, la première étant la plus ancienne et la septième et dernière la plus récente. Les données ont été ensuite réparties en:

- endogamie à Châteauponsac (les deux conjoints sont du pays);
- endogamie dans le Canton (l'un des deux conjoints est d'un pays limitrophe);

- exogamie (l'un des deux conjoints est de l'extérieur)
- autres (on n'a pas d'informations sûres sur l'origine des conjoints).

Les données, exprimées en pourcentages, ont été ensuite représentées par un tableau et, pour suivre leur évolution, par un graphique (tab. VIII.1 et fig. 8.1).

Valeurs exprimées en %	Endogamie à Châteauponsac (1)	Dans le Canton (2)	Exogamie (3)	Autres (4)
Génération 1	47,40	36,40	14,7	16,20
G 2	50,40	39,50	9,70	0,40
G 3	32,40	38,60	10,70	18,30
G 4	35,70	44,80	7,40	12,10
G 5	36,90	37,80	13,30	12,00
G 6	39,40	35,60	10,60	14,40
G 7	36,40	39,90	17,60	6,10
G 8	43,50	35,00	8,70	12,80

Tab. VIII.1. Calcul de l'Endogamie dans le pays. Pour les familles complètes uniquement. Valeurs exprimées en %.

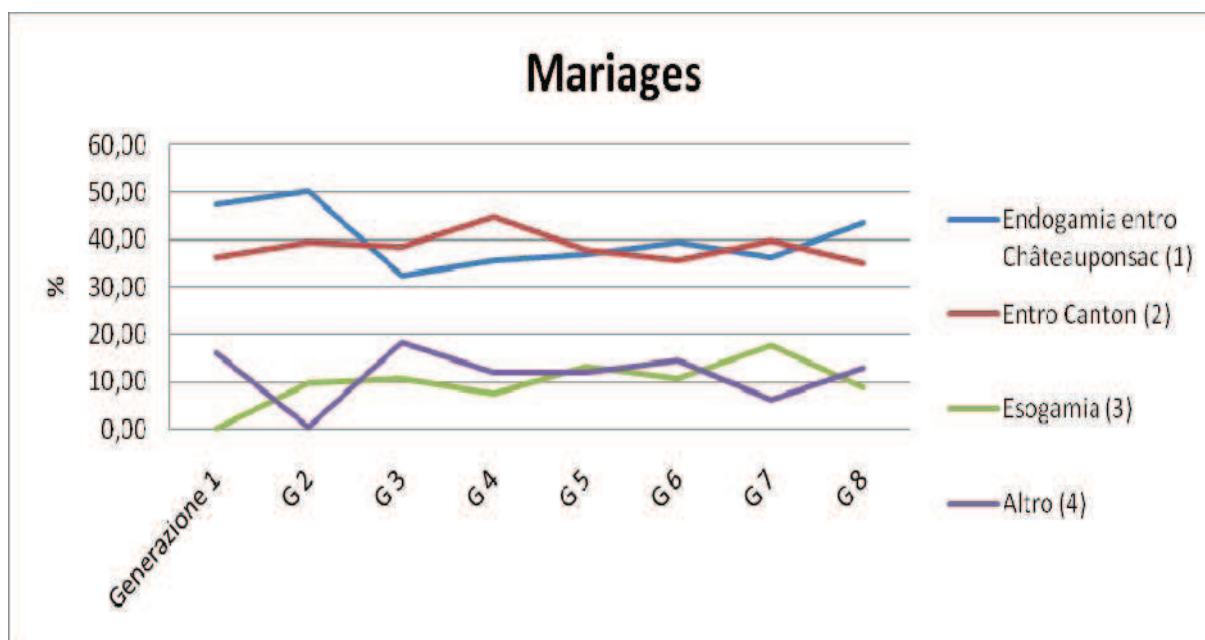


Fig. 8.1. Evolution de l'endogamie et de l'exogamie. Pour les familles complètes uniquement. Valeurs exprimées en % (légende dans la figure: Endogamie à Châteauponsac (1) – Dans le Canton (2) – Exogamie (3) – Autres (4) et axe « X » : Génération 1).

L'observation générale de ce phénomène nous permet de constater que, sauf dans les premières générations, l'évolution est plutôt constante, avec une exogamie présentant des valeurs inférieures à celles de l'endogamie dans le Canton. Cela confirme l'hypothèse que le choix du conjoint a eu lieu la plupart du temps par voisinage géographique. Si l'on considère le pays en tant que tel ou la communauté comme l'ensemble des populations qui résident dans le même Canton et qui ont une économie de subsistance du type agricole, le calcul de l'exogamie nous donne des résultats différents: dans le premier cas, il est en effet de 45% environ (cf. chapitre 6), tandis que dans le second cas (tab. 8. 1) il est toujours inférieur à 17,6% (Génération 7) avec une moyenne de 9,75%.

A partir de maintenant, les mariages de la première période 1740-1759 (Génération 1) ne seront plus pris en considération car ils contiennent peu d'informations, et la première génération sera donc considérée comme celle de la période 1760-1789.

Compte tenu de ces données, nous avons considéré deux typologies de mariages:

- marié vs mariée
- mariée vs marié.

Dans le premier cas, on a calculé quand le marié était de l'extérieur ou bien du pays, dans le second cas c'est la mariée qui était à l'extérieur des limites de Châteauponsac (tab. VIII.2).

Marié	Endogamie	Exogamie	Mariée	Endogamie	Exogamie
Généalogie 1	72,7	27,3	Généalogie 1	85,7	14,3
Généalogie 2	81,6	18,4	Généalogie 2	88,5	11,5
Généalogie 3	83,3	16,7	Généalogie 3	89,3	10,7
Généalogie 4	76,6	23,4	Généalogie 4	81,4	18,6
Généalogie 5	77,9	22,1	Généalogie 5	76,3	23,7
Généalogie 6	74,3	25,7	Généalogie 6	74,6	25,4
Généalogie 7	77,7	22,3	Généalogie 7	73,1	26,9

Tab. VIII.2. Mariages endogamiques et exogamiques. Valeurs exprimées en %

Le comportement de cette population confirme celui des autres populations humaines de la période moderne, où le mariage a lieu dans la commune de la femme, avec une plus grande présence, dans ce dernier cas, de mariages endogamiques (Girotti, 2010): les valeurs sont en moyenne de 77,7% pour les hommes et de 81,3% pour les femmes.

Si l'on compare les valeurs de l'exogamie (10,5%) obtenues en considérant comme endogamiques les mariages entre pays voisins avec les valeurs de populations fermées (comme peuvent l'être les pays de montagne), on observe une évolution plus proche de celle de pays isolés tels que Bellino (Italie) ou Fontanigorda (Italie) où les pourcentages sont en moyenne, respectivement, de 5,59% et 20%, tandis qu'ils sont très éloignés de ceux d'autres pays alpins où ils sont de l'ordre de 30% (Lasker *et al.*, 1976; Melleri *et al.*, 1995; Girotti, 2010). Cela confirme l'hypothèse - déjà décrite dans des travaux précédents - d'un échantillon où les mariages ont lieu selon une endogamie de "vallée" (Boëtsch *et al.*, 1988). Par conséquent, à la question "où les agriculteurs de Châteauponsac se marient-ils ?" il est possible de répondre qu'ils le font dans la zone limitrophe du pays d'appartenance, fait qui reste relativement constant dans toutes les générations; en effet, il va d'un minimum de 7,4% à un maximum de 17,6%, des valeurs donc nettement inférieures à 20%

8.2. Quelles sont les professions agricoles les plus présentes sur le territoire?

Nous nous sommes alors demandé quelles étaient les professions agricoles les plus présentes dans ces familles qui sont restées, de manière continue, sur le territoire du Canton. Du point de vue historique, il est nécessaire de confirmer le fait que les campagnes françaises des XVIIIème et XIXème siècles font assurément partie des régions les plus peuplées d'Europe et que le secteur agricole est certainement dominant, même si la présence de travailleurs dans d'autres secteurs n'est pas secondaire. Les caractéristiques pédologiques du territoire, la proximité d'une importante artère commerciale, la géographie des habitats caractérisée par la présence de nombreux bourgs ruraux de moyennes dimensions et enfin le contexte économique du Limousin ont favorisé le développement de nombreux secteurs agricoles ou pas. Cela détermine la composition sociale de la population du territoire, qui est toutefois caractérisée par la présence de différents types de travailleurs dans le secteur agricole ainsi que par des migrations saisonnières.

Dans la fig. 8.2 et le tab. VIII.3 ont été indiquées les données relatives au secteur d'activité dans le territoire - subdivisées entre les différentes générations - et qui montrent bien le phénomène qui vient d'être décrit: les professions agricoles présentes sur le territoire sont

celles de “propriétaires terriens”, “agriculteurs” ou “colons”. Il arrive que la profession ne soit pas signalée dans les registres ou bien qu’elle n’appartienne pas au monde rural; dans ces cas-là, elle a été insérée dans la colonne “autres”. Les valeurs obtenues sont en quelque sorte identiques à celles de la fig. 6.6 du chapitre 6; dans les registres on trouve, en effet, presque toujours le travail de l’homme (en moyenne dans 98,4% des cas), l’activité la plus présente étant celle d’agriculteur (en moyenne 87,01% des cas) suivie de celle de colon/journalier (en moyenne 7,86%) et enfin de celle de propriétaire terrien (toujours moins de 3,33%). Dans ce dernier cas, on n’observe qu’une valeur plus élevée dans la période 1850-1879 (7,30%) où le pourcentage des propriétaires double et ses causes seront analysés plus loin.

N° génération	Période		Prop. Ter. %	Agriculteurs %	Colons/Journaliers %	Autres/Indé t %
	de	à				
1	1760	1789	1,5	77,3	15,8	5,4
2	1790	1819	3,6	83,2	12,3	0,9
3	1820	1849	7,3	89,7	2,5	0,5
4	1850	1879	3,4	87,9	8,7	0
5	1880	1909	2,1	88,4	7,6	1,9
6	1910	1939	1,7	92,9	4,5	0,9
7	1940	1979	3,7	89,7	3,6	3

Tab. VIII.3. Travaux originaires des hommes saisonniers dans les différentes générations.

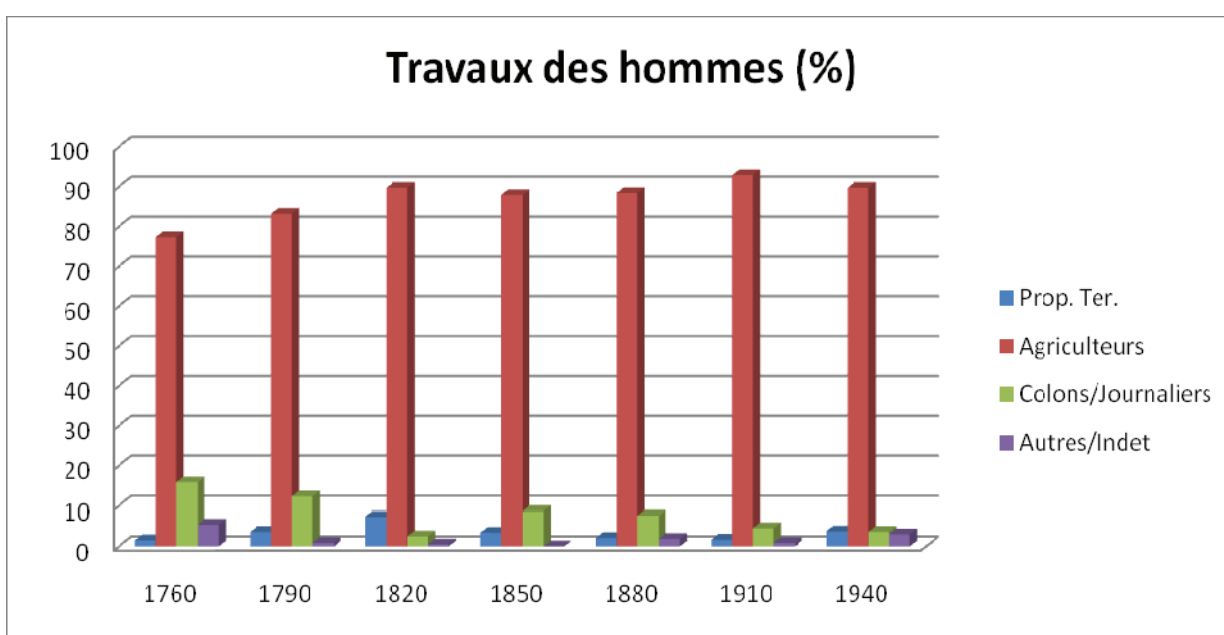


Fig. 8.2. a e b. Travaux originaires des hommes saisonniers dans les différentes générations.

En observant plus en détail les actes dans les registres de mariage, on s'est rendu compte que le propriétaire terrien n'est pas toujours le premier métier d'un individu, mais qu'il dépend plutôt de l'âge ou de la famille de provenance. Autrement dit, en reconstruisant l'histoire individuelle d'un homme, on a vu que le métier peut changer: au moment du mariage, il peut être indiqué comme "agriculteur", "colon", etc., tandis que par la suite (acte de naissance d'un enfant, acte de décès ou, éventuellement, deuxième mariage) l'indication est celle de "propriétaire terrien". On a, par conséquent, décidé d'étudier quels individus pouvaient subir ce changement ainsi que leur pourcentage. La question à laquelle on veut donc répondre est "qui devient propriétaire terrien?".

N° génération	Période		Prop. terr.	Prop. terr. au premier mariage	Prop. terr. pas au premier mariage %	Père du marié "prop. terr."	Père de la mariée "prop. terr."
	de	à					
1	1760	1789	0,78	16,4	83,6	0	0
2	1790	1819	1,89	18,6	81,4	53,7	12,5
3	1820	1849	4,73	25,5	74,5	48,9	16,7
4	1850	1879	1,25	12,9	87,1	47,9	28,2
5	1880	1909	1,32	17,5	82,5	47,2	13,2
6	1910	1939	1,82	11,4	88,6	39,7	24,9
7	1940	1969	8,12	100	0	54,7	22,5

Tab. VIII.4. Présence des propriétaires terriens dans la population. Valeurs exprimées en %.

Dans le tab. VIII.4 ont été indiquées les périodes considérées et, dans la quatrième colonne, le pourcentage de propriétaires terriens dans tout l'échantillon par rapport aux autres professions. La cinquième colonne montre le pourcentage d'individus déjà "propriétaires" à leur premier mariage et, dans la sixième colonne, ceux qui le deviennent plus tard (donnée tirée d'un acte d'état civil suivant). Au moment de leur premier mariage, dans leur jeunesse, peu nombreux sont ceux qui sont déjà propriétaires (toujours moins de 25,5%).

Pour la dernière génération, comme on ne dispose pas d'actes plus récents on ne peut savoir si leur profession s'est modifiée avec le temps, et la totalité (100%) de tous les propriétaires terriens présents est donc celle existant déjà au moment de leur premier mariage, tandis que l'on n'a pas connaissance de ceux qui le sont devenus.

Dans les dernières colonnes, enfin, sont indiquées les informations concernant la profession du père du marié ainsi que celle du père de la mariée: dans ce cas, dans la première généalogie aucune information ne peut être tirée, car on ne dispose pas d'actes d'état civil plus anciens, et le pourcentage correspond donc à 0%.

Ce type d'analyse nous a permis d'avoir un tableau social plus complet de notre échantillon et il a été en partie possible de reconstruire la dynamique de la propriété: il semble, en effet, que la propriété terrienne passait de père en fils. Comme on s'y attendait d'après les données historiques, les propriétaires terriens étaient toujours très peu nombreux, au point que dans les 30 premières années ils sont toujours moins de 1%, tandis que l'on assiste ensuite à une augmentation graduelle tout au long des périodes considérées, avec un pic de 4,73% en 1820-1849 (fig. 8.3). En général, il s'agit là du résultat de la transformation sociale et agricole qui a caractérisé la France et d'autres pays européens tels que l'Angleterre à l'époque moderne. Rappelons en effet que, parallèlement à la révolution industrielle et à la transformation des villes, les sociétés agricoles subissent, elles aussi, des petites mais profondes modifications comme, précisément, l'augmentation des petits propriétaires terriens. Dans la France des campagnes, où le poids de la tradition est fort et où les transformations sociales sont plus lentes, les tensions et contrastes ne sont pas absents, tout comme les processus de croissance et différenciation sociales, et l'on ne saurait donc décrire les campagnes de l'époque moderne comme un monde "immobile". Les données sur la profession et leurs évolutions sont par conséquent un reflet de ces situations, qui apparaissent souvent imperceptibles, parce que le rythme même du cycle agricole, la fixité des pratiques culturelles, le recours continu à un droit coutumier, le sens très fort d'appartenance et d'identité communautaire et des cultes et dévotions spécifiques font bien comprendre la cohésion et parfois l'autosuffisance dans lesquelles vivaient les populations rurales (Sinibaldi, 2009). La progression vers la modernité des campagnes est naturellement aussi parfois ralentie par des éléments de rupture, comme la présence et l'expansion des zones urbaines.

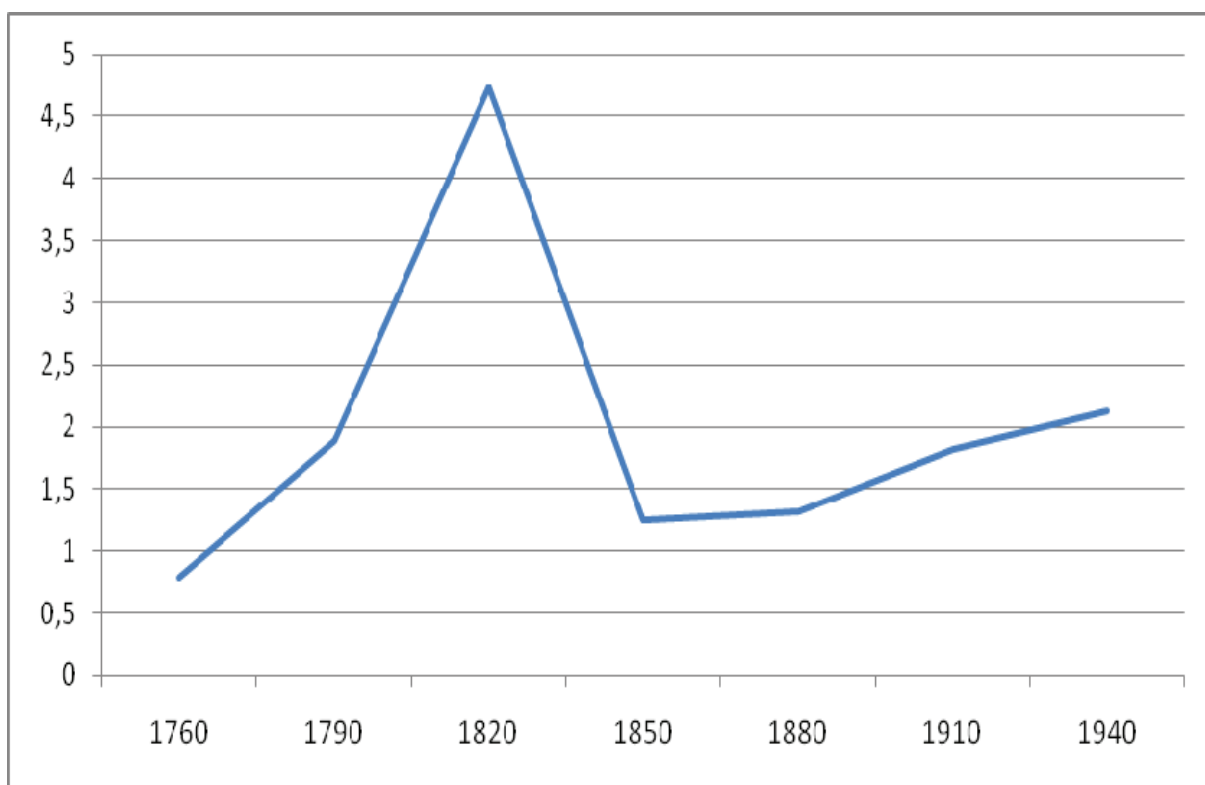


Fig. 8.3. Evolution des pourcentages de propriétaires terriens dans les différentes générations

L'observation de la fig. 8.3 permet de constater une lente augmentation de la propriété terrienne, avec une présence imprévue de propriétaires entre 1820 et 1849 (4,75%), suivie d'un effondrement dans la période suivante (moins de 1,5%), après laquelle les pourcentages augmentent à nouveau. Du point de vue historique, l'accroissement de propriétaires terriens est bien documenté à l'époque moderne, mais celui-ci a généralement lieu par voie héréditaire comme le montrent les données dont nous disposons et que nous avons insérées dans la fig. 8.4. Avant de commenter cette figure, il convient d'analyser le pourcentage de 4,6 dans la période 1820-1849: les événements historiques et économiques de la zone ne semblent pas donner une explication plausible. Il est toutefois possible qu'il y ait eu une redistribution des terres, ou en tout cas du travail, au cours de ces 20 années qui correspondent à la première période après la Restauration. La population ne semble pas avoir subi d'autres changements dans ses dynamiques biologiques (épidémies, fortes augmentations de la natalité, crises de mortalité, etc.) et la seule explication est par conséquent du type historique ou économique, comme celle que nous avons suggérée. De même, d'éventuelles causes culturelles ne donnent pas une réponse complète à ce phénomène.

Dans la figure suivante (fig. 8.4), les données ont été au contraire subdivisées selon la profession de la génération précédente: on a analysé la profession du père ou du beau-père

d'un propriétaire, parce qu'il semblait que l'augmentation des propriétaires était liée à un héritage laissé par la famille d'origine ou par celle de la femme. Plus de 45% des propriétaires terriens avaient un père propriétaire, à l'exception de la première période où l'on ne dispose pas d'informations sur la génération précédente. Environ 15% ont un beau-père propriétaire terrien. En fait, 68,35% d'agriculteurs deviennent propriétaires par voie d'héritage, tandis que 31,65% changent leur activité pour d'autres raisons. En réalité, cette donnée devrait être ramenée à sa juste valeur parce que, dans certains cas, la profession du père n'est pas spécifiée dans les documents et ceux-ci ont été considérés dans la troisième série de la fig. 8.4.

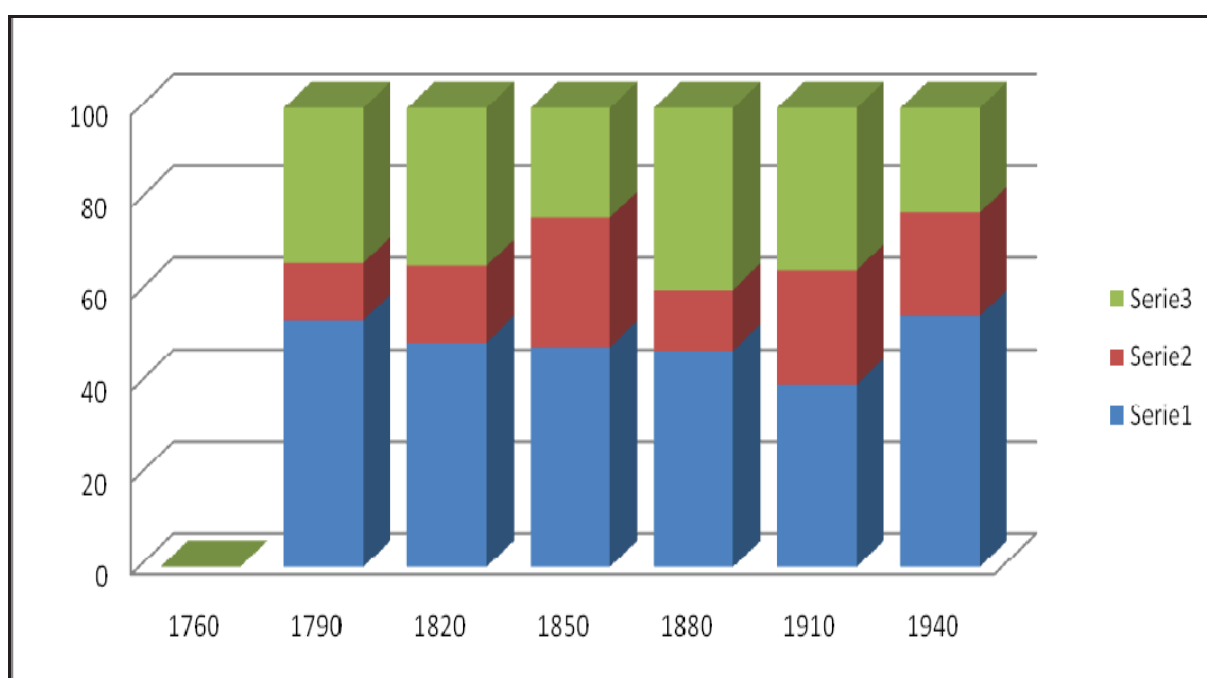


Fig. 8.4. Profession des parents: la profession du père coïncide avec celle du fils (série 1), la profession du beau-père coïncide avec celle du gendre (série 2), la profession de la génération précédente est différente ou non signalée (série 3). Valeurs exprimées en %.

La présence d'un propriétaire terrien dans la génération précédente (père ou beau-père) est donc constatée dans la majorité des cas: on voit, dans le tab. VIII.5, que dans la période 1850-1879 la valeur atteint des pics de 76,4%, suivis d'une baisse dans la période 1889-1929, pour atteindre ensuite de nouveau des valeurs plus élevées; par exemple, dans les dernières années analysées le pourcentage est de 77,2% (1940-1969), valeur en effet très élevée, si l'on considère ce qui a été précédemment écrit sur la colonne "autres". Le pourcentage risque par conséquent - quoique de peu - d'être encore plus haut car, dans ces cas, sont également compris les individus dont la profession n'est pas spécifiée et qui sont donc potentiellement propriétaires.

N° génération	Période		Père ou beau-père prop. terrien	Autres
	de	à	%	%
1	1760	1789	0	0
2	1790	1819	66,2	33,8
3	1820	1849	65,6	34,4
4	1850	1879	76,1	23,9
5	1880	1909	60,4	39,6
6	1910	1939	64,6	35,4
7	1940	1969	77,2	22,8

Tab. VIII.5. La profession de la génération précédente. Valeurs exprimées en %.

Il est donc possible de soutenir que la modification de la société rurale a pour conséquence une situation qui tend à établir un *statu quo*. Cet aspect sera approfondi au paragraphe suivant.

8.3. Quelle est la dynamique des propriétés terriennes actuelles?

Pour répondre à cette question, il est bon de considérer que certaines propriétés se sont soudées au cours du temps, en évaluant avant tout le nombre de générations qui ont été nécessaires le long de la ligne masculine pour “fixer” le contrôle sur le territoire.

Par exemple, les propriétaires terriens qui apparaissent dans la période la plus récente, en quel pourcentage l'étaient-ils déjà dans la première génération? Le tab. VIII.6 répond à cette question, car elle met en évidence la continuité des propriétaires terriens dans les sept générations observées.

N° génération	I	II	III	IV	V	VI	VII
%	0	0	12,15	16,47	43,22	28,16	0

Tab. VIII.6. Présence continue de propriétaires terriens de la 1^{ère} à la dernière génération.

Comme on peut le voir, il n'y a pas de familles ayant été propriétaires terriennes dès la première génération, mais cette situation s'est fixée à partir de la troisième, c'est-à-dire

lorsque les effets de la transition démographique - et, en conséquence, la transformation sociale des campagnes – sont devenus plus évidents et plus marqués.

Il se produit donc une “promotion sociale” lorsque l’on passe de simples agriculteurs à propriétaires, avec un maintien de la propriété à partir, surtout, de 1820 (12,15%) et, en particulier, à la Vème génération (43,22%) correspondant à la période 1880-1909. Dans la dernière période, les données actuelles n’ayant pas été prises en considération, on ne peut établir aucun type d’information et la valeur est donc de 0%. Dans la VIème période, le pourcentage baisse toutefois à 28,16%, diminution probablement due aux effets de l’industrialisation de la France.

De plus, il est bon de comprendre s’il y a eu des remembrements de propriétés le long de la ligne masculine, donnée déduite du comportement matrimonial à l’intérieur de la généalogie, où le choix du conjoint peut avoir des répercussions non seulement sur l’endogamie mais aussi sur la profession.

Les trois types de mariages possibles et analysés dans une généalogie ont donc été:

1. le marié et la mariée sont propriétaires terriens;
2. le marié est propriétaire terrien mais pas la mariée;
3. la mariée est fille de propriétaires terriens mais pas le marié.

Les données ont été ensuite indiquées dans le tab. VIII.10, pour observer que le choix du conjoint semble conditionné par la profession: les pourcentages sont plus élevés lorsque tant le marié que la mariée sont tous deux propriétaires terriens.

N° génération	Période		Entre prop. terr.	Marié prop. terr.	Marié pas prop.terr. Mariée fille de prop. terr.
	de	à		Mariée pas prop. terr.	
1	1760	1789	62,34	22,3	15,36
2	1790	1819	54,04	28,1	17,86
3	1820	1849	59,12	28,47	12,41
4	1850	1879	69,21	15,8	14,99
5	1880	1909	51,8	17,89	30,31
6	1910	1939	43,78	26,9	29,32
7	1940	1969	54,5	27,15	18,35

Tab. VIII.7. Choix du conjoint sur la base de la profession.

Les valeurs entre les propriétaires terriens sont en moyenne de 57% dans toute la période considérée, avec un pic maximal en 1850-1879 (69,21%). La situation de “propriété” se consolidait donc avec le temps et à travers le choix du conjoint; cette évolution s’écarte de l’idée de “promotion sociale” qui, à un premier examen, semblait être présente dans cette population rurale; de toute évidence, le passage économique de l’état d’“agriculteur” à celui de “propriétaire” avait lieu par héritage direct ou parce que la famille de la mariée avait déjà des propriétés.

Il s’agit là d’une stratégie qui tend à conserver le patrimoine terrien pour ne pas parcelliser la propriété, et qui est confirmée par certaines données historiques: en effet, la campagne française n’a pas été étrangère au processus de consolidation de la grande propriété, quoique en moindre mesure par rapport à de nombreux autres pays européens. Le nombre des propriétaires n’augmente pas seulement dans ce Canton mais en général dans tout le pays: à la moitié du XIXème siècle, un quart du sol français était en effet dominé par la grande propriété, tandis que moins de 50% était couvert par la petite-moyenne culture (Chesnais, 1990).

8.4 Quels sont les aspects des mariages pouvant être décelés en observant les patronymes?

L'importance de l'étude des patronymes en biodémographie ayant déjà été précédemment approfondie, on a par conséquent observé l'indication du patronyme dans les registres matrimoniaux, donnée présente dans la totalité des sources. On a, de cette façon, voulu déterminer combien de formes patronymiques étaient présentes, lesquelles se répétaient le plus souvent et comment leur fréquence a changé au cours du temps. Les patronymes ne sont en effet pas constants, mais ils subissent des fluctuations par lesquelles il est possible de mettre en évidence, pour chacun d'eux, des périodes d'apparition, d'affirmation, de persistance et de déclin, jusqu'à leur extinction, dans certains cas (Bigazzi, 1999).

Cette étude a pour but d'évaluer les variations de patronymes intéressant la population dans les années considérées, en soulignant en particulier les changements de ce rapport et en donnant une indication de la présence ou de l'absence d'immigration, c'est-à-dire de l'introduction de nouveaux patronymes (Bigazzi R., 1999).

En premier lieu, en subdivisant les données par générations (de 1740 à 1970) – chacune d'elles couvrant 30 années – on a calculé le rapport suivant:

- Mariées = N.bre patronymes/Tot. sujets
- Mariés = N.bre patronymes/Tot. sujets.

Les données obtenues ont été insérées dans la fig. 8.11 et puis l'évolution des deux rapports dans le temps a été évaluée (tab. VIII.8). Lorsque le rapport correspond à 1, cela signifie qu'il y a autant de patronymes que de sujets présents dans l'échantillon, tandis que si la valeur est proche de 0 cela veut dire que les patronymes diminuent par rapport aux sujets.

N° génération	Période		Mariées: N.bre formes patronym./ Total sujets	Mariés: N.bre formes patronym./ Total sujets
	de	à		
1	1760	1789	0,48	0,56
2	1790	1819	0,39	0,56
3	1820	1849	0,47	0,51
4	1850	1879	0,40	0,41
5	1880	1909	0,45	0,63
6	1910	1939	0,44	0,62
7	1940	1969	0,87	0,89

Tab. VIII.8. Rapport entre les formes patronymiques et le total des sujets, évalué tant pour les mariées que pour les mariés

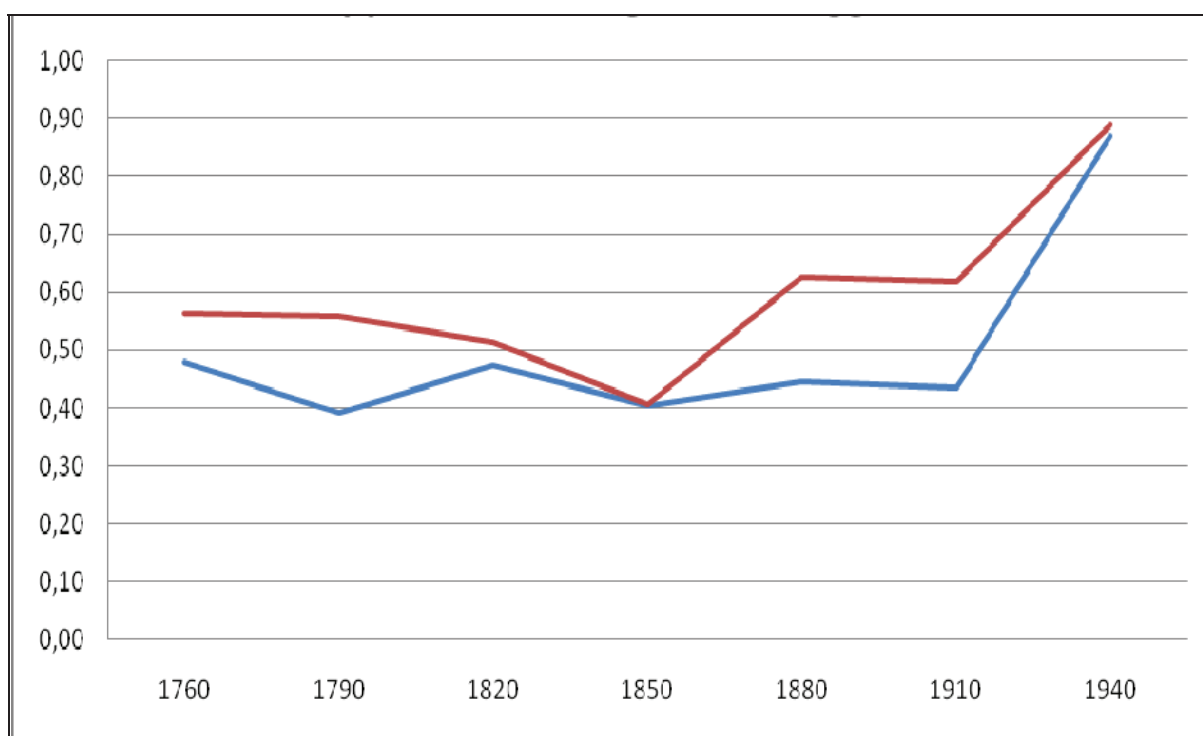


Fig. 8.5. Evolution du rapport entre les formes patronymiques et le total des sujets, évaluée tant pour les mariées (en bleu) que pour les mariés (en rouge).

La fig. 8.5 représente mieux l'évolution du rapport "S/N" qui est assez identique tant pour les mariés que pour les mariées: il semble y avoir un fléchissement vers le bas en 1850-1879 (0,40 et 0,41) avec des patronymes qui diminuent par rapport aux sujets présents et un accroissement vers la dernière période jusqu'au pic vers le haut (0,87 et 0,89) en 1940-1979.

L'analyse de cette évolution permet de mieux comprendre l'importance des flux migratoires tant vers que depuis la population: les formes patronymiques augmentent au cours du temps et il semblerait donc y avoir, vers le pays, un flux migratoire apportant de nouveaux patronymes, mais à la moitié du XIXème siècle cette donnée s'effondre.

L'évolution du rapport est par conséquent identique entre hommes et femmes, mais les données sont plus élevées pour les premiers: ce, parce que, en cas de mariages exogamiques, ceux-ci sont généralement enregistrés dans le pays de la femme. Un plus grand nombre de patronymes correspond à une augmentation de la population venant de l'extérieur, tandis qu'un plus petit nombre de patronymes correspond à une diminution de la migration de l'extérieur. Comme on s'y attendait, les patronymes féminins ont donc des valeurs toujours inférieures à 0,5, à l'exception de la dernière période (1940-1969), tandis que les hommes ne présentent que dans un seul cas une valeur inférieure à 0,5 en 1850-1879): cela s'explique par le fait que ce sont généralement les hommes qui migrent. Compte tenu du nombre plutôt considérable de patronymes, la population semblerait donc ouverte.

L'ouverture de la population à travers l'analyse des patronymes peut en tout cas être mieux évaluée par l'Indice de diversité patronymique qui a été appliqué tant pour les mariées que pour les mariés; la formule est la suivante:

$$Idp = (P-1) / \lg N$$

“P” étant le nombre de formes patronymiques et “N” celui de mariées/mariés. Plus “Idp” est élevé et plus la population est ouverte. Ce paramètre aussi a été évalué par génération (tab. VIII.9).

N° génération	Période		Idp mariées	Idp mariés
	de	à		
1	1760	1789	624,52	733,18
2	1790	1819	357,19	510,11
3	1820	1849	236,26	256,54
4	1850	1879	110,92	110,92
5	1880	1909	68,02	96,08
6	1910	1939	37,37	53,45
7	1940	1969	43,00	44,00

Tab. VIII.9. “Idp” évalué tant pour les mariées que pour les mariés.

Les résultats ne sont en réalité pas ceux que l'on prévoyait: le calcul est en effet dénaturé par le type d'échantillon examiné. Les valeurs plus élevées des premières générations ne sont pas dues à un degré de plus grande ouverture de la population, mais au fait que le nombre des sujets entre la première et la dernière génération est trop différent et ne peut donc être comparé. L'échantillon considéré varie tant pour les hommes que pour les femmes de 4.800 individus (génération n° 1) à 100 individus environ (génération n° 7), ordre de grandeur se reflétant sur les formes patronymiques qui se réduisent donc de 2.000 environ à 60 en moyenne entre mariés et mariées.

L'importance de l'échantillon changeant aussi profondément, il est apparu que la méthode n'était pas applicable lorsque les généalogies sont reconstruites comme nous l'avons fait.

Pour ce qui est des patronymes, il n'est en tout cas pas possible d'observer, comme dans les pays de milieu alpin, de formes patronymiques beaucoup plus présentes que d'autres. A ce propos, on a observé les formes patronymiques "unitaires" (tant pour les femmes que pour les hommes), c'est-à-dire ne se présentant dans une génération qu'une seule fois. Le pourcentage de ces patronymes à la fréquence "1" a été indiqué dans le tab. VIII.10.

N° génération	Période		Patronymes unitaires	Patronymes qui se répètent
	de	à	%	%
1	1760	1789	37,45	62,55
2	1790	1819	38,39	61,61
3	1820	1849	32,52	67,48
4	1850	1879	29,61	70,39
5	1880	1909	41,72	58,28
6	1910	1939	44,50	55,5
7	1940	1969	57,73	42,27

Tab. VIII.10 Patronymes à la fréquence unitaire. Valeurs exprimées en %.

Les pourcentages de ces patronymes à la fréquence "1" sont vraiment très élevés, puisqu'ils dépassent en moyenne 40,27%. Cela correspond à ce que l'on prévoyait, puisque l'on a déjà dit que la population est ouverte aux flux migratoires dans les campagnes limitrophes. On trouve parfois, comme dans la dernière période, des valeurs dépassant 50%, avec un pic de 57,73%. La période à la valeur la plus basse (29,61%) est au contraire celle de 1850-1879, comme cela a été souligné par les analyses précédentes.

Les fréquences patronymiques entre une période et l'autre changent également – quoique de peu - et l'on peut, en particulier, calculer non seulement les patronymes qui apparaissent une seule fois mais aussi ceux qui apparaissent pour la première fois, ou bien ceux qui disparaissent et ceux qui persistent. Ces valeurs se trouvent dans le tab. VIII.11 où sont donc indiquées les données relatives à ces paramètres, “S” correspondant aux patronymes présents, “Si” au pourcentage des nouveaux patronymes, “Sp” à celui des patronymes perdus et “Spst” à celui des patronymes persistants.

N° génération	Période		Si %	Sp %	Spst %
	de	à			
1	1760	1789	100,0	0,0	0,0
2	1790	1819	39,6	37,8	22,6
3	1820	1849	39,7	35,2	25,1
4	1850	1879	32,7	31,4	35,9
5	1880	1909	37,5	37,6	24,9
6	1910	1939	39,6	34,8	25,6
7	1940	1969	29,3	30,8	39,9

Tab. VIII.11. Changements des fréquences patronymiques, “Si” étant les pourcentages des nouveaux patronymes, “Sp” des patronymes perdus et “Spst” des patronymes persistant d’une période à l’autre.

En calculant, en particulier, la valeur de “Si”, on a une idée de la quantité de formes patronymiques venant de l’extérieur, et donc de nouveaux sujets, et, en dernière analyse, de l’importance de l’immigration; au contraire “Sp”, correspondant aux formes patronymiques perdues, est la valeur qui représente le mieux l’importance de l’émigration (Bigazzi R., 1999). En effet, dans des échantillons de populations suffisamment ouvertes comme celle à l’examen, les nouvelles formes alléliques sont imputables à l’immigration, tout comme les disparitions sont liées au degré d’émigration de groupes familiaux. Cette méthode – qui a pour but de déterminer les patronymes autochtones, ceux des immigrés et ceux qui, au contraire, disparaissent – nous a permis de comprendre qu’il existe des phénomènes migratoires assez importants, parce que les formes patronymiques qui persistent ne sont pas nombreuses, environ 29%, tandis que l’on trouve un remplacement continu de patronymes, les formes “nouvelles” (moyenne de 36,4%) et les formes “perdues” (34,7%) ayant des valeurs plutôt élevées et étant en quelque sorte équivalentes. Dans la première période tous les patronymes ont été considérés comme nouveaux – et la valeur est donc égale à 100% - mais dans le calcul de la valeur moyenne ce pourcentage n’a pas été considéré. La période où

l'on enregistre le plus de pertes de patronymes est celle de 1790 à 1819 et c'est au cours de cette même période que l'on a l'un des moments de plus grande introduction de nouvelles formes patronymiques: cela est probablement dû au degré d'ouverture de la population qui, au cours de cette première phase, semble le plus élevé de tout le XIX^{ème} (siècle où l'ouverture est en tout cas toujours très grande).

Les dernières considérations qu'il est possible de faire à partir de l'étude des patronymes sont la caractérisation des hameaux à travers les patronymes et la présence des mariages isonymiques. Par mariages isonymiques l'on entend l'union de deux personnes ayant le même patronyme, et l'indice isonymique dans une population (ou isonymie intrapopulationnelle) est la fréquence des couples où les deux conjoints ont le même patronyme. Cependant, la méthode isonymique dans les populations non isolées ne peut être appliquée pour calculer les unions consanguines, ce critère n'étant apparu valable que pour les populations de montagne (Gueresi *et al.*, 2002). Nous nous bornerons donc à évaluer les données obtenues en calculant l'isonymie (cf. fig. 8.16) qui, dans ce cas, a une évolution très discontinue durant toute la période: quoi qu'il en soit, dans notre échantillon les patronymes les plus présents sont Chalifour, Lagorce et Pericaud et c'est entre ces formes qu'a lieu le plus grand nombre de mariages isonymiques.

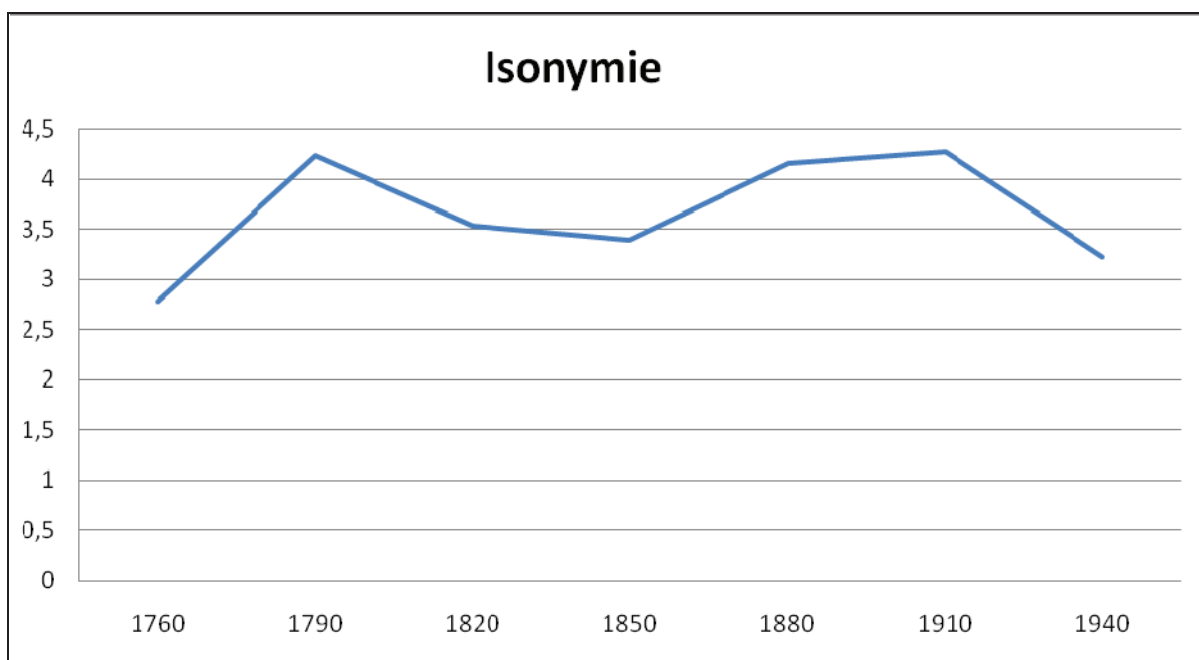


Fig. 8.6. Isonymie dans l'échantillon. Valeurs exprimées en %.

Les valeurs sont en moyenne très faibles - 3,66% - avec un minimum de 2,78% dans la première période (1760-1789) et deux pics vers le haut de 4,29% en 1790-1819 et de 4,28%

en 1910-1939. Dans certaines populations françaises alpines, les valeurs enregistrées sont nettement plus élevées: par exemple, elles dépassent 10,00% à l'Argentière-la-Bessée ou atteignent des valeurs maximales de 21,60% dans d'autres pays du Dauphiné (Prost *et al.*, 2008; Girotti, 2010): cette caractéristique s'explique par l'isolement auquel étaient soumises les communautés de montagne, tandis que notre échantillon a de basses valeurs d'isonymie, semblables à celles des populations de plaine (Prost *et al.*, 2008).

Les données confirment de plus en plus qu'il s'agit d'un échantillon constitué de familles géographiquement proches - identiques par leur économie de subsistance et leur style de vie - et ouvert vers l'extérieur; à travers l'analyse des patronymes il a été en effet possible d'observer sa structure interne caractérisée par une variabilité élevée, une absence d'isolement, une mobilité importante et des comportements matrimoniaux conditionnés par la propriété terrienne (choix social), mais en partie seulement, car le pourcentage de l'échantillon avec propriété est en tout cas faible dès le début.

Une dernière approche concerne la distribution géographique des patronymes (Lasker, 1985) qui ont été subdivisés entre Châteauponsac et les quatre hameaux les plus proches où l'on observe une forte présence de formes patronymiques qui entrelacent leur histoire généalogique: La Gorce, La Valette, Létrade, Lascoux, Auzillac et Le Noyer.

Hameau	KM	Endogamie
Châteauponsac "centre"	0,0	26,8
La Gorce	2,5	39,7
La Vallette	2,5	34,6
Létrade	3,5	39,7
Lascoux	4,0	41,8
Auzillac	3,0	39,4
		Valeurs moyennes exprimées en %

Tab. VIII.12. Endogamie à l'intérieur des Communes limitrophes de Châteauponsac. Valeurs moyennes exprimées en %.

On a, dans ce cas, calculé la moyenne de l'endogamie à l'intérieur des généalogies de l'échantillon, pays par pays: on n'a donc analysé de manière agrégée que les mariages entre deux personnes du même lieu (tab. VIII.12). Tous ces pays se basent, plus fortement encore que dans le chef-lieu, sur une économie rurale et ils sont plus éloignés des voies de

communication: cela expliquerait le fait d'avoir une endogamie aux valeurs plus élevées puisque l'on va de 34,6% à La Vallette, le pays le plus proche de Châteauponsac, à 41,8% à Lascoux, le pays le plus éloigné. Ces données indiquent qu'il s'agirait donc aussi du pays le plus "isolé", à la forte présence du patronyme Delage dans toute la période considérée.

Compte tenu des valeurs endogamiques, les populations apparaissent en partie fermées, aux pourcentages semblables à ceux de certains pays alpins tels que Chiomonte (Italie) où la moyenne est de 30% environ, mais non pas comme dans les véritables isolats de montagne où l'on trouve des pourcentages dépassant 70% (Lasker *et al.*, 1976; Prost *et al.*, 2008).

8.5. Quelles sont les généalogies stables sur le territoire?

La réponse à cette question part de l'évaluation de l'endogamie et de l'exogamie de la population, mais nous l'avons laissée en dernier parce que, contrairement aux cas précédents, les données exigent un autre type d'approche. En effet, si les généalogies et les informations étaient d'abord analysées de manière agrégée et subdivisées ensuite par génération, dans ce cas on observe les paramètres biodémographiques à l'intérieur des généalogies considérées une par une. Cela veut dire que, par exemple, l'endogamie est étudiée famille par famille pour évaluer sa continuité et sa discontinuité en son sein: dans chaque généalogie on a en effet calculé le nombre de mariages endogamiques et exogamiques le long de la ligne masculine et féminine.

On a, en fait, considéré quatre types de mariages:

1. Mariages endogamiques
2. Mariages endogamiques à l'intérieur du Canton
3. Mariages exogamiques (un seul conjoint)
4. Mariages où les deux conjoints viennent d'autres localités.

Une partie des données a été insérées dans le tab. VIII.13 où se trouvent les quatre typologies de mariages observés, réparties entre les cent généalogies. Les données sont exprimées en valeur absolue. On peut trouver le tableau complète dans l'annexe « Base de données ».

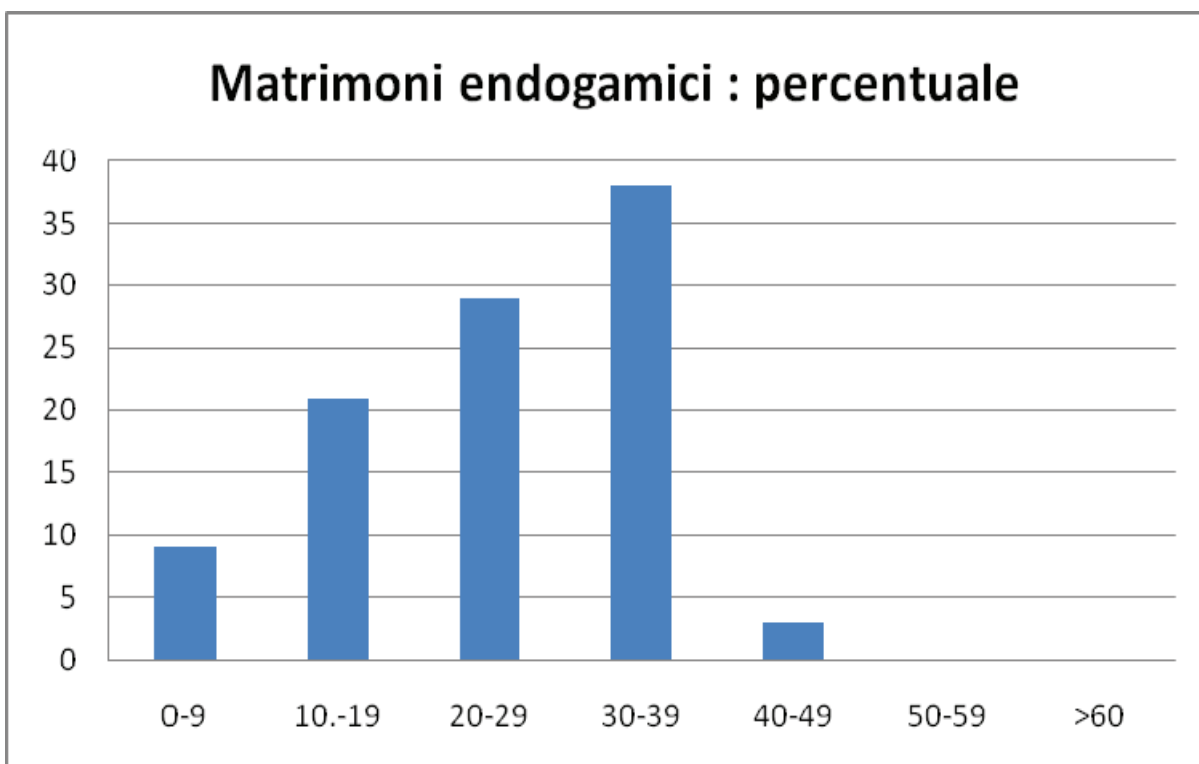
N° généalogie	N.bre mariages endogamiques	N.bre mariages endogamiques (Canton)	N.bre mariages exogamiques (un conjoint)	N.bre mariages exogamiques (les deux conjoints)
1	37	44	29	1
2	32	47	22	10
3	45	38	21	8
4	49	35	28	7
...
100	33	43	24	0

Tab. VIII.13. Répartition à l'intérieur des généalogies des mariages endogamiques, endogamiques dans le Canton, exogamiques (un conjoint), totalement exogamiques. Valeurs absolues. Le tableau complète est dans l'annexe « Base de données ».

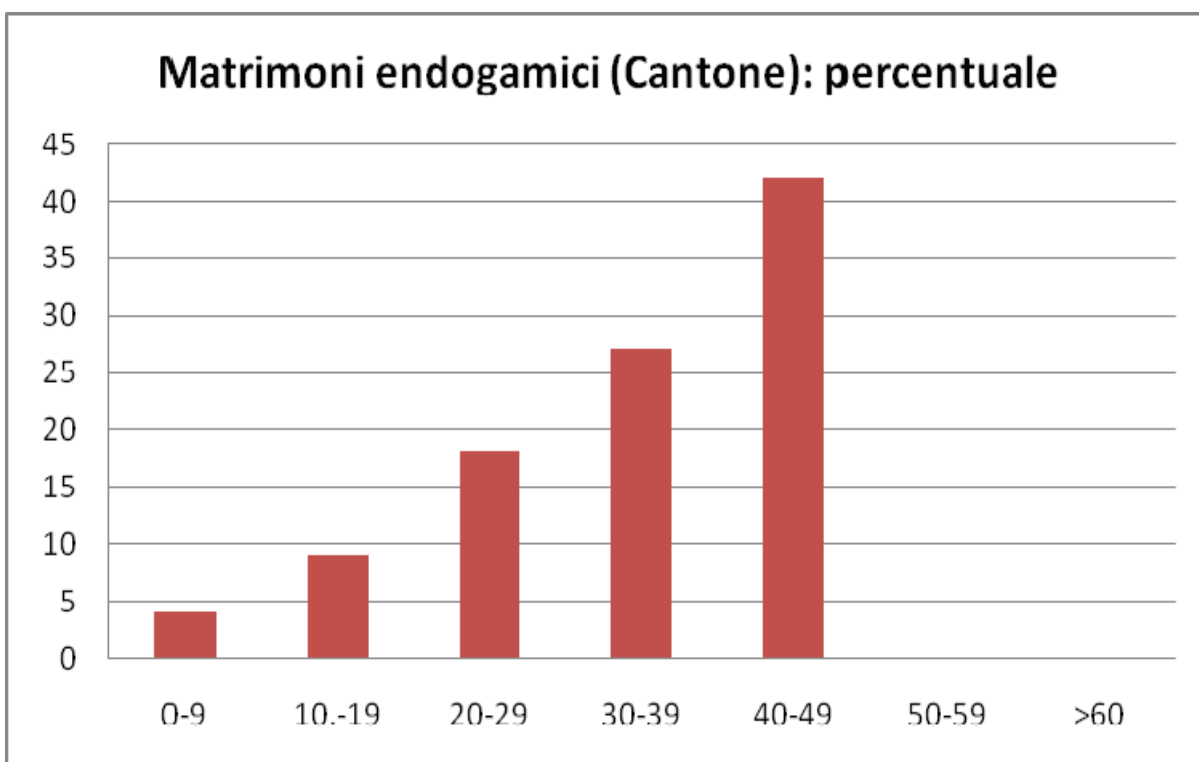
On observe, dans toutes les généalogies, une forte présence de “mariages endogamiques” et “endogamiques dans le Canton”, suivis des “mariages exogamiques avec un seul conjoint venant de l'extérieur”, tandis que la présence des “mariages exclusivement exogamiques” est très faible, et dans de nombreuses généalogies ce type d'union n'est pas présent. Ce dernier résultat est probablement dû au choix initial de l'échantillon de la population utilisé pour cette étude: on avait, en effet, sélectionné les généalogies enracinées dans le territoire pendant deux cents ans et à l'économie rurale; ces deux caractéristiques se basent sur un comportement matrimonial de l'échantillon qui a tendance à choisir son conjoint le plus près possible..

Si l'on observe les analyses faites précédemment et si on les compare avec celles-ci, on peut dire que les résultats confirment ce à quoi l'on s'attendait, puisque l'échantillon a tendance à maintenir un choix matrimonial avec certaines caractéristiques de fermeture.

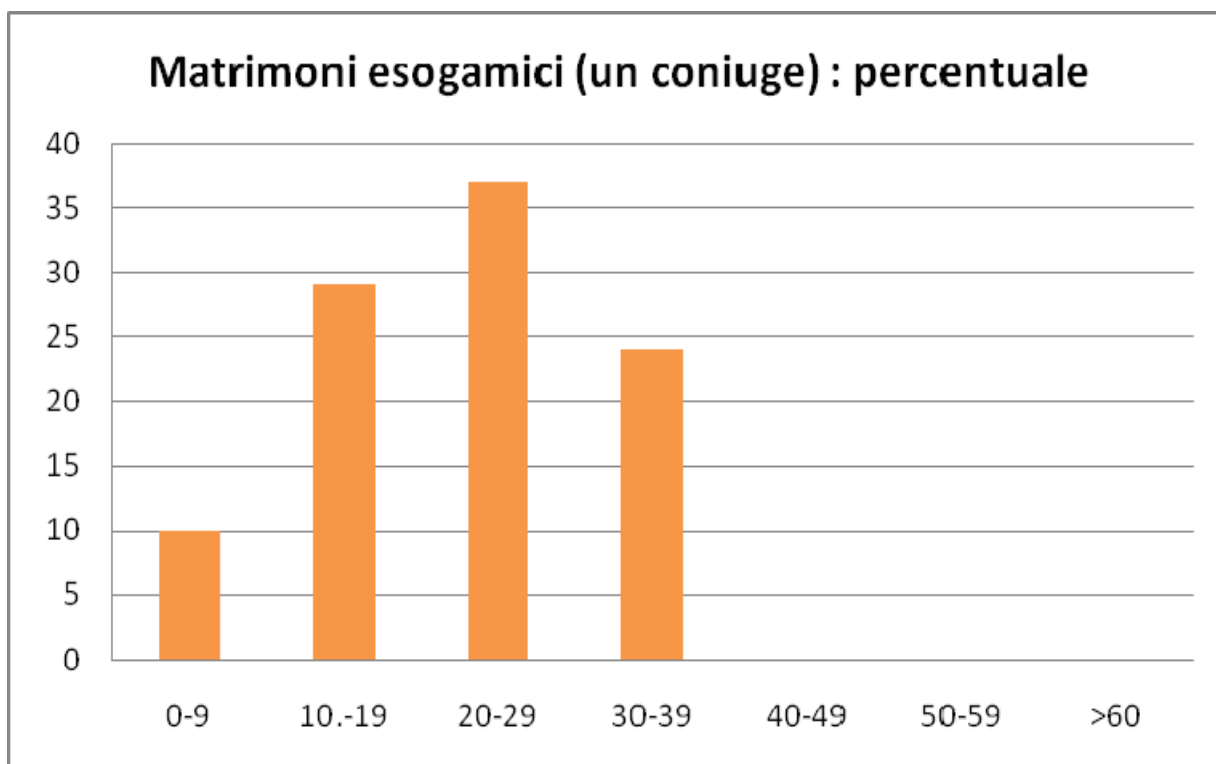
Pour mieux comprendre l'évolution des données, on a réalisé des graphiques de répartition des mariages, représentés dans la fig. 8.7. Les données ont été considérées en pourcentage pour observer, à l'intérieur des généalogies, combien de mariages sont endogamiques, combien sont exogamiques, etc. On a donc agrégé, cette fois-ci, les généalogies par pourcentage et on les a réparties entre les quatre typologies de mariages considérés.



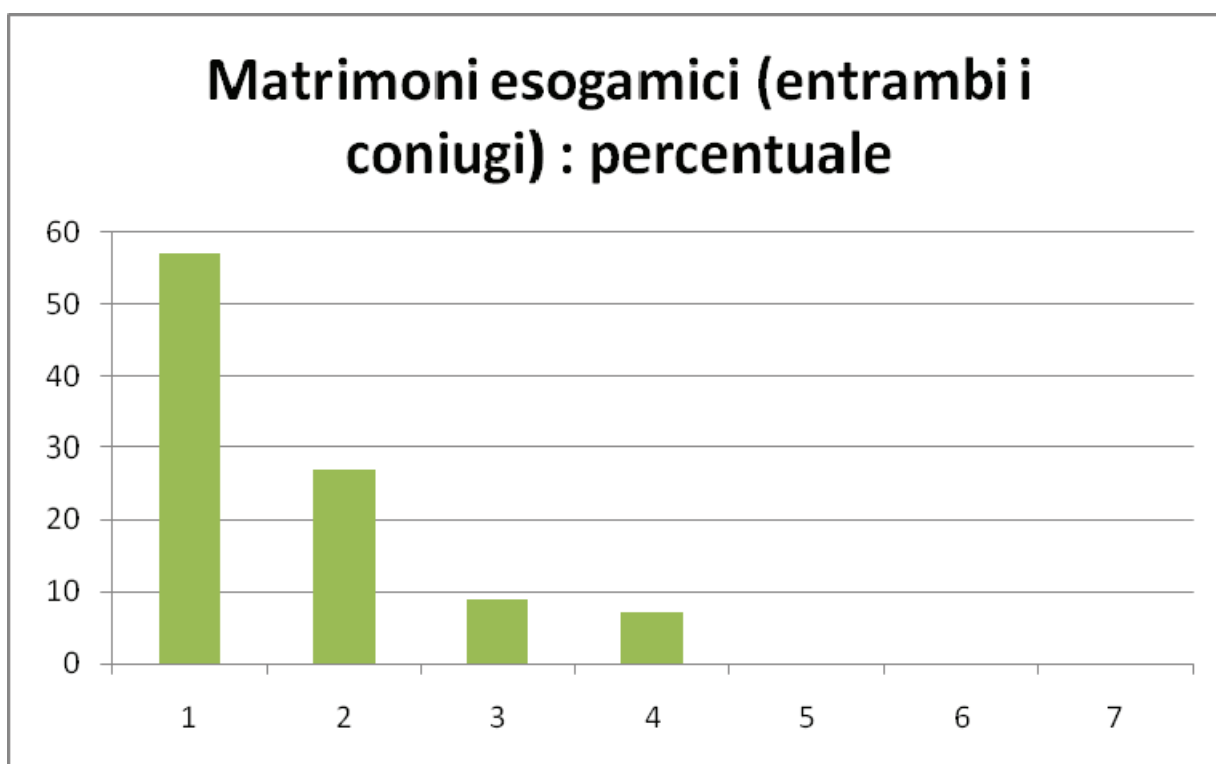
(A) Mariages endogamiques : pourcentage



(B) Mariages endogamiques (Canton) : pourcentage



(C) Mariages exogamiques (un conjoint) : pourcentage



(D) Mariages exogamiques (les deux conjoints) : pourcentage

Fig. 8.7 (A, B, C, D). Répartition des quatre types de mariage dans les généalogies observées. Les données sont exprimées en valeur absolue.

Le but était de calculer le nombre de mariages du type endogamique dans les généalogies observées, ceux du type exogamique et ainsi de suite. Outre la confirmation de ce qui a été précédemment analysé, il est possible d'affirmer, avec plus de certitude encore, que la

première généalogie aux valeurs endogamiques élevées - tant de commune que de canton – est une famille profondément enracinée dans le territoire et qu'elle peut probablement être considérée comme l'une des familles "fondatrices".

Raison pour laquelle on a recherché toutes les généalogies ayant les valeurs les plus élevées de mariages endogamiques, au sens large du terme, en ne considérant que les généalogies où la somme des mariages endogamiques était supérieure à 65. On a de cette façon déterminé trente-huit généalogies sur cent, qui peuvent être considérées comme les familles autochtones, celles où l'aspect "génétique" devrait être le moins modifié possible au cours de ces deux cents années d'histoire. La faible présence de mariages exogamiques dans ces familles nous fait donc supposer que nous avons un faible mélange du pool génétique avec l'extérieur.

Les résultats sont importants pour pouvoir avoir un tableau de la dynamique de la population, mais il n'a pas été possible de les comparer avec d'autres données, car on ne trouve pas, en littérature, de travaux analysant cet aspect avec cette méthodologie.

Ce type d'analyse nous a permis, en tout cas, de déterminer quelles sont les familles les plus présentes sur le territoire de manière continue et qui pourraient avoir les caractéristiques génétiques les plus semblables aux familles d'il y a deux cents ans: le résultat est que 40% environ d'entre elles ont des mariages du type endogamique, valeur plutôt élevée si l'on pense qu'il s'agit d'une population de plaine et potentiellement ouverte vers l'extérieur.

8.6. Quel est le nombre de mariages consanguins dans les généalogies?

Les informations sur le degré de consanguinité sont disponibles de manière discontinue durant toute la période observée, car l'éventuel lien de consanguinité entre les époux est rarement indiqué dans les actes d'état civil (Boëtsch, 2002). Pour estimer son importance on a, par conséquent, procédé au relevé manuel des différents mariages entre consanguins à l'intérieur des généalogies et c'est donc grâce à la reconstruction des familles que l'on a reconnu la présence d'une parenté entre deux conjoints.

Sur cent généalogies complètement reconstruites, on a étudié dans combien d'entre elles sont présents des mariages consanguins et dans quelle proportion. Les données ainsi obtenues ont été indiquées dans la fig. 8.19 où l'on peut constater que dans toutes les généalogies de notre échantillon il y a toujours au moins un mariage consanguin.

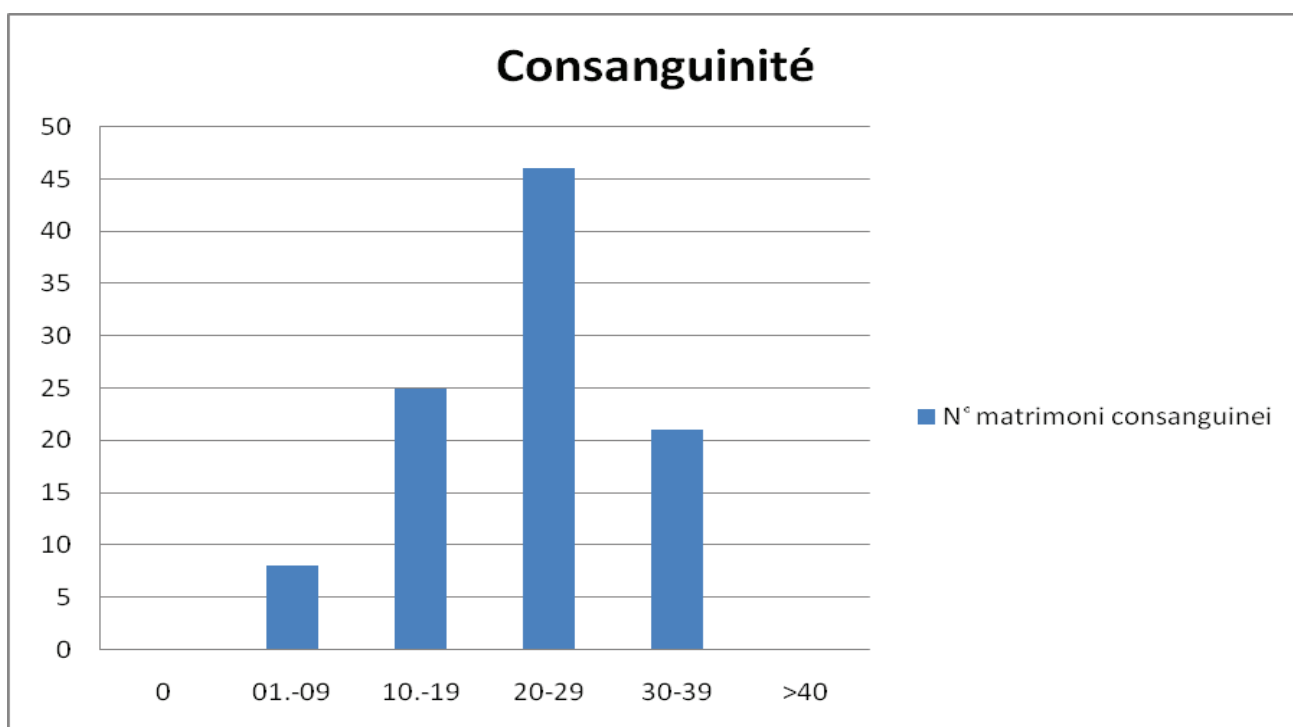


Fig. 8.8. Nombre de mariages consanguins à l'intérieur des généalogies (légende dans la figure : N.bre de mariages consanguins).

Sur l'axe des "x" du graphique a été indiqué le nombre de mariages consanguins, en obtenant les valeurs suivantes :

- 0
- 01-09
- 10-19
- 20-29
- 30-39
- > 40

Sur l'axe des "y" a été indiqué, au contraire, le nombre de généalogies: le fait qu'aucune valeur n'ait été indiquée dans la première catégorie signifie, donc, qu'il n'y a pas de généalogies sans mariages consanguins. De plus, on ne trouve pas de généalogies ayant plus de 40 couples consanguins. Une valeur élevée est, par contre, présente à "20-29" où l'on remarque le pic maximal, avec 46 généalogies.

Si l'on tient compte du fait qu'en moyenne les familles à l'intérieur d'une généalogie sont au nombre de 127 réparties sur sept générations, cela veut dire que dans 46 généalogies, 22,83% sont constituées de couples consanguins et que dans 21 autres généalogies (à "30-39") celles-ci sont 31,49%, à savoir une moyenne de 27,16%. Cette donnée peut être résumée comme suit: 67% des généalogies reconstruites de notre échantillon sont constituées de plus d'un quart d'unions entre deux époux consanguins.

De nombreuses recherches ont montré que le niveau de consanguinité dans une population humaine est directement proportionnel à l'altitude et inversement proportionnel à la densité de la population : dans des villages français de la chaîne des Alpes tels que, par exemple, l'Argentière-la-Bessée, les valeurs sont particulièrement élevées, parfois plus de 20% dans certaines périodes du XIX^{ème} siècle; en Vallouise, les valeurs sont au contraire plus faibles, bien qu'elles dépassent souvent 15% (Sutter, 1948 ; Boëtsch *et al.*, 2002; Girotti, 2010). Pour le Limousin, des recherches précédentes avaient montré que entre le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle la fréquence des unions entre parents était de l'ordre de 3,3% (Boëtsch, 1985).

Dans notre cas, les pourcentages ne peuvent toutefois être directement comparés, car il s'agit de réélaborations effectuées à partir de données différentes: non pas la population tout entière, mais un échantillon choisi sur la base de caractéristiques précises évaluées a priori. Il apparaît en tout cas évident que le résultat obtenu est très élevé, plus proche des valeurs de populations alpines que de populations de plaine (McCullough, 1986). Nous avons déjà souligné que de nombreuses généalogies présentent plus d'un quart de mariages consanguins: cette donnée ne peut être interprétée à la lumière de recherches passées sur la consanguinité mais, plutôt, à travers ce que nous avons découvert sur la population, raison pour laquelle ce type d'analyse a été, dans notre travail, laissé en dernier. Il semble que ce qui influe sur le comportement matrimonial de notre échantillon n'est pas la densité de population ou la géographie des lieux, mais les choix qui sont faits à l'intérieur de la communauté: le conjoint est choisi par proximité sociale, c'est-à-dire parmi des individus qui, sur le territoire, vivent dans un contexte rural. Dans ce cas, il est par conséquent plus facile que se marient deux personnes ayant une parenté et donc la même activité économique: il s'agit là d'un type de choix pouvant être facilement observé si l'on considère les conjoints ayant des propriétés terriennes. Nous avons déjà vu quel est le comportement matrimonial dans cette partie de l'échantillon.

Une autre analyse pouvant être effectuée est le degré de consanguinité, qui peut être proche ou lointain, et qui peut être calculé à travers l'évaluation du degré d'*inbreeding* (Sutter et Taba, 1948; Jacquard, 1970). Il est possible d'observer le type d'union et le coefficient correspondant de consanguinité "F" ainsi que le degré de parenté selon le code canonique (tab. VIII.14 et tab. VIII.15).

Type d'union	Valeur de F	Degré de parenté selon le code canonique
oncle/tante - nièce/neveu	1/8	I-II
cousins germains	1/16	II
cousins germains et 1/2	1/32	II-III
cousins deuxième degré	1/64	III
cousins deuxième degré et 1/2	1/128	III-IV
cousins troisième degré	1/256	IV
cousins troisième degré et 1/2	1/512	IV-V
cousins quatrième degré	1/1024	V

Tab. VIII.14. Valeurs des coefficients de consanguinité F dans différentes parentés.

On n'a pas procédé, ensuite, au calcul de l' α de Bernstein, car il est nécessaire de connaître la quantité totale de la population dans les différents moments historiques considérés, mais on a préféré voir la distribution du degré de consanguinité à l'intérieur des généalogies selon la génération de référence (tab. VIII.15). Avec la méthode observée pour évaluer la consanguinité, on ne peut établir avec certitude lorsque celle-ci est présente dans les deux premières générations et nous avons donc commencé par la génération N° 3.

Type d'union	Valeur de F	Degré de parenté selon le code canonique	G3	G4	G5	G6	G7	G8
oncle/tante - nièce/neveu	1/8	I-II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
cousins germains	1/16	II	11,3	2,2	5,7	3,6	9,7	7,4
cousins germains et 1/2	1/32	II-III	29,7	6,7	12,5	4,2	2,5	0,0
cousins deuxième degré	1/64	III	28,2	16,4	8,9	15,9	17,4	6,2
cousins deuxième degré et 1/2	1/128	III-IV	22,6	24,3	21,1	16,6	15,7	19,4
cousins troisième degré	1/256	IV	8,2	26,5	23,4	24,7	20,8	21,2
cousins troisième degré et 1/2	1/512	IV-V	0,0	23,9	20,6	19,4	15,7	24,0
cousins quatrième degré	1/1024	V	0,0	0,0	7,8	15,6	16,9	21,8

Tab. VIII.15. Distribution des mariages consanguins à l'intérieur des générations. Valeurs exprimées en %.

Dans la première génération considérée (G3), on n'a pu remonter au degré de parenté le plus lointain - III^e-IV^e - à cause de la nature des sources dont ont été tirées les données, ce qui explique en partie le haut pourcentage des classes II^e, II^e-III^e et III^e. Aucun mariage au I^{er}-II^e degré n'a été enregistré.

L'évolution est en général très discontinue, mais avec des pourcentages du degré IV^e toujours supérieurs à 20%, à l'exception de la première génération pour les raisons exposées plus haut:

le maximum est celui de la Génération N° 4 (26,5%) et le minimum celui de la Génération N° 7 (20,8%), la moyenne étant de 24,96%.

Puis, à l'approche de la dernière génération (G8) du XXème siècle, les valeurs se répartissent de manière plus homogène entre les quatre derniers types d'unions, avec l'absence de cousins germains et $\frac{1}{2}$ et avec des valeurs très faibles des unions au II^e et III^e degrés, respectivement 7,4% et 6,2%.

Les unions au II^e degré ont des valeurs toujours faibles (7,98%), mais elles sont présentes tout au long de la période, avec un minimum dans la Génération 4 (2,2%).

Les unions du type IV^e-V^e sont présentes depuis qu'il est possible de les relever (moyenne de 20,72%) et elles atteignent un maximum de 24,0% dans la dernière génération. Les unions au V^e degré ont des moyennes plus faibles que les précédentes (12,42%), mais elles atteignent leur valeur maximale dans la dernière génération (21,8%).

Ce résultat semble confirmer ce à quoi l'on s'attendait car, dans d'autres populations, le degré de parenté se répartit de manière analogue: à savoir, peu d'unions au IV^e-V^e et V^e degré au début, lesquelles augmentent avec le temps (Melleri, 1996).

Nous pouvons dire, en conclusion, que l'échantillon examiné a un niveau de consanguinité plutôt élevé, bien qu'il s'agisse de populations de plaine, et que le choix du conjoint entre parents a lieu assez fréquemment. De plus, dans les premières générations les mariages ont lieu entre les consanguins les plus proches, tandis que dans les dernières générations le degré de parenté s'éloigne, bien que les unions au III^e-IV^e et IV^e degré s'en.

9. Conclusions

La recherche en anthropologie démographique effectuée sur la communauté présente dans le territoire de Châteauponsac et pays limitrophes de 1760 à 1976 a permis d'analyser les changements survenus tout au long de la période considérée au sein de ces populations de la Haute-Vienne, région Limousin.

Après une introduction sur la signification de biodémographie et l'exposition des analyses qui caractérisent les recherches de ce type, on a choisi, dans la première partie, de présenter les aspects les plus généraux de la population et du territoire: on a, en effet, décrit l'économie typiquement rurale des pays observés et certains de leurs aspects démographiques. Sur ce dernier point, les informations ont pu être obtenues grâce aux recensements passés et aux données publiées sur le site de l'INSEE; la consultation des registres civils utilisés pour notre étude a également été utile pour mieux comprendre l'histoire démographique de ce territoire, pour observer certaines de ses caractéristiques démographiques et pour étudier ses transformations au cours des siècles considérés. On a donc mis en évidence le fait que dans tous les pays le nombre des habitants est en baisse: à Châteauponsac, par exemple, on passe de 5.000 habitants en 1790 à moins de 3.000 en 1975. Cette condition est très courante dans les campagnes françaises des deux derniers siècles et elle est due tant à la transition démographique, c'est-à-dire aux changements des valeurs de natalité et mortalité – la première grâce au contrôle des naissances et la seconde grâce à une amélioration des conditions sanitaires générales – qu'aux migrations provoquées par l'industrialisation.

La première partie se termine par l'exposition de l'évolution des naissances et des morts: dans les vingt premières années observées, toutes deux présentent une diminution suivie de valeurs ensuite plus stables. Ces aspects sont caractéristiques de la phase post-transitionnelle des communautés. Aucun événement particulier, telles des crises de mortalité, n'a été observé dans cet échantillon, même si l'on constate que l'évolution des mariages de 1760 à 1799 semble posséder les dynamiques typiques d'une population suite à des événements épidémiques, à savoir une réduction des célébrations durant la crise suivie d'une augmentation rapide au terme de cette même crise. De plus, dans le cas à l'examen, il convient également de rappeler que les enregistrements ne sont complets qu'à partir de la dernière décennie du XVIII^e siècle et que les évolutions précédentes peuvent comporter des erreurs d'omission.

A partir de ces considérations générales et de la description de la méthode utilisée pour la reconstruction des familles ont été présentés les résultats de la recherche. En particulier, dans la deuxième partie du travail ont été observés les comportements matrimoniaux d'un

échantillon de la population: l'analyse du mariage est en effet importante, car elle reflète tant les comportements sociaux que l'évolution des pools génétiques. Il est possible d'évaluer le niveau d'isolement ou d'ouverture d'une population par l'analyse des mouvements reproductifs, c'est-à-dire par l'intensité de l'échange de gènes avec d'autres groupes grâce à l'étude de l'endogamie et de l'exogamie. L'exogamie a également été considérée comme divisée entre exogamie masculine et exogamie féminine. La première est toujours apparue plus élevée. Il s'agit là d'une donnée que l'on prévoyait parce que, par tradition, on se mariait dans la paroisse de la mariée. Le résultat important est que l'échantillon présente certaines caractéristiques typiques des populations de plaine, aux valeurs d'exogamie élevées durant toute la période analysée (avec un maximum de 70% dans les vingt années 1840-1859), mais aussi de populations isolées comme celles de montagne: en effet, les mariages ont généralement lieu entre habitants de pays limitrophes - au point de pouvoir parler de «endogamie de vallée» - ceux où les deux conjoints sont originaires d'autres localités étant rares (moins de 10%).

De toutes les enquêtes menées sur le comportement matrimonial, celles sur la saisonnalité des événements et la profession du mari peuvent apporter des éléments importants pour une interprétation historique et sociale. Les répartitions saisonnières dépendent en effet surtout des rythmes de travail, des facteurs économiques, des migrations saisonnières, des facteurs climatiques, du milieu (milieu de montagne ou de plaine), des traditions religieuses ainsi que des facteurs culturels appartenant à la communauté: dans cette population, les mariages ont une répartition spéciale, car ils se concentrent entre janvier et mars, c'est-à-dire lorsque le travail aux champs et les migrations saisonnières sont moins importants: en ce qui concerne les migrations, les périodes de l'année préférées sont en effet le printemps et l'automne, tandis qu'en ce qui concerne les mariages, ils sont rares durant l'Avent et le Carême, selon la tradition populaire (Breschi, 2008).

La majeure partie de l'échantillon masculin qui, rappelons-le, a un type de subsistance rurale, a pour travail de base celui d'agriculteur (77 à 91% des cas), tandis que les propriétaires terriens (7,3% au maximum) et les colons (15,8%) sont peu nombreux. La profession est aussi étroitement liée aux migrations saisonnières, car ceux qui se déplacent vers les grandes villes pour faire, par exemple, le maçon ou le tailleur de pierre, sont essentiellement les agriculteurs (valeur moyenne de 87,8%), tandis que très rares sont les propriétaires terriens (valeur moyenne de 2,1%). La raison de ces déplacements est donc évidente et elle concerne la partie d'échantillon qui peut se déplacer lorsque l'activité aux champs est moins pressante pour travailler comme artisan dans les centres urbains les plus proches. Ces mouvements ont des

répercussions sur certains comportements biodémographiques de la population (par exemple, sur la saisonnalité des mariages), mais non pas sur le choix du conjoint qui est souvent porté sur des femmes du pays d'origine ou de pays limitrophes, comme le prouvent les valeurs élevées de l'endogamie de vallée.

D'autres aspects ont par contre permis de mieux définir cet échantillon comme une population rurale de plaine; l'analyse de la consanguinité a relevé des valeurs très basses (de 0% dans les vingt années 1740-1769 à plus de 15% dans les vingt années 1880-1899).

Dans la troisième partie de la thèse, l'histoire de la population du Canton est abordée à travers une ultérieure approche micro-analytique: on n'a considéré que les 100 généalogies qui restent sur le territoire pendant toute la période étudiée. Ensuite, on s'est posé des questions spécifiques sur la population:

- * Où les hommes se marient-ils?
- * Quelles sont les professions agricoles les plus présentes sur le territoire?
- * Quelle est la dynamique des propriétés terriennes actuelles?
- * Quels sont les aspects des mariages pouvant être décelés en observant les patronymes?
- * Quelles sont les généalogies stables sur le territoire?

La réponse à ces questions nous a permis d'évaluer l'échantillon de la population choisi à travers d'ultérieurs paramètres. Il a été, en effet, possible d'affirmer que les mariages avaient lieu entre conjoints dont les professions étaient étroitement liées à la vie rurale et que les propriétés terriennes se consolidaient à travers de précises stratégies matrimoniales: ainsi, une femme dont le père est propriétaire choisit la plupart du temps un fils de propriétaires (plus de 43% des cas). La progression sociale, c'est-à-dire le passage d'agriculteur à propriétaire est plus facile lorsque l'un des deux parents est déjà propriétaire (plus de 30% des cas).

De plus, l'étude des patronymes nous a permis de suivre leur évolution à travers le calcul de "S/N": les formes patronymiques augmentent au cours du temps et un flux migratoire vers le pays semblerait donc apporter de nouveaux patronymes, mais à la moitié du XIX^e siècle cette donnée s'effondre. Compte tenu du nombre plutôt considérable de patronymes, la population semblerait donc ouverte, aux valeurs isonymiques en moyenne très faibles - 3,66% - avec un minimum de 2,78% dans la première période (1760-1789) et deux pics vers le haut de 4,29% en 1790-1819 et de 4,28% en 1910-1939.

Un autre aspect intéressant a été l'étude des généalogies les plus stables sur le territoire, par l'observation de l'endogamie à l'intérieur de chacune d'elles et par l'évaluation de la continuité et de la discontinuité de l'endogamie "famille par famille".

Les résultats sont importants pour pouvoir avoir un tableau de la dynamique de la population, mais il n'a pas été possible de les comparer avec d'autres données, car on ne trouve pas, en littérature, de travaux analysant cet aspect avec cette méthodologie. Ce type d'analyse nous a permis, en tout cas, de déterminer quelles sont les familles les plus présentes sur le territoire de manière continue et qui pourraient avoir les caractéristiques génétiques les plus semblables aux familles d'il y a deux cents ans: le résultat est que 75% environ d'entre elles ont des mariages du type endogamique, valeur plutôt élevée si l'on pense qu'il s'agit d'une population de plaine et potentiellement ouverte vers l'extérieur (Fuster, 2003).

Dans la dernière partie, on a évalué la consanguinité à l'intérieur des 100 généalogies, laquelle a des valeurs plus élevées (20 à 39%) dans toutes les familles reconstruites. L'endogamie de vallée, comme nous l'avons mis en évidence, a toujours des valeurs plutôt élevées (plus de 70% durant toute la période considérée). Ces résultats sont dus aux stratégies matrimoniales mises en œuvre par les propriétaires terriens, et les données confirment effectivement cette thèse. En effet, l'échantillon examiné a un niveau de consanguinité plutôt élevé, bien qu'il s'agisse de populations de plaine, et le choix du conjoint entre parents a lieu assez fréquemment.

L'approche différente de l'échantillon a donc fourni de nouvelles informations qui contrastent parfois avec ce qui a été précédemment relevé. Ce type d'analyse peut apparaître plus approfondi et adapté à la nature des données et de la méthode utilisée pour la reconstruction des familles. On a vu, par exemple, qu'il existe une stratification sociale et qu'il est difficilement possible de changer de métier: un agriculteur ne devient presque jamais propriétaire, ou un colon agriculteur. Il importe aussi d'observer que le choix du conjoint n'a pas lieu uniquement pour des raisons «géographiques» mais aussi par groupe social d'appartenance: la facilité de se marier entre propriétaires terriens vise en effet à consolider sa propriété ou son propre groupe social. En fait, cela a aussi des répercussions sur la consanguinité qui, comme cela a été précédemment mis en évidence, a des valeurs à présent plus élevées. Et en effet, les unions au III^e-IV^e et IV^e degré sont les plus représentées: dans les premières générations considérées, elles sont respectivement 29,7% et 28,2%.

Cet aspect semble le plus intéressant, car il possède des connotations «culturelles», mais aux fortes répercussions biologiques: la tendance, due à des raisons économiques et sociales, à se marier entre «semblables» a pour conséquence le fait que les valeurs de la consanguinité dans l'échantillon augmentent, suivies d'une diminution de nouvelles formes patronymiques et, en dernière analyse, de nouveaux gènes venant de l'extérieur.

L'échantillon examiné présente par conséquent des particularités importantes: il est, en fait, le résultat du long processus de transformation qu'est la transition démographique, transformation qui implique précocement les populations rurales françaises du XIX^e siècle, mais il est facile de reconnaître, en son sein, les caractéristiques typiques des communautés isolées. En général, il est très complexe et risqué de définir une population humaine comme «isolée», surtout si l'objet de l'étude est une population de plaine telle que celle-ci. Mais cet échantillon apparaît en conclusion constitué d'un groupe de familles qui tend à se stabiliser du point de vue social (mariages entre semblables) et donc à s'isoler biologiquement (consanguinité et endogamie plus élevée que dans d'autres populations).

BIBLIOGRAPHIE

Alfani G., Della Zuanna G., Rosina A. 2009. Introduzione: differenze demografiche all'alba dell'era moderna. SIDeS ed. : 9-18

Arner G.B.L. 1908. Consanguineous marriages in the American population. Columbia University

Studies in History, Economics and Public Law (XXXI) 3. Longman Green & Co., New York

Benoist J. 1976. Pour une sociologie des barrières génétiques. In : Jacquard A. (eds) L'étude des isolats . Inst. Nat. Etudes Démographiques . Paris : 37-41

Bigazzi R. 1999. Analisi microevolutive della struttura biologica e demografica della popolazione di Alia (PA) del XIX secolo. Tesi di Dottorato in Scienze Antropologiche. Università di Firenze

Biondi G. 2000. Utilisation des patronymes comme marqueurs génétiques et culturels au sein des minorités linguistiques des Alpes occidentales italiennes. Evolutions biologiques et culturelles en milieu alpin. Actes de l'Université européenne d'été 1999 CDDP des Hautes-Alpes-CRDP de l'Académie d'Aix-Marseille (eds)-: 83-88

Biondi G. 2004. Biodemografia. Serie "On line" di Antropologia. Scienze.univaq.it/CorsidiLaurea/ScienzeAmbientali/Bbiodemografia.pdf

Bittles A. H. 1994 The role and significance of consanguinity as a demographic variable. *Population and development review*, 20, 3: 561-184

Bley D, Boëtsch G. 1999. L'anthropologie démographique. PUF, Paris

Boëtsch G. 1985. Parenté et consanguinité en Limousin. *Ecol Hum*, III, 3-4 : 19-41

Boëtsch G. 1986. Conditions de vie et comportement démographique d'une population agricole limousine. *Norois*, 33, 130 : 217-227

- Boëtsch G., Manfredini M., Rabino Massa E., Bley D. , Lucchetti E., Melleri R. 1995. Stagionalità degli eventi demografici in alcune popolazioni europee. Peretto C., Milliken S (a cura di) *L'adattamento umano all'ambiente - passato e presente* - ABACO eds. Forlì : 423-430
- Boëtsch G., Prost M., Rabino Massa E. 2002. Evolution of consanguinity in a French Alpine Valley: The Vallouise in the Briançon Region (17th-19th Centuries). *Human Biology*, 74, 2 : 285-300
- Boëtsch G., Sevin A. 1988. Problèmes méthodologiques de reconstitution généalogique des populations ouvertes. In : *Bull. et mém. De la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 5, XIV, 1-2 : 71-82
- Boëtsch G., Prost M., Sevin A., Melleri R. 1997. Isonymie, parenté et généalogie: Châteauponsac en Limousin (1800-1950), Fontanigorda en Ligurie (1800-1950) et Vallouise en Briançonnais In : *La Généalogie entre science et passion*. Paris, CTHS : 43-52
- Breschi M., Fornasin A., Manfredini M., Zacchigna M. 2008. I secondi matrimoni nell'Italia pre-trensizionale. Due casi si di studio. *Popolazione e Storia*. SiDES FORUM, 1: 55-78
- Cavalli Sforza L.L. Bodmer W.F. 1971. *The Genetics of Human Populations*. San Francisco, W.H. Freeman and Company
- Chesnais J.C. 1986. *La transition démographique. Etapes, formes, implications économiques*. Travaux et documents, Cahier 113
- Chesnais J.C. 1990. *La démographie*. PUF, Paris
- Chiarelli B. 1983. *L'origine dell'Uomo. Introduzione all'Antropologia*. Laterza, Bari
- Chiarelli B. 2003. L'aggregazione sociale nell'uomo. In: *Principi di Antropologia Biologia e cultura*. Piccin (eds), Torino: 41-57
- Conterio F., Moroni A. 1974. Démographie et Génétique . *Population et famille*, 31, 1 : 63-115

Cresta M., 1998. Lineamenti di ecologia umana. CESI, Roma

Crognier E. 1983. Attitudes matrimoniales, changements sociaux et biologiques dans le canton de Châteauponsac (Haute-Vienne) de 1870 à 1979. *Ecologie Humaine* : 7-23

Crow J.F. & Mange A.P. 1965. Measurement of inbreeding from the frequency of marriages between persons of the same surname. *Eugenics Quarterly*, 12 : 199-203,

Crow J.F. 1980 The estimation of inbreeding from isonymy. *Human Biology*, 52, : 1-14

Dalberg G. 1929. Inbreeding in man. *Genetics*, 14: 425

Dalla Zuanna G. 2008. La misura RM del rimpiazzo delle generazioni. *SIDeS ed* : 61-72

Del Panta L. 1982. Le epidemie nella storia demografica italiana (secoli XIV-XIX). Loescher, Torino

De Iasio S., Guccione I., Tulumello S., Bigazzi R. 2002. Studio Biodemografico della popolazione di Alia nel XIX secolo. In: AA.VV. Alia: Antropologia di una comunità dell'entroterra siciliano. Firenze University Press: 21-35

De Iasio S., Pizzetti P., Lucchetti E. 2006. Rottura degli isolati: effetti dello spopolamento in popolazioni dell'Appennino esaminate tramite le serie dei cognomi nei battesimi (1850-1950). *SIDeS ed.* : 35-45

Di Tullio M. 2010. La famiglia contadina nella Lombardia del Cinquecento : dinamiche del lavoro e sistemi demografici. *SIDeS ed* : 19-38

Dumas J. 1985. Mariages et remariages au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, Vol 14, n° 2: 209-230.

Fellman J., Eriksson A.W. 2006. Weinberg Differential equation reconsidered. *Human Biology*, 78, 3 : 253-275

- Fuster V. 2003. Biodémographie. In: Evolution et biologie humaine. De Boeck, Bruxelles : 405-411
- Garenne M. 2002. Sex ratio at birth in African population : review of survey data. *Human Biology*, 74, 6 : 889-900
- Garenne M. 2004. Sex ratio at birth in populations of Eastern and Southern Africa. *Southern African Journal of Demography*, 9, 1 : 91-96
- Gautier E., Henri L. 1958 *La population de Crulai, paroisse normande* in Etude historique. PUF, Paris : 25-49
- Girard A. 1964 *Le choix du conjoint : une enquête psycho-sociologique en France* en I.N.E.D., Travaux et Documents, cahier 44 PUF. Paris
- Girotti M. 2010. Étude de biodémographie sur une population rurale de la Haute-Vienne (Limousin-France). Thèse de Doctorat. Université de la Méditerranée de Marseille
- Girotti M., Ancel B., Pogneaux N., Véron A., Rabino Massa E., Boëtsch G. 2008. The silver mine of L'Argentière-la-Bessée (France): origins of the workers (1855-1862). *International Journal of Anthropology*, 23, 1-2: 21-36
- Girotti M., Boëtsch G., Rabino Massa E. 2005. Duration of marriages and remarriages in Chiomonte (Turin) in the XVII-XVIII century. *International Journal of Anthropology*, 20, 3-4 : 247-257
- Ghisolfi G. 1990. Analisi biodemografica in popolazioni umane : aspetti metodologici e applicativi. Tesi di Dottorato in Scienza Antropologiche. Università di Firenze
- Graunt J., 1976. Natural and Political Observations. Mentioned in a Following Index, and Made upon the Bills of Mortality. 5th much enl. Edition, London
- Grimaldi P. 1993. Il calendario rituale contadino. Il tempo della festa e del lavoro fra tradizione e complessità sociale. Franco Angeli, Milano

Gueresi P., Martuzzi Veronesi F., Pettener D. 2000. Biodemography of populations in the Eastern Alps of Trentino region. *Rivista di Antropologia*, 78: 169-178

Gueresi P., Martuzzi Veronesi F., Biondi G., Pettener D. 2003. Structure matrimoniale et isonymie dans des populations alpines. Permanence et changements dans les sociétés alpines. Édisud, Aix en Provence: 141-158

Gueresi P., Martuzzi Veronesi F., Pettener D. 2002. Changements géographiques et historiques de la structure matrimoniale dans les Alpes du Trentin (Italie). Relations hommes-milieus dans les écosystèmes alpins – alimentation, reproduction biologique et sociale, santé. Actes de l'Université européenne d'été 2001 CDDP des Hautes-Alpes-CRDP de l'Académie d'Aix-Marseille (eds)-: 91-101

Guiliard A., 1885. *Eléments de statistique humaine ou démographie comparée*. Guillaumin et C. Libraires, Paris

Hungtinton E. 1938. *Season of birth: its relations to human abilities*. New York, Wiley. In: AA.VV. *Multiple pregnancy. Epidemiology, gestation and perinatal Outcome*. Parthenon Publishin, New York

Henry L. 1967. *Manuel de démographie historique*. Droz-Minard, Genève-Paris

Henry L. 1972. *Démographie. Analyse e modèles*. Larousse, Paris

Jacquard A. 1970. *Structures génétiques des populations*. Masson INED, Paris

Lasker G.W., Chiarelli B., Masali M., Fedele F., Kaplan B. A. 1976 . Grado di isolamento genetico misurato in base all'isonimia e alle distanze matrimoniali in Bellino. In AA.VV. *Popolamento e spopolamento di una vallata alpina. Supplemento all'Archivio per l'Antropologia e l'Etnologia*, CVI: 171-176

Lasker G.W.A. 1977. Coefficient of relationship by isonymy. A method for estimating the genetic relationship between populations. *Human Biology*, 49: 489-493

- Lasker G.W. 1985. Surnames and genetic structure. Cambridge University Press, Cambridge
- Leti G. 1974. Sur la validité des résultats des recherches de démographie historique. *Genus*, 30 : 85-100
- Levy M.L. 1987. Du mariage. *Population et Sociétés*, 210 Février
- Livi Bacci M. 1989. Storia minima della popolazione del mondo. Loescher Ed., Torino.
- Livi Bacci M. 1994 *La Demografia* in Livi Bacci M., Blangiardo G.C., Golini A. Guida agli studi di Scienze sociali in Italia. Demografia. Ed. Fondazione G. Agnelli, Torino: 3-26
- Longone P. 1969. Variations sur le mariage. *Population et Sociétés*, n° 14 Mai
- Lorenzetti L., Brunet G. 2003. Les rythmes saisonniers dans les Alpes italiennes et le Jura français aux XVIIIe – XIXe siècles. Permanence et changements dans les sociétés alpines – G. Boëtsch, W. Devriendt, A. Piguel (a cura di) Édisud: 113-125
- Lucchetti E., Manfredini M., Boëtsch G., Bley D., Aluja P., Pena J., Revello D., Melleri R. Sevin A. 1996. Changes in marriage seasonality among some European rural populations. *International Journal of Anthropology*: 73-81
- Lucchetti E., Pizzetti P. 2001. Les patronymes, instruments utiles pour l'analyse des relations entre populations humaines. Actes de l'Université d'été 2000. Les écosystèmes alpins – Approche anthropologique. CDDP des Hautes-Alpes - CRDP de l'Académie d'Aix-Marseille (eds) : 112-121
- Lucchetti E. 1978. Aspetti genetici e demografici nello studio di popolazioni umane. *Antropologia contemporanea*, 1. 41-57
- Lucchetti E. 1982. Evoluzione biodemografica e caratteristiche ambientali in isolati umani. *Antropologia contemporanea*, 5, 1-2: 29-40

Lucchetti E. 1989. Integrazione tra informazioni in analisi su popolazioni umane. In: Utilizzazione del Personal Computer nelle ricerche di Demografia Storica SIDeS ed. : 40-50

Lucchetti E. 1997 Biodemographic structure of the populations of Western Europe. *Human Evolution*, 12, 1-2: 35-37

Madrigal L. 1995. Differential fertility of mothers of twins and mothers of singletons: study in Limon, Costa Rica. *Human Biology*, 67, 5 : 779-787

Madrigal L., Ware B., Melendez M. 2003. Widow and widower remarriage: an analysis in a rural 19th Century Costa Rican population and Cross-Cultural discussion. *American Journal of physical Anthropology*, 122: 355-360.

Mangiapane G. 2010. Analysis of Marriages in Limousin (France). *International Journal of Anthropology*, 25, 2 : 99-109

Manfredini M. 2003. The use of parish marriage registers in biodemographic studies: two case studies from 19th-century Italy. *Human Biology*. 75: 255-264

Martuzzi Veronesi F., Gueresi P. 1996. Endogamy and inbreeding levels in the Sole Valley (TN): relationship to demographic and geographic features and temporal trend (1825-1923). In: L'adattamento umano all'ambiente, passato e presente. ABACO, Forlì : 403-412

McCullough J.M., O'Rourke D. H. 1986. Geographic distribution of consanguinity in Europe. *Annals of Human Biology*. 13: 359-367

Melleri R. 1996. Analisi biodemografica dal 1800 al 1989 di una popolazione rurale dell'Appennino Ligure (Fontanigorda, Alta Valle Trebbia) con valutazione degli effetti della consanguineità sulla natalità e mortalità preriproduttiva. Tesi di Dottorato in Scienze Antropologiche, Firenze

Melleri R., Rabino Massa E., Boëtsch G., Bley D. 1995. Fontanigorda: una comunità ligure aperta verso l'Europa. Comunità montana Alta Valle Trebbia. Emiliani Tip, Rapallo

Navarra E. 1998. Demografia di un villaggio alpino della Carnia: nuzialità e natalità a Sauris tra Settecento e Ottocento. *La ricerca folklorica*, 38: 49-61

Parisi P., Gatti M., Prinzi G., Caperna G. 1983. Familial incidence of twinning. *Nature*, 304 : 879-881

Parsons T. 1960. *Structure and Process in Modern Societies*. Wiley J. Ed, New York

Pettener D. 1985. Consanguineous marriages in the upper Bologna Appennine (1565-1980): microgeographic variations, pedigree structure and correlation of inbreeding secular trend with changes in population size. *Human Biology*, 57, 2: 267-288

Pettener D. 1988. *Aspetti biodemografici nello studio delle popolazioni umane*. In: *Antropologia, Evoluzione uomo, ambiente*. A cura di F. Facchini. UTET, Torino: 492-500

Pettener D., Guerresi P., Martuzzi Veronesi F. 1994. Struttura biodemografica della Valle del Fersina (Valle dei Mocheni) dal 1800 al 1914. *S.I.D.E.S. Bollettino* n° 20,:131-140.

Pinto G., Poni C., Tucci U. 2002. *L'Italia agricola dalle origini ad oggi*, 2, Polistampa, Firenze

Prost M., Boëtsch G., Girotti, M. Rabino-Massa E. 2008. Surname Analysis in Biological Anthropology: Alpine Populations in the 17th and 18th Centuries *Human Biology* 80:4. 377-391

Prost M., Boëtsch G., Rabino Massa E. 1997. Généalogie, informatique et biodémographie. Typologie des sources et stratégies appliquées à la constitution du registre de population généalogique informatisé : «Vallouise en Briançonnais (XIVe – XXe siècles) ». In : *La Généalogie entre science et passion*. Paris, CTHS : 53-64

Rabino Massa E. 1989. I gemelli in un'ottica biodemografica. In : *I gemelli. Il vissuto nel doppio*. La Nuova Italia, Firenze

Reginato M., Costa C. 1999. La popolazione piemontese nel 1600 un contributo preliminare. In: La popolazione italiana del Seicento. CLUEB : 171-186

Rehnan N., Tafda D.S. 1980. Multiple births in House Women. Br. J. Obstet Gynaecol, 87 : 997-1004

Rettaroli R. 1990. Age at marriage in nineteenth-century Italy. *Journal of family history*. Vol 15 n° 4: 409-425

Roberts D.F. 1968. Origin of genes In :. Proc. VIIIth congr. Anthropol. Sci, I. Tokyo : 350-356

Romaniuk, A., 1967. *La Fécondité des Populations Congolaises*. Mouton, Paris.

Ruggiu F.J. 2007. L'individu et la famille dans les sociétés urbaine anglaise et française (1720-1780) PUPS, Paris

Scardovi I. 1994 *Demografia e Biologia* in Livi Bacci M., Blangiardo G.C., Golini A. Guida agli studi di Scienze sociali in Italia. Demografia, p. 185-212. Fondazione G. Agnelli ed., Torino

Sinibaldi S. 2006. Grafi stellari, circuiti e renchaînements. Matrimoni e famiglie in un comune toscano nel Novecento. In: SIDes. Popolazione e storia, 1: 105-141

Soliani L. 1991. Biodemografia. *Antropologia Contemporanea*, 14, 1-3, 17-27

Sutter J., Tabah L. 1948. Fréquence et répartition des mariages consanguins en France. *Population*, 4 : 607-630

Schiaffino A. 1975. Una questione aperta: la "rappresentatività" delle famiglie ricostruite nelle ricerche storico demografiche. *Statistica*, XXXV n. 1.

Schiaffino A. 1978. Le « naissances perdues » nella ricostruzione di famiglie su base parrocchiale. *Statistica* XXXVIII, n° 2. aprile-giugno: 251-262

Shaw R.F. 1960. An index of consanguinity based in the use of the surname in Spanish speaking countries. *Journal of Heredity*, 51: 221-230

Siri E., Lucchetti E. 1989. Andamento stagionale dei matrimoni nell'alta val di Parma (1600-1959). *Antropologia contemporanea*, 12 : 32-49

Sogner S., Dupâquier J. 1981. Introduction . In Dupâquier J., Helin E., Lasslet P., Livi Bacci M., Segner E. (eds) *Marriage and remarriage in populations of the past*. Accadem Press London

Sori E. 1984. Malattia e demografia. In: *Storia d'Italia, malattia e medicina. Annali 7*. Einaudi, Torino: 539-585

Sussmilch J.P. 1741. *Die Göttliche Ordnung*. Berlin

Taffel S.M. 1995. Demographic trend in twinning birth: USA. In: AA.VV. *Multiple pregnancy. Epidemiology, gestation and perinatal Outcome*. Parthenon Publishin, New York

Thivot H. 1995. *La vie privée dans les Hautes-Alpes vers le milieu du XIXe siècle*. Louis-Jean ed Gap

Ulizzi L., Zonta L.A. 2002. Sex differential patterns in perinatal deaths in Italy. *Uman Biology*, 74, 6 : 879-888

Vernay M. 2000. Trend in inbreeding, isonymy, and repeated pairs of surnames in the Valserine Valley, French Jura, 1763-1972. *Human Biology*, 72 : 675-692

Ward R.H., Weiss K.M. 1976. The Demographic Evolution of Human Populations. In: *The Demografic Evolution of Human Populations*, Ward & Weiss Eds. Academic Press.

Waterhouse J.A. 1950. Twinning in twin pedigrees. Br. J. Soc. Med 4. In: AA.VV. Multiple pregnancy. Epidemiology, gestation and perinatal Outcome. Parthenon Publishin, New York

Wright S. 1922. Coefficients of inbreeding and relationship. *American Naturalist*, 56 : 330-338

Zei G., Guglielmino G, Siri E., Moroni A., Cavalli Sforza L.L. 1983. Surnames as natural alleles: observations in Sardinia. *Human Biology*, 25, 2, 357-365

SITOGRAPHIE

<http://www.chateauponsac.fr/>

<http://cassini.ehess.fr/>

<http://www.geofri.ch/moodle1/mod/resource/view.php?id=1137>

<http://insee.fr/fr/default.asp>

Résumé

ÉTUDE DE BIODÉMOGRAPHIE SUR UNE POPULATION RURALE DE LA HAUTE-VIENNE (LIMOUSIN-FRANCE)

La recherche en anthropologie biodémographique effectuée sur un échantillon de la population rurale de Châteauponsac et des villages proches (Haute-Vienne) des XVIII^e et XX^e siècles a permis d'analyser les changements survenus pour ces pays. Les données ont été tirées des registres d'état civil qui sont complets et permettent donc d'évaluer les modifications de la population de manière continue.

Les analyses des mariages, c'est-à-dire les comportements sociaux et démographiques de la population (en particulier, choix conjugaux, métiers des conjoints, etc), ont pour but de compléter les données sociales et culturelles par celles de nature biodémographique et biologique (âge de la femme à son premier enfant, intervalle intergénéral, nombre de mariages complets, etc). Le calcul de endogamie, exogamie et consanguinité ont mis en évidence les caractéristiques importantes de ces populations.

A partir des différents actes de naissance, de mariage et de décès, il a été ensuite procédé à la reconstruction des familles, tâche importante pour comprendre les problèmes liés à la nature intrinsèque de toute la communauté.

Les recherches ont révélé le degré d'ouverture de la population examinée, laquelle est caractérisée par une endogamie de "vallée", bien qu'il ne s'agisse pas d'une population de montagne. Mes études ont mis en évidence cet aspect et ont également analysé les effets de la transition démographique, le passage de l'ancien régime à la société moderne et les mouvements migratoires.

Une interprétation plus exhaustive des résultats des études anthropologiques a été obtenue par l'intégration avec des données historique et par l'analyse des aspects géographiques et socioculturels.

Mot-clés : Biodémographie, Reconstruction de famille, Mariages, Endogamie, Exogamie, Consanguinité

Abstract

BIODEMOGRAPHICAL STUDY ON A RURAL POPULATION IN HIGH-VIENNE (LIMOUSIN-FRANCE)

The anthropological research worked out on a sample of rural population in Châteauponsac and in the nearby villages (Haute Vienne) in XVIII and XX centuries has allowed us to analyze the changes occurred in these countries. The data have been taken from the civil state archives which are exhaustive and have allowed us to assess these changes in a continuous way. The data of marriages, which means the social and demographical behavior of the population complete social and cultural data with the bio-demographical and biological data (age of women at their first child, intrinsic interval, etc). The calculation of endogamy, exogamy and consanguinity have highlighted the important features of these populations.

Starting from these different birth, marriages and death records, we have reconstructed the families, which is an important task to understand the problems related to the nature of the whole community.

The research have revealed the opening of the population which is characterized by a valley endogamy, although it is a mountain population. My studies have highlighted this aspect and have also analyzed the effects of the demographical transition, the shift from ancient to modern society and migratory flood.

A more comprehensive interpretation of results of anthropological studies have been worked out through the integration with the historical data and through the analysis of geographical and socio-cultural data.

Keywords : Biodemography, Families reconstructions, Marriages, Endogamy, Exogamy, Consanguinity

ANNEXES

Annexe 1

Exemple de fiche de famille

	Nom et Prénom		N°
		Lieu de naissance	époux
		Date de naissance	
Date du mariage	Métier	<i>Date de décès</i>	N° couple
Lieu de mariage	Nom et Prénom		
		Lieu de naissance	N° épouse
		Date de naissance	
		<i>Date de décès</i>	
	Métier (?)		

Tab. I

Il est possible de tirer, de cette fiche, des informations sur la date et le lieu de l'union (saisonnalité), le lieu et la date de naissance des conjoints (exogamie/endogamie), le métier (migration saisonnière), le lieu de décès des conjoints (migrations), la date de décès (durée du mariage). D'après chaque fiche, on peut évaluer s'il s'agit de "mariage fermé", "extérieur fermé", "mariage ouvert", "extérieur ouvert".

En reliant les différentes fiches, on peut reconstruire les réseaux familiaux jusqu'à la dernière génération présente sur le territoire, en observant aussi d'éventuelles consanguinités.

Annexe 2*Traitement des données sur base de données en Excel*

Numéro génération	1... 12
Provenance de l'homme	CHP
Provenance de la femme	CHP
Migration saisonnier	non
Métier de l'homme	Prop. Terr.
Métier de la femme	n.d.
Durée du mariage	40 ans
Intervalle proto.	2 ans
Saisonnalité du mariage	Automne
Eventuels Remariages	Non
Age au mariage de l'homme	23 ans
Age au mariage de la femme	19 ans

Tab. II

D'après la fiche de famille précédente il a été possible d'obtenir une série d'informations et de données réunies dans une base de données sur Excel. On en propose ci-dessus un exemple pour une fiche de famille.

Ces données ont ensuite été traitées de manière agrégée par périodes de vingt ans (c'est-à-dire par générations) à partir de 1760. Les différents graphiques obtenus sont insérés dans le texte.

Annexe 3

Les cent noms de famille les plus courants

1	97	Chalifour
2	92	Lagorce
3	91	Lauren
4	84	Pericaud
5	78	Borianne
6	73	Lavalette
7	72	Raynaud
8	71	Plaignaud
9	63	Chenieux
10	61	Brun
11	57	Peytavy
12	52	Vaubourdelle
13	51	Dardant
14	51	Roumilhac
15	49	Thomas
16	46	Gaudeix
17	45	Planchon
18	44	Delage
19	44	Penot
20	42	Vignaud
21	39	Gabaud
22	37	Guimbard
23	36	Morgat
24	34	Meyrat
25	32	Bariat
26	31	Duffaïsse
27	31	Dupetit Magnieux
28	31	Mathieu
29	31	Prugnaud
30	30	Lachaize
31	29	Leboix
32	27	Couillaud
33	26	Fauvet
34	26	Lepetit
35	25	Boutinaud
36	25	Boutot
37	25	Guillemot
38	25	Lefort
39	24	Cacaud
40	24	Ricoux
41	23	Dutheil
42	23	Louis
43	22	Coullaud
44	22	Dupuy
45	22	Giraud
46	22	Jabaud
47	22	Pasquet
48	21	Borianne
49	21	Roumilhal
50	21	Thervais
51	20	Certhoux
52	19	Chabroux
53	19	Courteaud
54	19	Dumontheil
55	19	Lavallette
56	19	Lavillaureix
57	18	Caffet
58	18	Doirat
59	18	Labussiere
60	18	Moreau
61	18	Rivier
62	18	Rodier
63	17	Bernard
64	17	Couty
65	17	Dubois
66	17	Granjeaud
67	17	Lavoux
68	17	Lebois
69	17	Lebourg
70	17	Masbeix
71	16	Bertrand
72	16	Bongrand
73	16	Bourret
74	16	Ducourtioux
75	16	Gacon
76	16	Gaumont
77	16	Laclotre
78	16	Lebraud
79	15	Bagnol
80	15	Bourdolle
81	15	Dixmier
82	15	Goujat
83	15	Lachaise
84	15	Mathieux
85	15	Perigord
86	14	Cardinand
87	14	Laclautre
88	14	Leger
89	14	Lugnet
90	14	Martin
91	14	Perier
92	13	Audouard
93	13	Decressac
94	13	Ducoux
95	13	Duverger
96	13	Gavaneir
97	13	Jourde
98	13	Lassalle
99	13	Marsaudon
100	12	Alamome

Tab. III

Annexe 4

Base de données

N° généalogies complètes	100	Présentation
Période	1750-1974	
Division	30 années	
N° familles	12750	
N° génération	limite supérieure	couples/période
0° génération	ante 1764	
1° génération	1765	128
2° génération	1795	64
3° génération	1825	32
4° génération	1855	16
5° génération	1885	8
6° génération	1915	4
7° génération	1945	2
8° génération	1974	1

Tab. IV Présentation « base de données »

Paramètres observés					
Age au mariage (femme)	Différence entre la date de naissance et date du mariage				
Age au mariage (mari)	Différence entre la date de naissance et date du mariage				
Saisonnalité	division	hiver	printemps	été	automne
N° fils	Pas pour la génération 1946-1974				
Intervalle protogénésique	Moyenne pour génération (exception: 1946-1974)				
Intervalle intergénésiq	Moyenne pour génération (exception: 1946-1974)				
Durée du mariage	Moyenne pour génération (exception: 1946-1974; 1916-1945 et parfois 1886-1915)				
Remariages	division	hommes	femmes		
Migrations saisonniers	division	maçon	autre		
Métiers (hommes)*	division	agric	prop terr	colon	journalier
Ville (hommes)	division	ChP	Rancon	autre	
Ville (femmes)	division	ChP	Rancon	autre	

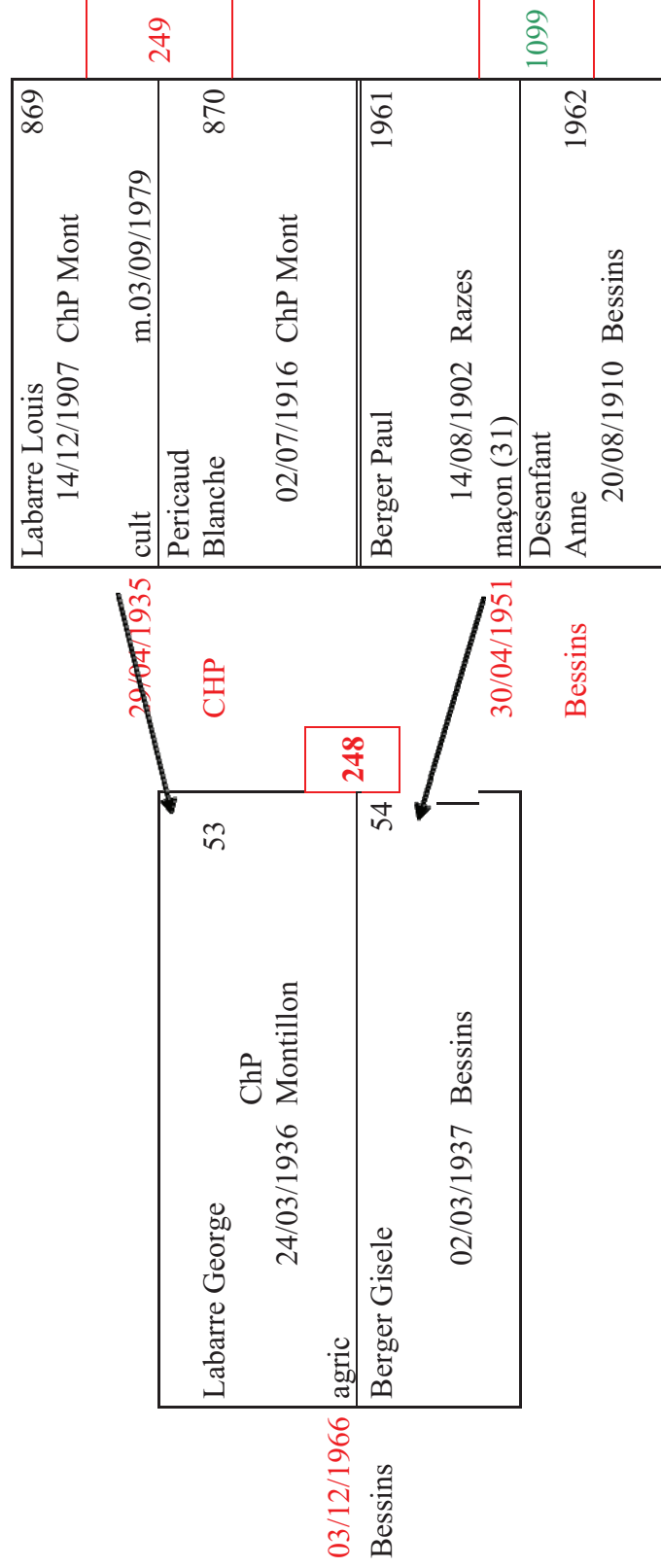
Tab. V Paramètres observés

N° généalogi e	N.bre mariages endogamiques	N.bre mariages endogamiques (Canton)	N.bre mariages exogamiques (un conjoint)	N.bre mariages exogamiques (les deux conjoints)
1	37	44	29	1
2	32	47	22	10
3	45	38	21	8
4	49	35	28	7
5	31	42	26	6
6	33	43	24	0
7	39	38	21	7
8	43	47	27	2
9	42	43	28	1
10	41	45	26	3
11	37	40	24	5
12	39	49	22	4
13	45	41	21	3
14	33	48	21	0
15	32	46	23	4
16	31	42	26	6
17	34	39	25	2
18	31	45	23	6
19	37	48	23	7
20	36	46	28	3
21	37	44	29	1
22	49	43	22	4
23	31	39	27	5
24	33	41	24	6
25	39	44	25	0
26	31	37	22	3
27	32	44	23	7
28	31	39	23	11
29	32	47	24	2
30	28	43	25	1
31	35	44	24	4
32	35	42	25	0
33	39	46	28	5
34	27	46	19	3
35	36	42	27	4
36	29	44	29	6
37	41	43	23	1
38	39	49	29	3
39	21	45	27	3
40	37	43	28	1
41	37	44	29	1

N° généalogi e	N.bre mariages endogamiques	N.bre mariages endogamiques (Canton)	N.bre mariages exogamiques (un conjoint)	N.bre mariages exogamiques (les deux conjoints)
42	40	43	21	4
43	42	42	16	6
44	45	45	29	2
45	43	49	23	6
46	32	47	22	10
47	43	38	28	3
48	42	35	27	1
49	41	42	28	4
50	37	38	26	4
51	43	41	21	6
52	42	44	22	0
53	41	45	21	3
54	32	41	22	7
55	31	43	21	2
56	34	49	29	1
57	37	47	25	5
58	33	41	21	1
59	32	47	22	10
60	41	47	29	0
61	43	38	28	0
62	42	35	23	0
63	41	43	28	4
64	37	38	21	5
65	37	44	29	1
66	38	33	23	3
67	37	45	21	1
68	31	44	21	2
69	31	42	26	6
70	49	38	22	4
71	31	45	28	7
72	33	40	21	2
73	39	42	27	3
74	37	42	21	5
75	33	48	27	4
76	36	45	28	1
77	35	41	25	3
78	39	38	22	4
79	44	45	23	1
80	32	43	25	3
81	33	43	22	2

N° généalogi e	N.bre mariages endogamiques	N.bre mariages endogamiques (Canton)	N.bre mariages exogamiques (un conjoint)	N.bre mariages exogamiques (les deux conjoints)
82	37	47	23	4
83	31	38	22	8
84	43	35	21	8
85	42	39	25	7
86	41	37	21	0
87	37	43	26	3
88	47	38	21	8
89	44	47	29	4
90	42	47	27	5
91	39	49	24	3
92	37	38	29	1
93	38	48	21	5
94	32	47	12	10
95	41	46	25	6
96	45	41	23	7
97	46	44	29	3
98	41	38	27	2
99	33	43	24	0

Tab. VI Répartition à l'intérieur des généalogies des mariages endogamiques, endogamiques dans le Canton, exogamiques (un conjoint), totalement exogamiques. Valeurs absolues. Le tableau complète est dans l'annexe « Base de données ».



Tab. VII Exemple de arbre de famille